le Quotidien

MARDI
23 OCTOBRE
2018

SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN, 45e ANNÉE, N° 264 | DÉPÔT 1,18 $ + TAXES

lequotidien.com

UN ABATTOIR ATTENDU AU LAC

Un service de proximité ouvrira ses portes à Sainte-Jeanne-d'Arc, le 1er novembre, au grand bonheur des producteurs de viande PAGES 2 ET 3



SEBOV À PRENDRE AU SÉRIEUX

PAGES 38 ET 39

PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE



PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Poursuite de 620 000 $ pour avoir été accusé à tort

Mario Gauthier a été acquitté d'agression sexuelle

PAGE 4



PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

Victime d'un malaise sur le chantier

Une grue nécessaire pour secourir un homme au Manoir Champlain

PAGE 2

La clé sous la porte, faute de rentabilité

Le Marché Pilote de Bégin contraint de fermer après 41 ans d'existence

PAGE 7

Gardez vos factures de cannabis pour éviter les soucis avec la police

PAGE 18



CHANTIER DU MANOIR CHAMPLAIN

Un travailleur victime d'un malaise cardiaque

PIERRE-ALEXANDRE MALTAIS
pamaltais@lequotidien.com

Un travailleur qui œuvrait à la construction de la nouvelle phase de la résidence pour personnes âgées du Manoir Champlain a été victime d'un malaise cardiaque pendant qu'il se trouvait dans l'énorme trou du chantier d'excavation, lundi matin, au centre-ville de Chicoutimi.

L'homme d'une quarantaine d'années était inconscient à l'arrivée des secours et a été transporté d'urgence à l'hôpital de Chicoutimi vers 9 h 50, sans avoir repris connaissance.

Le superviseur des paramédics, Éric Fortin, indique que la victime a reçu deux décharges de défibrillateur, avant d'être emmenée en ambulance.

EXTIRPÉ AVEC UNE GRUE

Comme il était au fond d'un trou, les pompiers de Saguenay ont eu recours à une grue qui se trouvait déjà près du chantier pour descendre une civière auprès de l'homme, avant de le remonter au niveau de la rue Racine.

« On a reçu l'appel vers 9 h 8, et on croyait d'abord devoir intervenir au niveau des balcons (du Manoir Champlain). En arrivant, on a pu utiliser une grue qui se trouvait déjà sur place pour descendre un panier et des échelles », précise le chef aux opérations du service de sécurité incendies de Saguenay, Yannick Bouchard.

La victime du malaise travaillerait pour un sous-traitant sur le chantier géré par l'entrepreneur général Constructions Méthodex.

Il n'a pas été possible d'avoir de plus amples détails sur l'état de santé de la victime, lorsque *Le Quotidien* a contacté les policiers, en soirée lundi.





L'homme se trouvait au fond du chantier d'excavation de la nouvelle phase du Manoir Champlain, sur la rue Racine. — PHOTOS LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

DÉFLAGRATION À DOLBEAU-MISTASSINI

L'enquête se poursuit

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

Les enquêteurs de la Sûreté du Québec poursuivent leur travail dans le dossier relatif à la déflagration qui a causé de graves blessures, samedi, à un adolescent de 13 ans, dans une résidence de Dolbeau-Mistassini. Des accusations criminelles en lien avec l'accident pourraient être déposées.

Le jeune, qui est soigné dans un centre hospitalier de Montréal depuis l'accident, n'a pas encore été rencontré par les enquêteurs responsables du dossier.

« Il s'agit d'une déflagration accidentelle due à une mauvaise manipulation d'une substance explosive », a expliqué le porte-parole de la Sûreté du Québec, Hugues Beaulieu. Celui-ci refuse de s'avancer quant à ladite substance explosive.

La Sûreté du Québec n'écarte pas la possibilité de déposer des accusations criminelles en lien avec cette affaire.

Toutefois, il est trop tôt pour cibler les personnes qui pourraient être accusées.

Au Canada, une personne peut être tenue responsable de gestes criminels à partir de 12 ans.

Deux autres personnes se trouvaient sur place au moment de l'explosion.



Infrastructure industrielle désirée

Même si l'ouverture d'un nouvel abattoir de proximité est une bonne nouvelle pour certains producteurs, ça ne règle en rien la problématique de l'absence d'abattoir industriel qui permet de vendre de la viande à la ferme.

« Au cours des dernières années, la réglementation a changé pour augmenter la sécurité et le bien-être des animaux », soutient Yohan Dallaire-Boily, relationniste au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Pour y parvenir, les abattoirs ont donc dû améliorer les conditions d'éclairage et d'aération, par exemple, nécessitant des investissements majeurs. Ainsi, plusieurs abattoirs ont dû fermer leurs portes, et les producteurs de viande doivent parfois envoyer leurs animaux de plus en plus loin pour se faire abattre.

Par exemple, pour vendre la viande d'agneau à la ferme, Julie Trottier, propriétaire d'un élevage à Normandin, doit envoyer ses animaux se faire abattre à Grand-Mère, en Mauricie, puis d'être découpé par un boucher à Saint-Luc-de-Vincenne, près de Trois-Rivières, avant de revenir au Lac-Saint-Jean. Un long voyage qui cause du stress aux animaux et des frais importants pour les producteurs.

Que ce soit auprès d'un abattoir fédéral ou provincial, des inspections permanentes permettent d'assurer la sécurité alimentaire des produits. Alors que plus d'une centaine d'abattoirs fédéraux permettent de vendre la viande à l'extérieur de la province et du pays, la cinquantaine d'abattoirs provinciaux autorisent la vente au Québec seulement. **GUILLAUME ROY**



Après de nombreux efforts, Dominique Harvey a reçu tous les permis nécessaires à l'ouverture d'un abattoir de proximité à Sainte-Jeanne-d'Arc. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GUILLAUME ROY



BOUFFÉE D'AIR FRAIS POUR LES ÉLEVEURS

UN NOUVEL ABATTOIR AU NORD DU LAC

GUILLAUME ROY
redaction@lequotidien.com

Un nouvel abattoir ouvrira ses portes à Sainte-Jeanne-d'Arc à compter du 1er novembre. Une bouffée d'air frais pour les producteurs de viande du nord du Lac-Saint-Jean, qui auront enfin accès à un abattoir de proximité.

« Il y a un énorme besoin dans le Haut-du-Lac, lance d'emblée Dominique Harvey, propriétaire de la ferme Harvey, qui a investi 250 000 $ dans cette entreprise. Il y a beaucoup d'abattoirs clandestins. Le nouvel abattoir va permettre d'éliminer ce problème-là et de donner un bon service. »

Jusqu'à tout récemment, les clients devaient acheter la bête et l'abattre eux-mêmes s'ils voulaient acheter de la viande localement, ce qui était permis seulement pour la consommation personnelle, ajoute l'entrepreneur, qui tient également une boucherie depuis une quinzaine d'années.

Dans la région, on retrouve un abattoir pour le porc, à la Boucherie Charcuterie Perron de Saint-Prime, et un abattoir de proximité, à la ferme Eloïse Truchon et abattoir d'Alma. Toutefois, les distances à parcourir étaient parfois trop grandes, et le service mésadapté aux besoins des producteurs, qui souhaitent mettre en marché leur viande. D'autres producteurs décidaient aussi de faire abattre leurs animaux à Québec ou à Montréal, mais la viande ne revient que très rarement en région pour les consommateurs locaux.

« C'est un secret de Polichinelle, mais presque tous les producteurs abattaient leurs animaux chez eux, renchérit Alain Boulianne, producteur à la ferme Gérard Boulianne et fils de Saint-Augustin. Ça fait longtemps qu'on attendait ça. »

L'homme se réjouit de l'arrivée d'un abattoir qui lui permettra de mettre en marché le bœuf qu'il produit à la ferme.

« C'est un secret de Polichinelle, mais presque tous les producteurs abattaient leurs animaux chez eux. »

— Alain Boulianne

En plus de l'ouverture de l'abattoir, Dominique Harvey compte ouvrir un comptoir de vente de viande, notamment pour mettre en valeur le boeuf Highland, qu'il élève lui-même, tout comme Alain Boulianne et un autre producteur du secteur. « La viande sera maturée entre 25 et 65 jours pour offrir un meilleur goût et de la viande plus tendre », explique Dominique Harvey, qui a travaillé plus de 20 ans chez Salaison Besson. En épicerie, la viande fraîche est plutôt emballée sous vide, ce qui pousse l'eau et le sang à sortir de la pièce, avec les saveurs. L'expert boucher compte tout mettre en place pour produire une viande de très haute qualité, dans un circuit court, qui sera toutefois plus cher que ce que l'on retrouve en épicerie.

Les consommateurs pourront donc aller acheter la viande directement au futur comptoir qui devrait être érigé d'ici quelques mois, ou encore acheter une bête vivante, avant de la faire abattre à la ferme Harvey. « Les consommateurs québécois devraient encourager le bœuf québécois, comme on le fait pour le lait, au lieu d'acheter du bœuf du Nicaragua », estime Alain Boulianne, qui estime que les produits québécois sont de meilleure qualité.

Le permis d'abattage de proximité provincial permet à l'entrepreneur d'abattre 250 bovins annuellement ainsi que du porc, du sanglier et de l'agneau.



PHOTOS TIRÉE DE FACEBOOK

UN CHEMIN DE CROIX

Dominique Harvey en a bavé un coup avant de recevoir tous les permis pour l'ouverture d'un abattoir de proximité à Sainte-Jeanne-d'Arc.

« Les plus gros défis ont été au niveau de... tous les gouvernements », lance-t-il en riant.

Au départ, il a dû convaincre la Commission de la protection du territoire agricole d'accepter son projet. « Normalement, on n'a pas le droit de bâtir de commerce sur une terre agricole, dit-il. Ça doit être voué à l'agriculture, mais là, on devenait commercial. »

Après avoir passé cette étape, les embûches sont venues du côté du ministère de l'Environnement, où les responsables du dossier changeaient constamment, pour permettre le repompage des eaux usées vers les bassins de traitement municipaux. « C'était le pire bout, parce qu'on devait toujours recommencer, soutient l'entrepreneur. On a dû demander de l'aide de notre député, Philippe Couillard, pour faire avancer le projet. Après deux ans, on a finalement eu notre permis. »

« Les lois sont tellement sévères que ça devient pesant pour une petite entreprise, ajoute Dominique Harvey, qui n'a pas pu valoriser les carcasses comme il le souhaitait. On voulait broyer les os pour les vendre à des éleveurs de chiens de traîneau ou au zoo, mais les lois nous forçaient à investir dans une usine d'équarrissage », dit-il.

Résultat : il doit payer pour les enfouir. Idem pour les organes internes des animaux, qu'il voulait valoriser comme engrais dans les champs.

Malgré le chemin de croix, Dominique Harvey est heureux d'avoir passé à travers les multiples défis pour mettre en valeur une viande locale pour les consommateurs.

MARIO GAUTHIER ACCUSÉ À TORT D'AGRESSION SEXUELLE

Un acquitté réclame 620 000 $



STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Acquitté d'une accusation de contact et d'agression sexuelle et estimant avoir subi un procès à tort, Mario Gauthier réclame 620 000 $ au Procureur général du Québec, au ministère de la Sécurité publique et à la plaignante dans son dossier.

L'affaire Gauthier se déroule cette semaine devant la juge Lise Bergeron, de la Cour supérieure du Québec (chambre civile). Mario Gauthier, sa conjointe, Liette Côté, leur fille Caroline et leur fils Samuel réclament ces sommes d'argent en dommages, intérêts et perte de jouissance pour tout ce qu'ils ont subi au cours des dernières années.

M. Gauthier demande aussi à ce que sa compagnie, Les Excavations MG, soit dédommagée pour les pertes encourues.

Toute cette histoire remonte à juin 2012. La jeune fille, dont le père travaillait pour Mario Gauthier, demande si elle peut l'accompagner au chalet pour faire du ponton.

Gauthier n'est pas chaud à l'idée d'y aller seul avec l'adolescente, car il n'aimerait pas se retrouver en mauvaise position.

Les parents de la jeune fille le rassurent en disant que le père ira les rejoindre en après-midi, et la mère mentionne que jamais ils ne lui feraient ça, a témoigné Mario Gauthier.

Deux mois après les prétendus événements, l'adolescente a porté plainte à la police. L'entrepreneur a été arrêté, fouillé à nu – il a pleuré en racontant ce traumatisant moment – et accusé. Des dommages ont été causés à son domicile et à ses véhicules. On l'a traité de pédophile.

« Sur le ponton, elle (la victime) a consommé beaucoup d'alcool. Elle grelottait, et j'aurais bien voulu la réchauffer, mais je n'aurais pu la toucher étant donné que j'avais les mains pleines d'huile (il a dû réparer son ponton). Ça aurait laissé des traces. De retour au chalet, je me suis fait un Bloody Mary (cocktail), et elle en a voulu un. Je n'ai pas mis beaucoup d'alcool dedans, car je trouvais qu'elle en avait assez pris. À un moment donné, elle ne filait pas. Je lui ai dit d'aller se coucher à l'étage », se souvient le demandeur.

« Un peu plus tard, elle est sortie (du chalet) en me disant d'aller la conduire vers son père qui venait la chercher. Elle s'est lancée sur le siège du véhicule et ils sont partis. Ce n'est que deux mois plus tard que j'ai appris que j'étais accusé », a poursuivi M. Gauthier.

Le 8 août, il a vu les policiers débarqués sur un chantier où il travaillait. Les enquêteurs lui ont dit qu'ils voulaient lui parler au poste de police de la Sûreté du Québec et l'ont informé du dépôt de la plainte d'agression sexuelle.

Mario Gauthier dit avoir vécu l'enfer à partir de ce moment, surtout qu'il a toujours prétendu n'avoir rien fait et que toute cette histoire était une pure invention.

« J'ai des problèmes de dysfonction érectile et je prends du Viagra. Mais ça ne marche pas souvent. Et lorsque j'ai une érection, ça ne dure pas longtemps », a expliqué le demandeur.

Mario Gauthier dit avoir été très affecté par cette histoire, n'a pas aimé se retrouver dans les médias et être pointé du doigt par les amis ou les gens qui passaient devant chez lui.

« J'ai eu espérance que les procédures soient arrêtées, car il était de plus en plus démontré que la jeune fille avait menti, qu'il y avait eu plusieurs contradictions entre ses divers témoignages. Mais ce n'est pas arrivé. »

« Lorsque j'ai été acquitté, j'étais heureux et soulagé. Mais toute cette histoire a fait atteinte à ma réputation et a causé des pertes à mon entreprise. Ma vie n'est plus la même et n'est toujours pas normale aujourd'hui », a indiqué M. Gauthier, qui est représenté par Me Marie-Claude Gagnon.



Mario Gauthier estime avoir été accusé à tort d'agression sexuelle et réclame 620 000 $ en dommages et intérêts après avoir été acquitté. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNONT LÉVESQUE

LA CONJOINTE TÉMOIGNE

En après-midi, la conjointe de Mario Gauthier, Liette Côté, a témoigné de tous les inconvénients qui ont suivi le dépôt des accusations et des pertes monétaires pour la compagnie familiale.

Lorsqu'elle a été mise au courant des événements, elle n'a pas cru un instant que son conjoint avait pu faire ça.

« C'est bien simple, ça (son pénis) ne lève plus. Ça prend de la pratique. Lorsque j'ai su qu'on l'accusait de l'avoir pénétrée deux fois, de l'avoir sodomisée et de lui avoir mangé la noune (vagin), je n'y ai pas cru. Ça ne se pouvait pas », a lancé la dame.

Mme Côté ne cache pas qu'elle ne sort plus de la maison depuis quelques années, que le couple a perdu beaucoup d'amis et qu'ils sont craintifs à l'idée de rencontrer de nouvelles personnes.

« On s'interroge tout le temps. On se demande si les gens sont au courant, ce qu'ils en pensent. Il n'est pas facile de vivre ça dans les médias. Ça nous fait de la peine et c'est décourageant », a précisé Mme Côté.

CONTRATS PERDUS

Au-delà des conséquences sur le mental et le moral, Mario Gauthier estime avoir perdu plusieurs contrats à la suite des accusations et que les pertes monétaires sont assez importantes, d'où l'ajout d'un montant de 195 000 $ à la poursuite initiale de 425 000 $ (total de 620 000 $).

« On a eu un chiffre d'affaires de 269 000 $ en 2010, de 237 316 $ en 2011 et de 241 592 $ en 2012, pour une moyenne annuelle de 249 401 $ », a indiqué la dame.

« En 2013, après les accusations, ç'a baissé à 185 668 $ (-65 000 $), c'était de 209 410 $ en 2014 (-40 000 $) et de 198 948 $ en 2015 (-51 000 $). Et ça ne semble pas vouloir se replacer », a commenté Liette Côté, qui s'occupe des contrats.

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle ou une opinion ?
redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/LeQuotidienProgres

RÉDACTION
Saguenay 418 690-8800
Alma 418 668-0920
Télécopieur 418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi: 7h30 - 16h30
Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur: 690-8824
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur 418 690-8360
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

SOMMAIRE

arts	26
bandes dessinées	29
détente	28
décès	32
économie & bourse	27
horoscope	29
météo	30
petites annonces	30
télévision	29
sports	35

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. Le Quotidien est imprimé aux ateliers Le Progrès du Saguenay (société 3 834 310 Canada inc.), sis au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1.
Merci de recycler ce journal.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

COPULATIF, *adjectif*

Définitions – [Logique] [Linguistique] Qui lie des termes ou des propositions. *La conjonction* et *est copulative.*
Antonyme – disjonctif.
Champ lexical – copule, prédicat, conjonction, infinitif, verbe, adjectif, attribut ; nominal...
Locution – *verbe copulatif* : verbe suivi d'un attribut. *Les verbes* rester, paraître, être *sont des verbes copulatifs* (ex. : *il est gentil, il paraît songeur*).



Après le français, l'anglais !
Antidote 9
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

5319190

Un agresseur risque la détention pour deux fellations

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Le Baieriverain Claude Desbiens, âgé de 79 ans, pourrait passer neuf mois sous les verrous pour avoir demandé à une mineure de lui faire une fellation à deux reprises au milieu des années 80.

Le juge Rosaire Larouche, de la Cour du Québec, a entendu les représentations sur sentence de Me Marianne Girard, de la Couronne, qui réclame neuf mois de détention, et de Me Olivier Théorêt, de la défense, qui demande 12 mois en société.

Le 28 juin dernier, Claude Desbiens a plaidé coupable à des chefs d'accusation d'agression sexuelle sur une jeune fille, qui avait moins de 10 ans lors des événements. Les actes se sont déroulés dans la camionnette de l'accusé entre 1985 et 1987.

Desbiens s'était rendu à un chalet afin de récupérer la jeune fille. Sur le chemin du retour, il s'est arrêté au dépanneur et a acheté des bonbons pour une valeur de 5 $. En les donnant à la jeune fille, il lui a dit que c'était maintenant à elle de lui faire une gâterie.

L'homme, alors âgé d'environ 45 ans, a baissé son pantalon, a sorti son pénis, a pris la tête de l'enfant avec sa main et lui a demandé de lui faire une fellation, a-t-on mentionné.

Quant au second épisode, la victime ne se souvient pas si son agresseur lui avait offert des friandises, mais se remémore lui avoir fait une fellation jusqu'à la jouissance.

Lundi matin, la victime est venue raconter le traumatisme qui a suivi ces malheureux événements alors qu'elle n'avait rien demandé. Elle a mentionné au juge Larouche qu'elle avait toujours de la difficulté à faire confiance aux hommes et que sa vie n'avait pas été facile.

L'accusé a présenté ses excuses. « Je regrette de lui avoir fait faire des choses semblables. Je lui demande pardon », a lancé le septuagénaire.

Il avait déclaré aux enquêteurs, lors de son interrogatoire, que si la victime avait dit que c'était arrivé, que c'était vrai, car elle n'est pas une menteuse. « Mais moi, je ne m'en souviens pas », a-t-il déclaré.

Sans que cela soit une excuse, l'homme a mentionné qu'il consommait beaucoup d'alcool à l'époque.



Claude Desbiens — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

EN BREF

Facultés affaiblies

Les policiers de Saguenay ont procédé à l'arrestation de deux conducteurs pour conduite avec les facultés affaiblies, au cours de la nuit de dimanche à lundi. L'un des deux conducteurs interceptés était sous le coup d'une probation et a été incarcéré dans une cellule du poste de police pour la nuit. **PIERRE-ALEXANDRE MALTAIS**



LA ROSE DE JÉRICHO
SKEELS DANSE

Sept danseurs aux styles divers entrent en contact, se métissent et nous envoûtent pour nous raconter l'exil, l'adaptation et le courage. Un hymne à la diversité.

MARDI 23 OCTOBRE 2018 19 H 30

Théâtre LA RUBRIQUE 40 ANS
Hydro Québec Partenaire de saison

MON THÉÂTRE
SAISON 2018-2019

RÉSERVATIONS 418 542-5521 theatrelarubrique.com

CALQ · Conseil des Arts du Canada · Canada Council for the Arts · Patrimoine canadien · Canadian Heritage · Conseil des arts de Saguenay · Ville de Saguenay · ICI Saguenay–Lac-Saint-Jean · leQuotidien leProgrès · 96.9 rouge

DU NOUVEAU CHEZ SBL

SBL AVOCATS

DEUX AVOCATS RÉPUTÉS SE JOIGNENT À L'ÉQUIPE

Les associés de SIMARD BOIVIN LEMIEUX S.E.N.C.R.L. sont fiers d'annoncer que **Me Claude Voyer** et **Me Frédéric Boily** se sont joints à l'équipe de professionnels du bureau de Dolbeau-Mistassini.

Me Voyer, Barreau 1976 et Me Boily, Barreau 1998 apportent leur expertise reconnue dans différents domaines du droit, notamment en droit corporatif, municipal, immobilier, criminel et pénal, du travail et de l'emploi, des assurances et en litige civil et commercial.

L'arrivée de ces deux juristes contribuera à optimiser notre offre de services dans certains domaines de droit qui correspondent aux besoins de nos clients et à renforcer notre équipe au bureau de Dolbeau-Mistassini.

SIMARD BOIVIN LEMIEUX
S.E.N.C.R.L.

SBL AVOCATS



Me CLAUDE VOYER
c.voyer@sblavocats.com

Me FRÉDÉRIC BOILY
f.boily@sblavocats.com

112, avenue de l'Église, bureau 205, Dolbeau-Mistassini
418 276-2570 • sblavocats.com

5349336

INTRODUCTION PAR EFFRACTION DANS UNE STATION DE RADIO

Un voleur surpris en train de regarder de la porno

PIERRE-ALEXANDRE MALTAIS
pamaltais@lequotidien.com

Un voleur qui s'est introduit par effraction dans une station de radio du Lac-Saint-Jean a été surpris en train de regarder de la pornographie par un employé qui rentrait au travail, tôt lundi matin.

La Sûreté du Québec (SQ) confirme qu'une enquête est en cours à propos d'une entrée par effraction chez Planète Radio 100,3, situé sur le boulevard Wallberg, à Dolbeau-Mistassini.

« L'homme a été surpris par un employé vers 4 h 15 lundi matin. Il s'est sauvé en laissant des objets personnels derrière lui », indique le porte-parole de la SQ, Hugues Beaulieu.

Selon des informations relatées par la station de radio Planète 100,3 sur sa page Facebook, le malfaiteur était en train de regarder des vidéos pornographiques sur l'ordinateur du directeur adjoint de la station. Il aurait défoncé la porte d'entrée avant de faire le tour de la station.

L'homme recherché aurait tenté, sans succès, de voler une télévision et des ordinateurs portables, avant de s'installer pour visionner du contenu pour adultes. C'est à ce moment qu'il aurait été surpris par un employé de la station avant de se sauver.



PHOTO 123RF



Des accusations reliées à l'incendie criminel de samedi sur l'avenue Robert-Jean, à Alma, pourraient s'ajouter.
— ARCHIVES LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

KEVEN BÉLANGER ÉVALUÉ SUR SON APTITUDE À COMPARAÎTRE

« Je suis le diable et je le jure »

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

Keven Bélanger a comparu par voie téléphonique, lundi, au Palais de justice d'Alma, pour des accusations d'entrave au travail des agents de la paix et pour bris de probation. L'homme de 20 ans devra se soumettre à une évaluation sur son aptitude à comparaître au courant des prochaines journées. Des accusations reliées à l'incendie criminel de samedi sur l'avenue Robert-Jean, à Alma, pourraient s'ajouter.

La comparution s'est déroulée par voie téléphonique avec le juge Michel Boissonneault, de la Cour du Québec, puisqu'aucun juge n'était disponible, lundi, dans le district judiciaire d'Alma.

« Moi, je suis le diable et je le jure », a mentionné celui qui est détenu depuis samedi, lors de son entrée dans le tribunal. L'homme s'est montré agité tout au long de la comparution qui aura duré quelques minutes.

L'avocat de la défense, Me Xavier Jean-Gagnon, et la représentante du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), Me Marie Sirois, se sont opposés à sa remise en liberté.

Me Jean-Gagnon, du Bureau d'aide juridique d'Alma, a d'abord demandé une évaluation quant à la responsabilité criminelle de son client.

Pendant sa comparution, l'individu a affirmé se sentir jugé par le juge Michel Boissonneault et par l'avocate de la Couronne. Il a ensuite comparé la procureure à « l'avocat du diable ».

> Pendant sa comparution, l'individu a affirmé se sentir jugé par le juge Michel Boissonneault et par l'avocate de la Couronne

Le jeune homme de 20 ans a également tenu des propos faisant référence à des armes et à de la drogue, en plus de prononcer quelques mots en espagnol.

Devant ces propos, Me Sirois a plutôt demandé une évaluation quant à l'aptitude à comparaître de l'accusé.

L'individu a quitté le box des accusés en levant les mains dans les airs et en haussant le ton.

L'homme de 20 ans devrait être retour au Palais de justice d'Alma, mercredi.

STEVEN TREMBLAY ARRÊTÉ EN JUIN

Deux ans pour un trafiquant

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Arrêté à la suite d'une perquisition de la Sûreté du Québec et des policiers de Saguenay, le trafiquant de drogue Steven Tremblay, de Larouche, écope d'une peine de deux années de pénitencier.

La sentence est tombée devant le juge Paul Guimond, de la Cour du Québec, à la suite d'une recommandation commune de Me Sébastien Vallée, de la Couronne, et de Me Julien Boulianne, en défense. Le magistrat a retranché six mois de détention préventive, ce qui laisse un résiduel de 18 mois de détention à purger.

Tremblay avait été arrêté le 28 juin dernier à son domicile. Il se trouvait en présence de deux femmes, âgées respectivement de 25 et de 41 ans.

Les policiers avaient alors saisi 300 grammes de cocaïne, 3000 grammes de produit servant à la coupe, une soixantaine de comprimés de métamphétamines, 50 plants de marijuana, des quantités d'ecstasy et des médicaments d'ordonnance.

L'individu de 41 ans a plaidé coupable à du trafic de stupéfiants. Il a été arrêté à la suite de l'opération Nocif, où il avait été ciblé. Les policiers avaient placé Tremblay sous écoute, avaient installé des caméras de surveillance à proximité de sa résidence et avaient effectué de la filature.

Tremblay avait un antécédent pour trafic de stupéfiants. Il avait alors eu une année de détention.

DERNIER DÉPANNEUR DE BÉGIN

La fin du Marché Pilote après 41 ans

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

Les Béginois seront privés du seul commerce de dépannage du village à compter du 31 octobre, alors que le Marché Pilote fermera ses portes.

L'homme d'affaires Valin Pilote annonce que le commerce affilié à la bannière Axep cessera ses activités après 41 ans d'existence, en raison de l'impossibilité de le rentabiliser.

« On ne fait plus de bonnes affaires parce qu'il n'y a plus de volume d'affaires. Je mange de l'argent. Ça fait 10 ans que je perds 15 000 $ par année », a déclaré M. Pilote.

Le propriétaire ajoute avoir de la difficulté à atteindre un volume de vente de 14 000 $ par semaine, alors qu'auparavant, il pouvait se situer entre 30 000 et 35 000 $.

Selon lui, le bâtiment est devenu trop grand, entre autres, depuis la fermeture de la boucherie, tandis que les frais fixes comme l'électricité, les taxes et les salaires des employés grimpent annuellement.

Il y a une douzaine d'années, M. Pilote avait repris les affaires de son père, qui a ouvert le commerce en 1976.

Tout en rappelant que Bégin a déjà compté deux autres dépanneurs, il explique qu'on y vit exactement le même phénomène de dévitalisation commerciale que plusieurs autres villages autour du Lac-Saint-Jean, alors que les citadins travaillant dans les plus grandes villes s'approvisionnent dans les commerces existants pour économiser avant de revenir à la maison.

« Ça va brailler à Bégin, mais que voulez-vous ? Les gens devront parcourir 20 kilomètres pour aller chercher une pinte de lait à Saint-Ambroise ou à Saint-Nazaire. C'est pas sorcier », affirme-t-il.

Son commerce a déjà embauché jusqu'à huit employés.

La fermeture imminente du dépanneur ne devrait pas causer de surprise chez les élus municipaux, selon lui, puisqu'il affirme les avoir déjà informés de la situation précaire du commerce et avoir suggéré de créer une coopérative de consommation, comme il en existe une à Petit-Saguenay, où à peu près tous les citoyens sont membres.

« Ils me sont arrivés en suggérant une étude de rentabilité. J'ai pas besoin d'une étude de rentabilité pour savoir que ce n'est pas rentable. Pour la formation d'une coopérative, c'est aux gens à se prendre en main. »

Il ajoute que Bégin a pourtant investi 120 000 $ pour l'achat d'équipements pétroliers nécessaires à l'opération d'une station-service sans personnel par Pétroles R.L., comme c'est le cas à Saint-Félix-d'Otis.

« Ça fait 10 ans que je perds 15 000 $ par année. »

— Valin Pilote

Au cours des prochains jours, M. Pilote entend procéder à une grande vente de liquidation de sa marchandise et laisser le bâtiment en vente pour taxes municipales impayées, puisque la démolition demanderait un débours de 50 000 $.

Son principal défi, à l'âge de 62 ans, sera pour lui de se dénicher un nouvel emploi, d'autant plus qu'il ne bénéficie pas de la couverture de l'assurance-emploi ou d'une autre protection, mais pas question de rester dans le secteur de l'alimentation, puisqu'il en a plein le dos d'œuvrer dans le domaine. « Je n'en veux pas à personne, mais il faut que je me trouve une *job*. »

MAIRIE

Le maire de Bégin, Gérald Savard, affirme que Bégin et la MRC ont déployé des efforts pour trouver un repreneur ou créer une coopérative avec la confection d'un montage financier, mais que personne n'a démontré d'intérêt.

M. Savard termine en affirmant que son village n'échappe pas au même phénomène vécu dans le passé à Saint-Nazaire, à Saint-Coeur-de-Marie ou à Sainte-Monique. « Les gens font des commandes pour deux, trois semaines en ville et reviennent les bras pleins. »

M. Savard a confirmé qu'il y a quatre ans, Bégin a acquis les équipements pétroliers au coût de 120 000 $ dans le but de continuer à desservir les citoyens en essence.



À compter du 31 octobre, le Marché Pilote, de Bégin, fermera ses portes, faute de rentabilité. — CAPTURE D'ÉCRAN, GOOGLE MAPS



5338487



5343110



1

FAIRMONT LE CHÂTEAU FRONTENAC

Faire le bonheur des épicuriens

!INSPIRATION

CS

CAPITALES STUDIO | ZONE CRÉATIVE
UNE RÉALISATION DU SERVICE DE LA PROMOTION

La réputation d'excellence du Fairmont Le Château Frontenac ne repose pas que sur ses chambres, mais aussi sur sa restauration. Alliant l'héritage patrimonial et les dernières tendances culinaires, le restaurant Champlain propose une expérience sensorielle sans égal à Québec. Mais saviez-vous qu'il sert aussi des cuvées spéciales, locales ou uniques ?

La carte des vins du Champlain impressionne. Pour une troisième année consécutive, elle a d'ailleurs permis au Champlain de remporter le *Best of Award of Excellence de Wine Spectator*. À la hauteur de sa cuisine, la carte est avant-gardiste, raffinée et sélective, en proposant des vins d'importations privées, mais aussi des cuvées spéciales, élaborées uniquement pour le célèbre complexe hôtelier qui surplombe le Vieux-Québec depuis 125 ans.

Sabrer le champagne !

C'est d'ailleurs pour souligner cet anniversaire que Fairmont Le Château Frontenac s'est associé à la grande maison de champagne Taittinger pour présenter une cuvée spéciale. À cette occasion, une étiquette avec la mention « Fairmont Le Château Frontenac 125e » a été apposée sur les bouteilles de champagne.

« Cette mention est un gage de qualité, d'excellence, mais aussi de confiance de la part d'une grande maison de champagne envers notre établissement », estime le maître sommelier, Zsombor Mezey.

De passage à Québec récemment, Vitalie Taittinger, cinquième génération de la prestigieuse maison, a présenté les nouvelles cuvées. « Nous sommes fiers de nous associer au Château Frontenac et je souhaite une longue vie à notre partenariat », a-t-elle affirmé.

Une cuvée locale

Depuis deux ans, Fairmont Le Château Frontenac s'associe également avec des vignobles pour créer des cuvées spéciales. Cette année, la démarche a été plus locale en allant chercher l'expertise au vignoble Domaine l'Ange Gardien, situé sur la Côte-de-Beaupré, à moins de 20 minutes du centre-ville de Québec. La cuvée spéciale nommée Héritage, disponible en blanc et en rouge, est uniquement offerte dans les restaurants du Château.

C'est dans un désir de soutenir et de valoriser le terroir et les artisans des environs, ainsi que de rapprocher les visiteurs de l'hôtel des producteurs locaux que ce partenariat a pris forme, rappelle le maître sommelier. Chaque vin a été soigneusement choisi afin de s'harmoniser aux planches de fromages.

Jumelé au sirop de Cassis Monna & Filles, une entreprise familiale de l'Île d'Orléans, le vin blanc Héritage de l'Ange Gardien est parfait pour composer un kir 100 % local, servi au Champlain !

Dans le cellier… à fromages !

Outre les vins et les spiritueux, les cuisines du Fairmont Le Château Frontenac ont toujours le souci de présenter des produits du terroir, cultivés avec passion par les artisans québécois et les producteurs qui contribuent à la diversité de la carte.

Lors de leur repas, les clients peuvent aussi découvrir les plus fabuleux fromages du Québec, conservés dans un cellier à fromages inédit. Un cellier à fromages ? Oui, tout à fait ! Cette création de Jean Dallaire Architectes est une pièce unique, chic et faite de verre et de laiton. Le cellier permet de mieux conserver et de faire vieillir des dizaines de fromages artisanaux et primés, dont ceux

5339021

de la Laiterie Charlevoix, un autre partenaire régional de l'établissement.

Psitt ! Saviez-vous qu'il est également possible de manger dans la bibliothèque du Château ? Adjacent au restaurant Champlain, ce lieu empreint d'histoire accueille des groupes allant jusqu'à 35 personnes pour y déguster un repas gastronomique en privé et créé sur mesure.

Gardien d'un cognac d'exception

Dans le cadre des célébrations entourant son 125e anniversaire, Fairmont Le Château Frontenac est également devenu le gardien d'un cognac d'exception. L'établissement est en fait la seule forteresse québécoise à avoir un jéroboam qui met en valeur l'héritage du Louis XIII, un cognac de renommée mondiale.

Qu'a-t-il de particulier, ce cognac ? Issu du terroir de la Grande Champagne, il représente un siècle de savoir-faire en rassemblant les eaux-de-vie les plus anciennes et les plus prestigieuses de la maison Rémy Martin. Chaque cognac embouteillé peut contenir jusqu'à 1200 eaux-de-vie, soigneusement vieillies dans les chais du domaine.

Les amateurs de cognac peuvent désormais admirer la précieuse carafe de cristal ornée d'une fleur de lys ou encore déguster le spiritueux au restaurant Champlain ou au bar 1608. Ils plongeront par le fait même dans l'histoire d'une des plus célèbres eaux-de-vie du monde.



4

Journée portes ouvertes

Vous aimeriez visiter et découvrir les coulisses du Fairmont Le Château Frontenac ? Le 28 octobre, le grand public est invité à une Journée portes ouvertes dans le cadre des célébrations du 125e anniversaire. Les visiteurs auront accès à ses chambres, à la salle de bal et à certaines aires publiques. Ce sera également l'occasion de découvrir l'exposition des photos gagnantes du concours *125 souvenirs*.

Horaire : de 11 h à 15 h. Aucune réservation : premiers arrivés, premiers à visiter !


2


3



5


6

1. La bibliothèque du Château accueille les groupes désirant vivre l'expérience gastronomique du chef Stéphane Modat.
2. Le cellier à fromages est signé Jean Dallaire.
3. La carte des vins du restaurant Champlain est raffinée, sélective et locale.
4. Le Château Frontenac est le seul établissement québécois à détenir un jéroboam de cognac Louis XIII. Photo : Simon Côté
5. Le champagne Taittinger arbore le logo du 125e anniversaire.
6. Les cuvées Héritage ont été élaborées par le Domaine l'Ange Gardien pour les restaurants du Château Frontenac.

Un gentilhomme et un champion

ROGER BLACKBURN
CHRONIQUE
rblackburn@lequotidien.com





Jean-Pierre Ferland était de passage dans la région pour donner un spectacle à Alma et faire la promotion de son dernier album, ***Toutes les femmes de ma vie***. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

« Je n'étais pas beau. Vous allez me dire je ne le suis pas plus aujourd'hui, et la seule façon que j'ai trouvé de plaire aux femmes, c'était d'être intéressant. J'avais des boutons, je faisais de l'acné et je me demandais comment faire pour attirer les filles. Je fais ce métier pour être aimé », lance Jean-Pierre Ferland, dans le petit bureau d'entrevue du journal.

Il l'a déjà dit des centaines de fois en entrevue, mais de me le faire dire en personne, dans le cadre d'une petite rencontre pour faire la promotion de son dernier album, *Les femmes de ma vie*, j'étais heureux de l'entendre de sa voix enjouée, toujours un peu rieur.

LE DON DES MOTS

« *T'es belle en femme ou en enfant/Les cheveux longs ou courts/T'es belle pour longtemps/T'es belle pour toujours/Il n'y a pas d'année/Qui touche à ta beauté/T'es belle pour longtemps/T'es belle pour toujours/Naturelle, à mon goût/Sans lunettes de soleil et sans bijoux* ».

J'aurais aimé écrire ça à ma blonde dans une carte ou dans un mot d'amour.

Il a le don des mots, pour inventer l'expression « *une chance qu'on ç'a* » et d'y ajouter « *Je ferais tous les planétariums/Chercher dans toutes les galaxies/La crème des femmes/Que je finirai dans ton lit* ».

« Chez nous, il n'y avait pas de littérature, pas de musique dans la maison. Mais j'adorais ma mère. Mon père, lui, il boudait. Il pouvait bouder pendant des jours, et ma mère pleurait jusqu'à ce qu'il lui reparle. Un de ces jours que ma mère pleurait, j'avais 9 ans et je lui ai dit : "Allez-vous-en donc, il vous fait toujours pleurer, et nous, on va s'arranger" », me raconte Jean-Pierre Ferland, quand je lui demande d'où vient cet amour pour la poésie romantique.

« Et là ma mère m'a répondu : "Je ne vais pas partir parce que je l'aime". Ç'a été mon premier contact avec l'amour ; avec ce que voulait dire aimer », ajoute-t-il.

Ça l'a peut-être inspiré pour la chanson *Faut pas aimer trop vite*, quand il chante : « *Pour qu'une femme soit séduite, faut la trahir à mort/Y a des filles qui méritent qu'on jouse avec leur corps/Il faut qu'après la bite, les hanches brûlent encore.* »

Je ne suis pas sûr qu'il pourrait écrire encore cette chanson aujourd'hui, mais c'était l'époque.

TOUJOURS AU TRAVAIL

Dans *Montréal est une femme*, il réussit à faire de la poésie avec du béton et des avions : « *Que c'est beau que c'est chouette/Un B747/Quand c'est toi qu'il me ramène/Ça sent bon le kérosène* ».

Il écrit encore, à 84 ans. Il veut écrire un album pour sa conjointe, Julie Anne Saumur. « La musique me parle encore et de plus en plus. Je suis moins nerveux. Dès que j'arrive sur scène, les applaudissements me rentrent dedans comme une grosse marque d'amour. Ça me fait grand bien », dit-il.

« La musique me parle encore et de plus en plus. Je suis moins nerveux. Dès que j'arrive sur scène, les applaudissements me rentrent dedans comme une grosse marque d'amour. Ça me fait grand bien. »

— Jean-Pierre Ferland

« On m'a commandé une chanson sur l'autisme. Ça va s'appeler *Le monde de Benjamin*. Je vais le rencontrer prochainement. Il faut que je comprenne son monde pour écrire de quoi de touchant », confie l'auteur-compositeur-interprète qui a déjà écrit *Ma chambre* pour Céline Dion et *Un gentilhomme et un champion* pour le père du coureur automobile Gilles Villeneuve.

« Le père de Gilles (Séville Villeneuve) était mon accordeur de piano. Il m'a demandé d'écrire une chanson qui parle de son fils. Il pleurait quand il m'a demandé ça », se rappelle Jean-Pierre Ferland. « *Tu dois rire/Tu dois rire/Dans le salon des champions/À côté de Napoléon/De nous voir inconsolés/C'est qu'on ne voit pas souvent passer/Dans le ciel des célébrités/Un gentilhomme et un champion* »

« Peu de gens connaissent cette chanson, j'ai l'impression que les gens de l'industrie de la course automobile n'ont pas beaucoup de considération pour la poésie », dit-il du bout des lèvres, pour ne blesser personne.

JE REVIENS CHEZ NOUS

En terminant l'entrevue, je lui demande si les chanteurs populaires font autant d'argent que les humoristes ? « Bien plus, je collecte encore des droits d'auteur pour la chanson *Je reviens chez nous* que Nana Mouskouri a traduite en sept langues et qui tourne partout dans le monde. Je n'ose pas dire combien ça me rapporte, ce serait trop prétentieux », laisse tomber celui qui a déjà confié, en entrevue, que ses droits d'auteurs étaient de plus d'un million de dollars, juste pour cette chanson. « De toute façon, j'ai déjà tout dépensé », dit-il en riant.

Il a donné un spectacle à Baie-Comeau, à Saint-Irénée et à Alma ces derniers jours, et il sera à Joliette la semaine prochaine.

Jean-Pierre Ferland ne sait pas s'il va chanter aussi longtemps que Charles Aznavour. « Ce n'est pas moi qui vais décider ça, c'est le public. » Et sa conjointe de l'interrompre : « Non, c'est moi qui vais décider. »

Comme ce fût le cas toute sa vie, c'est encore une femme qui va régler son sort.



5345409

CULTURE DU CHANVRE

De nouveaux débouchés à l'horizon

GUILLAUME ROY
redaction@lequotidien.com

Après l'essor de la culture du chanvre biologique pour l'alimentation humaine, de nouveaux débouchés voient le jour pour la fibre, alors que les transformateurs veulent en faire du textile, de l'isolant ou même l'utiliser dans la construction de maisons. Avec plus de la moitié des superficies en chanvre du Québec, des tests sont faits au Saguenay–Lac-Saint-Jean pour voir si le rendement peut être au rendez-vous.

En 2017, près de 1300 des 2037 hectares des superficies québécoises dédiées à la culture du chanvre se retrouvaient au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Un essor monstre depuis 2013, alors que seulement 434 hectares étaient cultivés à la grandeur de la province.

Cet essor est dû, en bonne partie, à l'explosion des prix pour la graine de chanvre biologique, qui est passée de 2000 à 4000 $ la tonne en dix ans, soutient Olivier Milot, actionnaire de la ferme Taillon, de Saint-Prime, qui cultive le chanvre depuis une dizaine d'années.

Sur ses 800 hectares de terre, il a cultivé 100 hectares de chanvre, cette année. Mais contrairement aux années précédentes, où il ne récoltait que les graines, il récoltera aussi la fibre, qui sera vendue à Agrofibres, une entreprise de première transformation du chanvre qui a ouvert une usine en décembre 2017.

Si récolter des tiges de chanvre peut sembler facile, il faut toutefois développer toute une expertise pour livrer un produit de qualité, car il faut maîtriser le principe du rouissage, remarque Olivier Milot.

« Il faut que les bactéries attaquent la fibre pour la délier pour en faire du textile », dit-il.

Mais ce n'est pas tout. Il doit aussi tester si les équipements sont efficaces pour la récolte et s'il est possible de presser la fibre dans des balles.

Malgré l'incertitude, Olivier Milot a décidé de tenter sa chance, question de voir s'il peut générer des revenus supplémentaires, alors que le prix pour les graines a chuté de 25 % au cours de la dernière année, pour atteindre 3000 $ par hectare.

Avec la fibre récoltée à la ferme Taillon et chez d'autres producteurs du Saguenay–Lac-Saint-Jean, Olivier Lalonde, l'agronome responsable du développement de la production et de l'approvisionnement pour Agrofibres, achètera 40 tonnes de fibre dans la région, sur un total d'environ 1000 tonnes pour la première année de transformation à l'échelle commerciale.

Le but : produire une fibre canadienne plus écologique, car le chanvre ne nécessite pas de pesticides et peu d'eau, comparativement au coton.

Cette quantité est plus faible que les 1700 tonnes souhaitées, mais la sécheresse et les problèmes techniques de récolte ont fait baisser le potentiel, explique ce dernier.

Par exemple, la ferme Tournevent, de Hébertville, cultive 130 hectares de chanvre biologique, mais l'entreprise ne possède pas les équipements de récolte de la paille, ce qui réduit grandement la rentabilité de l'opération.

LA FIBRE NÉGLIGÉE

« Au Canada, les marchés sont développés pour mettre en valeur les graines décortiquées pour l'alimentation humaine, plutôt que pour la production de fibre », remarque Guillaume Dallaire, propriétaire de la ferme Tournevent.

La récolte de la fibre doit avant tout être rentable pour les producteurs, remarque Olivier Lalonde. « On doit utiliser des cultivars qui ont un bon rendement en graines et en pailles, parce que je ne demanderai pas à un producteur de récolter un champ s'il ne peut même pas couvrir les frais de la récolte », dit-il.

De nouveaux cultivars sont ainsi testés pour voir s'il est possible de générer davantage de revenus avec la même plante.

Une fois défibré par Agrofibres, le chanvre sera raffiné davantage par des entreprises comme Eko-Terre, qui compte ouvrir une usine cette année pour cotonniser la fibre, la rendant utilisable pour les machines de fabrication de vêtements en Amérique du Nord.

À Asbestos, en Estrie, l'entreprise Nature Fibres a aussi ouvert une usine de transformation du chanvre, au printemps 2018, pour en faire des isolants écologiques.

D'autres entreprises, comme Isofib, de Montréal, utilisent la chènevotte, qui est la partie fibreuse de la plante, pour faire de l'isolant projeté en la mélangeant avec de la chaux.

Artcan, une entreprise basée à Shefford en Montérégie, l'utilise également pour construire la dalle, les murs et la toiture de maisons écologiques.

Pour les producteurs, c'est le prix et les rendements qui dicteront si les superficies continueront d'augmenter. « Pour nous, ça reste une céréale comme une autre, remarque Olivier Milot. Si le chanvre n'est pas payant, on va miser sur d'autres cultures, car il faut continuer à gagner nos vies. »



Olivier Milot, de la ferme Taillon, a décidé de tenter sa chance avec la récolte de la fibre du chanvre. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GUILLAUME ROY



La ferme Taillon, de Saint-Prime, cultive le chanvre depuis une dizaine d'années. Sur ses 800 hectares de terre, 100 hectares sont consacrés au chanvre. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GUILLAUME ROY



5341681

chronique

Président et éditeur **MICHEL SIMARD** *msimard@lequotidien.com*
Rédacteur en chef **DENIS BOUCHARD** *dbouchard@lequotidien.com*
Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE** *mst-hilaire@lequotidien.com*

Le dilemme de la croissance

CLAUDE VILLENEUVE
CHRONIQUE
claude_villeneuve@uqac.ca



Le 22 octobre, l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) a rendu publiques ses prévisions sur la croissance de la demande en matériaux pour soutenir la croissance économique d'ici 2060 et sur les impacts environnementaux qui en résulteront. La croissance économique à l'échelle mondiale se traduit par une demande accrue en matériaux et en énergie.

L'intensité de cette demande pour chaque dollar du produit mondial brut (PMB) dépend de plusieurs facteurs, comme le type d'activités qui sont nécessaires pour soutenir le développement, le prix et la disponibilité des matériaux recherchés. Naturellement, les technologies utilisées pour l'extraction des ressources, la production des biens, leur utilisation et la disposition des déchets déterminent les impacts de la consommation. Mais d'abord, quelles sont les forces motrices qui vont déterminer cette croissance ?

L'augmentation de la population humaine et de la richesse individuelle sont les deux premières de ces forces. Il s'ajoutera deux milliards de personnes à la population planétaire, et la majorité vivra dans des villes de plus en plus grandes. L'OCDE prévoit que le PMB va quadrupler d'ici 2060, et que le produit national brut (PNB) moyen des pays émergents égalera celui des pays développés. Par comparaison, entre 1970 et 2005, le PMB a triplé.

Dans les pays émergents et dans les pays en développement, l'intensité de la demande en matériaux va donc augmenter. Dans les pays déjà industrialisés, en revanche, elle va diminuer. Mais au total, l'OCDE prévoit que si l'intensité de la demande en matériel et en énergie chute d'ici 2060, ce sera moins vite que la croissance économique. Cela signifie que nous produirons beaucoup plus de déchets, de polluants et de gaz à effet de serre (GES) qu'aujourd'hui au terme des courses si des mesures énergiques ne sont pas prises dès maintenant.

Par exemple, pour les projections d'émission de GES, elles culmineraient à près de 80 milliards de tonnes de CO_2 équivalent par année, en 2060, contre environ 50 milliards aujourd'hui. Cela serait catastrophique pour le climat planétaire et nous amènerait à un réchauffement dépassant largement quatre degrés Celsius, avec une augmentation rapide du niveau de la mer et des conséquences catastrophiques bien avant la fin du siècle. Pour stabiliser le climat à 1,5 degré au-dessus de la moyenne préindustrielle, le dernier rapport spécial du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) signale qu'il faudrait absolument que les émissions nettes de GES soient à moins de zéro dès 2040. Jugez de l'ampleur du défi!

En revanche, le rapport signale qu'on fera plus de recyclage en raison du prix plus élevé et de la rareté relative des ressources primaires. Mince consolation! Quant aux technologies, leur déploiement sera une affaire de marché. Si elles permettent de faire des économies, on les adoptera plus largement. C'est typiquement un raisonnement économique primaire.

Bien sûr, des prévisions économiques ne sont pas un chemin obligé. L'avenir n'est pas écrit. C'est là que les gouvernements de tout acabit entrent en scène.

Des municipalités jusqu'à l'ONU, les divers paliers de gouvernement ont un rôle incontournable à jouer dans la régulation de l'économie. C'est à eux d'établir les règles du jeu dans lesquelles les acteurs économiques pourront agir. Des mécanismes comme la fiscalité verte, par exemple, peuvent faire la différence en favorisant le déploiement de certaines technologies.

Les règlements encadrant le recyclage, la gestion des impacts environnementaux de l'extraction des ressources et l'interdiction pure et simple de certains produits sur le marché peuvent faire toute la différence. Mais pour cela, il faut que les gouvernements ne se contentent pas de stimuler la croissance économique et d'assister au pillage et à la destruction de l'environnement.

Sans courage politique, le scénario de l'OCDE est un cauchemar. Il faut agir tout de suite, notre avenir en dépend.



MON CLIN D'ŒIL — **STÉPHANE LAPORTE**
Collaboration spéciale

Le gouvernement a tenu à ce que le temps d'attente pour se procurer du pot soit le même que pour passer aux urgences.

CARREFOUR DES LECTEURS

Inciter les gens à bouger

Vendredi matin, sur les ondes d'une radio régionale, un membre du conseil de Saguenay (NDLR Michel Potvin) mentionnait que Saguenay doit trouver 7 millions de dollars. Dans les pistes de solution, celui-ci évoquait comme possibilité l'augmentation des coûts pour l'utilisation des piscines, et même l'augmentation de la carte de ski fond au parc Rivière-du-Moulin, allant même jusqu'à justifier l'augmentation en comparant le coût du parc Rivière-du-Moulin et celui du Norvégien, qui charge plus de 100 $ pour une même carte de ski. Monsieur, en agissant ainsi, vous diminuez l'accessibilité aux différentes installations sportives. Pour que les citoyens se mobilisent à bouger, il faut des installations, mais également une tarification des plus basses. Ce n'est pas le coût de la carte de membre de Rivière-du-Moulin qu'il faut augmenter, mais plutôt diminuer celui de la carte de membre du Norvégien. Ainsi, plus de gens en profiteront et seront actifs.

L'augmentation des salaires des élus de la ville est à coût nul, mentionne-t-il. Avec les postes de conseiller abolis et les nouvelles augmentations, c'est la même dépense pour Saguenay. Justement, le fait d'abolir des postes de conseillers municipaux avait, entre autres objectifs, celui de diminuer les coûts à la municipalité et non de les maintenir… Voilà quelques milliers de dollars trouvés.

Nicholas Bussières, professeur
Baccalauréat en éducation physique et à la santé
Chicoutimi

Religion patrimoniale historique

Croyez-vous encore à la laïcité de notre gouvernement ? La position ferme de François Legault sur le maintien du crucifix dans les lieux de pouvoir est éloquente. Seule la religion catholique, celle de la majorité, est respectée au Québec, dorénavant. Une enseignante ayant un foulard sur la tête se fera indiquer la porte de sortie et perdra son emploi alors qu'une autre pourra installer un crucifix dans sa classe à titre d'article patrimonial. La clause dérogatoire niant dorénavant le droit fondamental des minorités religieuses du Québec sera votée par un groupe de sympathisants au catholicisme avec un magnifique crucifix trônant fièrement au-dessus de leur tête.

La religion catholique coûte une fortune aux contribuables qui ne pratiquent pas, mais qui ont suffisamment de sympathie pour ne pas en faire un enjeu. Le maintien des lieux de culte, les assemblées de croyants pour participer à des rites ou se faire prêcher les vertus de chaque religion comme étant la seule valide sont placées au même rang que des œuvres de charité, ouvrant le droit à des exemptions fiscales importantes.

Gageons que notre gouvernement « laïque » ne s'attaquera pas à cela,

TWITTER twitter.com/lequotidien_cyb
FACEBOOK facebook.com/LeQuotidienProgres
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE OU UNE OPINION? redaction@lequotidien.com

actualités



PHOTO DU JOUR

Une controverse a pris naissance dans le petit village de Chipman, au Nouveau-Brunswick, alors que le conseil municipal a approuvé la mise en place d'un drapeau référant à la «fierté hétérosexuelle» L'étendard a été hissé 24 heures sur les terrains de la marina locale, avant d'être abaissé lundi matin. Selon les critiques, il s'agit d'un affront délibéré au mouvement LGBT. — PHOTO PC, ANDREW VAUGHAN

car la majorité qu'il flatte y verrait une attaque directe à leur religion patrimoniale historique.

Jeannot Vachon
Québec

Dire merci

Un ami de longue date me disait dernièrement qu'il était sur le marché du travail depuis plus de 25 ans et qu'il n'a jamais reçu un sou de pourboire, lui. Je lui ai alors demandé pourquoi il me tenait de tels propos, sachant très bien qu'il n'a jamais été un travailleur à pourboires.

Alors, il me dit : « Connais-tu la chanson de Robert Charlebois, Fais-toi z'en pas... ? Il y a un passage qui va ainsi : "Laisser un tip et dire merci/ Fais-toi z'en pas tout l'monde fait". » Puis, il enchaîna en me disant qu'en une seule journée, il avait donné près de 15 $ en pourboires à des employés dans deux restaurants, dans un café et dans un bar. Et personne ne l'avait remercié en plus. Il était plutôt découragé de cet état de fait. Je lui répondis qu'effectivement, c'était un peu troublant juste d'y penser. Et que j'étais ce qu'on appelle, moi aussi, un citoyen donneur de pourboires. Et que je remarquais assez souvent qu'on ne me remerciait pas, moi non plus, mais que c'est moi qui disais merci. Alors, on est en droit de se demander si on a assez donné. Donner plus que 15 % du montant indiqué sur la facture, ce n'est plus suffisant, semble-t-il. Donner 2 $ en pourboire sur une facture de 10 $ pour un repas servi au restaurant semble être insuffisant, lui dis-je. Faut pas oublier que le salaire minimum des travailleurs à pourboire au Québec est fixé à 9,80 $ l'heure et que la plupart ne reçoivent pas plus. Travailler à pourboires prend alors tout son sens.

L'autre jour, j'ai pris un café dans un resto qui revenait à 3 $. J'ai laissé 1,25 $ en pourboire à la serveuse. Elle m'a fait un grand sourire et m'a dit un gros merci. En fait, si j'avais laissé l'équivalent du 15 % communément admis, je ne lui aurais donné que 45 cents. Elle ne l'aurait pas trouvé drôle et elle ne m'aurait sans doute pas remercié. En fait, il y a eu un service effectué par ladite employée, exécuté avec entrain et bonne humeur. Son travail a été fait d'une façon professionnelle, même s'il ne s'agissait que de servir un café.

Alors, je dis à mon ami : « De deux choses l'une : soit on n'a pas les moyens de sortir en ville, d'aller au restaurant et de laisser un bon pourboire ; alors, on reste à la maison. Soit on travaille comme serveur dans un restaurant et si l'on trouve que ce n'est pas assez payant et que les clients ne donnent pas assez de bons pourboires, on change de job. Alors, plus personne n'aura besoin de remercier qui que ce soit pour un service offert ou pour un service rendu. » C'est un bien triste constat, mais c'est ainsi.

Mon ami m'a alors répondu : « Écoute, il y a là matière à réflexion, en effet, et je t'invite à aller boire un verre en ville, et surtout, je ne manquerai pas de laisser un bon pourboire, c'est le cas de le dire. »

Yvan Giguère
Saguenay

CONSTRUCTION D'UN TERMINAL MARITIME SUR LA RIVE NORD

Une première étape est franchie



MÉLYSSA GAGNON
mgagnon@lequotidien.com

La direction de l'Administration portuaire du Saguenay se réjouit de recevoir l'aval d'Environnement et Changement climatique Canada en vue de la construction d'un terminal maritime en rive nord du Saguenay.

Selon le directeur général, Carl Laberge, la décision de la ministre Catherine McKenna de donner le feu vert au projet arrive au terme d'un processus rigoureux et d'une évaluation exhaustive des effets environnementaux menée par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE).

Le DG est d'avis que cette « heureuse nouvelle permet d'avancer vers la réalisation de ce projet porteur et structurant » sur lequel l'Administration portuaire planche depuis plusieurs années.

« Nous passons donc à l'action avec la même approche que celle que nous avons privilégiée jusqu'à maintenant, c'est-à-dire avec ouverture, rigueur et transparence, et de concert avec le milieu et les parties prenantes afin de favoriser une cohabitation harmonieuse du projet dans sa communauté et son environnement, et d'en faire un élément déterminant du développement de notre région », a-t-il déclaré, par voie de communiqué.

S'il convient que bien des étapes demeurent d'ici à la première pelletée de terre, Carl Laberge croit que le projet vient de franchir un jalon important.

RICHARD MARTEL SE RÉJOUIT

Le député fédéral de Chicoutimi–Le Fjord, Richard Martel, s'est lui aussi réjoui de la décision de la ministre McKenna.

« C'est une belle journée pour Chicoutimi–Le Fjord, c'est une belle journée pour la région et pour le Québec ! C'est positif pour le développement régional et c'est positif pour nos travailleurs. Ça répond également à l'enjeu d'occupation du territoire et aux préoccupations des organismes et des maires qui ont été actifs dans cette démarche », a déclaré le député conservateur, aussi par voie de communiqué.

Le projet de terminal en rive nord du Saguenay ouvre une nouvelle voie de transport qui favorisera le développement du Plan Nord du Québec, pense Richard Martel.

La députée néo-démocrate de Jonquière, Karine Trudel, dont la circonscription inclut les municipalités de Saint-Fulgence et de Sainte-Rose-du-Nord, a elle aussi réagi à la décision favorable de la ministre. Elle a salué le travail des fonctionnaires et a souligné la patience des promoteurs dans ce dossier.

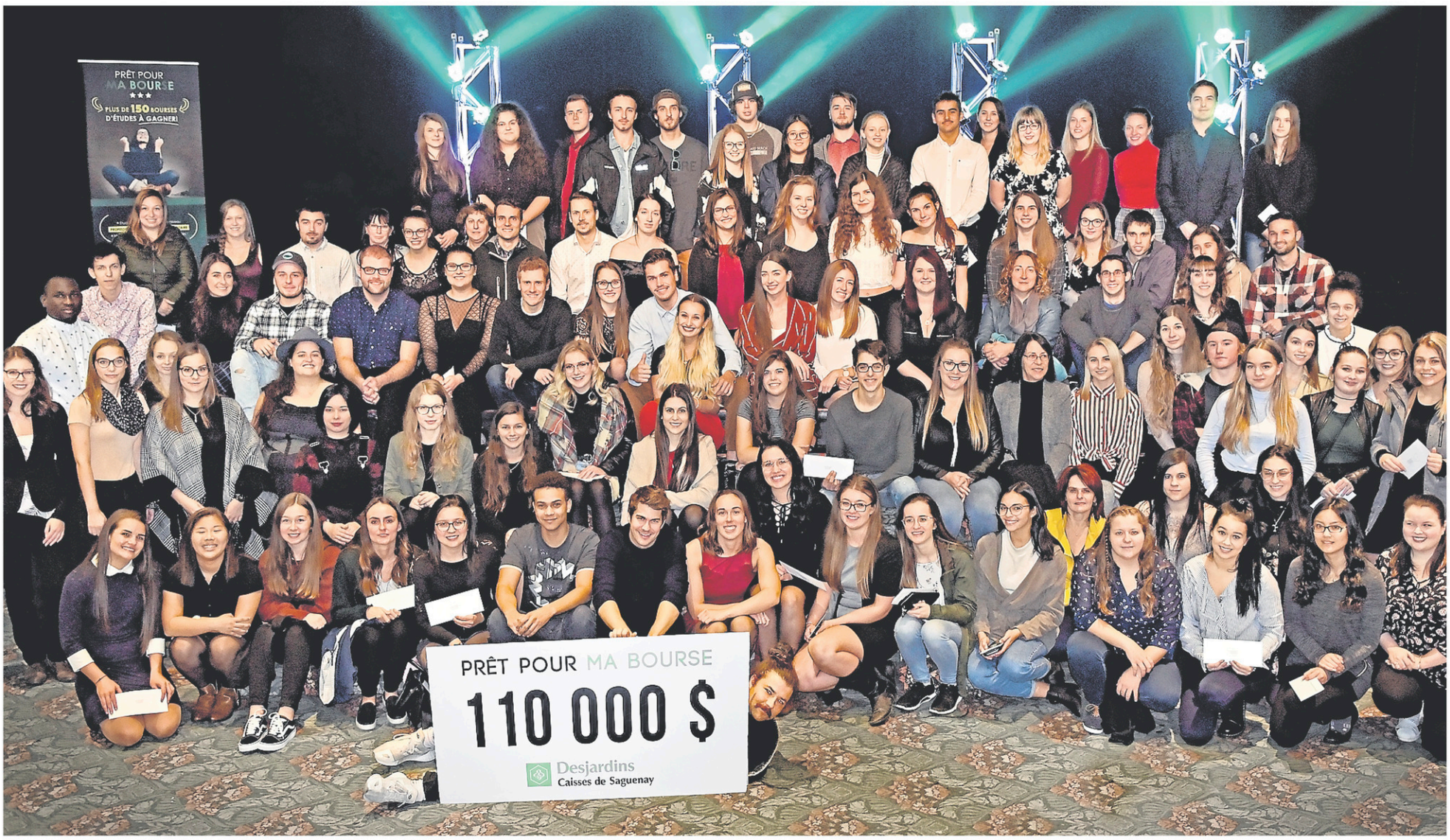
« L'étude du projet a débuté il y a plus de trois ans. Ayant été questionnée plusieurs fois sur le sujet, j'ai toujours prôné la patience et la rigueur. Malgré quelques accrocs liés à des questions d'échéanciers, notamment sur les périodes de consultation en pleines vacances estivales, je suis satisfaite du travail de l'équipe de l'Agence canadienne, avec qui j'ai eu l'occasion de discuter à plusieurs reprises au cours des deux dernières années afin de poser mes questions et transmettre mes commentaires. Maintenant que l'étude est dûment complétée selon les règles du processus en place, je crois que la balle est dans le camp d'Arianne Phosphate, qui devra compléter son financement pour justifier la construction du terminal », a-t-elle réagi.

Karine Trudel rappelle que l'entreprise minière et l'Administration portuaire du Saguenay « ont maintes fois répété que le projet était conditionnel au financement et à la construction de la mine du lac à Paul, située au nord de la circonscription de Jonquière ».

de lac & de fjord

facebook/LeQuotidienProgres @ redaction@lequotidien.com

› 110 000 $ EN BOURSES D'ÉTUDES DESJARDINS



Lors d'un gala réunissant plus de 900 de leurs jeunes membres à l'hôtel La Saguenéenne le 12 octobre, les cinq Caisses Desjardins de Saguenay ont remis 110 000 $ en bourses d'études à 155 étudiants de niveau professionnel, collégial et universitaire. Les bourses étaient tirées au hasard parmi les étudiants présents, et leur montant variait selon trois catégories, soit 750 $ pour le niveau professionnel et collégial, 1500 $ pour le niveau universitaire et 250 $ pour le volet participation. Pour être éligibles au tirage et être invités au gala, qui proposait d'ailleurs une prestation d'une heure du populaire humoriste Julien Lacroix, les étudiants inscrits à Prêt pour ma bourse devaient cumuler un minimum de trois coupons de participation. Ces coupons pouvaient être récoltés par le biais de différentes activités d'avril à septembre, dont notamment les assemblées générales de caisse, des conférences éducatives, des activités de réseautage ou via des sondages Facebook. Plus les étudiants participaient à ces rendez-vous coopératifs, plus ils augmentaient leurs chances de gagner une bourse. Chaque étudiant pouvait ainsi cumuler un maximum de 15 coupons. « En plus d'encourager la persévérance scolaire, ce programme se veut un levier nous permettant de faire de l'éducation financière auprès de nos jeunes membres et d'échanger avec eux afin d'adapter nos façons de faire à leurs attentes et à leurs besoins. Si nos caisses ont déployé autant d'efforts pour leur offrir un programme de bourses d'une aussi grande envergure, c'est que ces jeunes représentent ni plus ni moins que le futur de nos collectivités, ceux et celles qui ont l'importante responsabilité de façonner le visage qu'aura notre société de demain », soulignent d'une même voix les dirigeants et les directeurs généraux des Caisses Desjardins de Saguenay. — PHOTO COURTOISIE

› 500 $ DE LA FINANCIÈRE AGRICOLE



La Financière agricole du Québec a remis une bourse de 500 $ à Laurie Boivin, étudiante et finissante en Gestion et technologies d'entreprise agricole au Collège d'Alma. Sur la photo, M^me^ Boivin est en compagnie d'Yves Lefebvre, directeur régional de la Financière agricole du Québec, Richard Beaulieu, enseignant et responsable de la coordination départementale en Technologie agricole du Collège d'Alma, et Joël Gagné, directeur des études du Collège d'Alma. — PHOTO COURTOISIE

› HONORÉS PAR PROMOTION SAGUENAY

L'entreprise d'entraînement pédagogique Évolutad, de Techniques de comptabilité et de gestion du Cégep de Chicoutimi, représentée par messieurs Valentin Montmaurs et Marc Privé, et l'entreprise d'entraînement Propulsion carrière, représentée par mesdames Nathalie Prévost et Caroline Maltais, ont été honorées récemment par Promotion Saguenay pour l'organisation et le grand succès de la 20^e^ Foire des entreprises d'entraînement qui s'est déroulée à Saguenay en novembre 2017. — PHOTO COURTOISIE



BÂTIMENT DURABLE

Une solution pour l'avenir

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

Les ingénieurs, les architectes et le grand public auront une occasion de plus pour se familiariser avec le concept du bâtiment durable lors du lancement, mardi soir, de la saison de conférences de la section régionale du Conseil du bâtiment durable du Canada.

Alexandre Bouchard, président de la section régionale, accompagné de Cédrik Turcotte, responsable des communications, tous deux ingénieurs chez Martin Roy et Associés, expliquent que la mission du conseil est de promouvoir et de faire connaître le bâtiment durable en organisant quatre conférences par année avec des invités de choix. « Le bâtiment durable englobe l'économie, l'environnement, l'aspect social et le bien-être. Lorsqu'on pense au bâtiment durable, on pense tout de suite à l'économie d'énergie, mais on veut que les occupants soient confortables, et bénéficient d'une bonne qualité d'éclairage et d'air, puisque les Canadiens passent 90 % de leur temps à l'intérieur », explique M. Bouchard.

La gestion efficace de l'eau et de la climatisation constituent d'autres éléments faisant partie du concept pouvant mener à la certification LEED. « Il est vrai qu'il en coûte plus cher de construire à neuf selon le concept du développement durable, mais c'est plus rentable à long terme. L'intégration de la géothermie, de panneaux solaires, d'échangeurs d'air, de fenêtres orientées selon l'ensoleillement et de murs isolés sont autant d'éléments qui méritent d'être analysés au cas par cas. »

L'événement de ce soir se déroulera selon une formule 5 à 7, précédée d'un cocktail. Par la suite, Hugo Lafrance, directeur stratégies chez Lemay Architectes, présentera le nouveau siège social de l'entreprise, appelé Le Phénix, où travaillent 350 professionnels.

L'immeuble, qui était autrefois un entrepôt négligé construit dans les années 1950 dans le quartier sud-ouest de Montréal, a été complètement rénové pour tester de nouveaux concepts et des approches conformes aux critères d'excellence en bâtiment durable, avec des aires réservées pour la nourriture saine et des programmes d'activité physique.

M. Turcotte affirme que l'immeuble consomme autant d'énergie qu'il en produit.

Les deux porte-parole soutiennent qu'il est important que les professionnels s'intéressent au bâtiment durable et à la certification LEED, puisque, de plus en plus, les gouvernements exigent cette norme. « Si on ne veut pas que les entreprises régionales soient à la remorque et soient obligées de former des consortiums avec des firmes de l'extérieur pour accéder aux marchés publics, elles doivent s'intéresser au bâtiment durable », soutient M. Bouchard.



Alexandre Bouchard, président de la section régionale, accompagné de Cédrik Turcotte, responsable des communications, de Martin Roy et Associés, invitent les entreprises régionales à s'intéresser davantage au bâtiment durable. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

M. Turcotte conclut en affirmant que la nouvelle bibliothèque d'Arvida est en voie de devenir le premier bâtiment appartenant à Saguenay à être accrédité selon la norme LEED. Le centre de géomatique du Cégep de Chicoutimi, le poste de police de Saint-Ambroise, l'immeuble de Revenu Québec à Arvida et la nouvelle prison de Roberval sont également certifiés, tout comme devraient l'être le nouveau Palais de justice de Roberval et le nouveau hangar de la Base militaire de Bagotville.

ÉQUIPE LAVOIE²
UN CHOIX D'EXCELLENCE



viacapitale SLSJ HL INC.

HÉLÈNE LAVOIE FRI
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ, DA
418 693-4293

JACQUES LAVOIE
COURTIER IMMOBILIER
418 557-4293



LOUIS BRODEUR
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
418 590-3422

MARYLÈNE BOIVIN
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL BILINGUE
418 944-9533

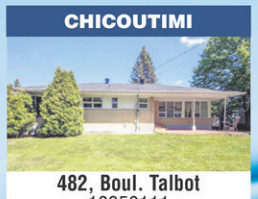
www.lavoieaucarre.com

CHICOUTIMI

176, Ballantyne
18931668

CHICOUTIMI

1413, Bois-de-Boulogne
25369403

CHICOUTIMI

482, Boul. Talbot
18259111

CHICOUTIMI

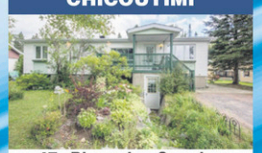
BORD DE L'EAU
2061, Ch. des Villas
9577610

CHICOUTIMI

1075, Melançon
9845250

CHICOUTIMI

CONDO
311, Panoramique
26878856

CHICOUTIMI

47, Place des Copains
22201968

CHICOUTIMI

1591, Portage
16105071

CHICOUTIMI

CONDO
316 – 1950, Roitelets
10184036

CHICOUTIMI

325, Yves-Thériault
12253833

CHICOUTIMI-NORD

200, Nicolet
27672256

CHICOUTIMI-NORD

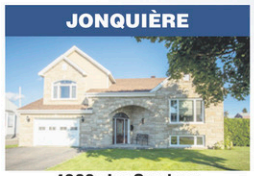
249, Riel
23227836

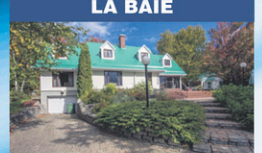
JONQUIÈRE

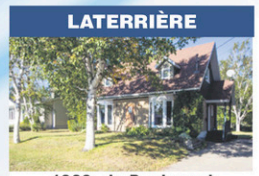
DUPLEX
1921-1923, Dubuisson
13803090

JONQUIÈRE

2307, Lamarche
9016708

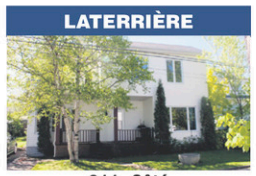
JONQUIÈRE

4263, Le Gardeur
21209388

LA BAIE

3772, Route de l'Anse-à-Benjamin
9341048

LATERRIÈRE

1369, du Boulevard
28802137

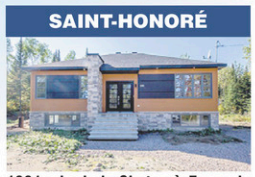
LATERRIÈRE

5446, Boul. Talbot
9555643

LATERRIÈRE

211, Côté
9389344

SHIPSHAW

3431, de l'Anse
16807158

SAINT-HONORÉ

1001, ch. de la Chutes-à-François
9751458

SAINT-HONORÉ

3865, ch. du Cap
22661443

SAINT-HONORÉ

154, des Chalets
24463980

SAINT-DAVID-DE-FALARDEAU

BORD DE L'EAU
142, 3e Chemin du Lac-Sébastien
13794422

LAROUCHE

BORD DE L'EAU
416, du Cap
27949943

5261672

PARTENARIAT ENTRE HUMANIS ET LE PARC INDUSTRIEL DU HAUT-SAGUENAY

Création d'un guichet unique



DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

Le centre Humanis du Cégep de Chicoutimi et l'Association du parc industriel du Haut-Saguenay ont conclu une entente de partenariat afin de faciliter la vie des dirigeants d'entreprises désireux d'obtenir des formations avec la création d'un guichet unique s'adressant aux 130 membres.

L'événement a été souligné, lundi matin, lors d'une présentation faite au Théâtre Banque Nationale, où on retrouvait une quarantaine de gens d'affaires et membres du personnel de l'institution.

Selon Manon Chapdelaine, directrice de la formation continue chez Humanis, des discussions passées tenues avec Nathalie Simard, directrice du parc industriel, ont amené les deux parties à conclure que l'offre de formation destinée aux entreprises est devenue compliquée pour les entrepreneurs avec la multiplication des sites des maisons d'enseignement privées, en plus des commissions scolaires et de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), qui sont également présentes dans le décor.

« On s'est dit qu'il manquait un guichet unique pour les niveaux de formation, et c'est pourquoi on a proposé d'être le point d'entrée et la jonction entre toutes les maisons d'enseignement et les 130 membres de l'association », explique Mme Chapdelaine.

« On s'est dit qu'il manquait un guichet unique pour les niveaux de formation. »

— Manon Chapdelaine



Manon Chapdelaine, directrice de la formation continue au centre Humanis du Cégep de Chicoutimi, Nathalie Simard, directrice générale de l'Association du parc industriel du Haut-Saguenay, Alexandre Harvey, président du conseil d'administration de l'association, et Mélanie Boulianne, agente de développement et conseillère pédagogique chez Humanis, ont dévoilé le nouveau partenariat. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

DÉVELOPPER UN RÉFLEXE

À titre d'exemple, un employeur œuvrant en métallurgie qui aurait besoin de perfectionnement pour son personnel pourrait requérir les services d'Humanis, qui pourrait le mettre en contact avec le Centre de métallurgie du Cégep de Chicoutimi, tandis qu'un autre ayant des besoins en chimie industrielle pourrait faire la même chose, même si cette formation est dispensée au Cégep de Jonquière.

« Le centre Humanis va entrer en lien avec le Cégep de Jonquière. On souhaite que les entreprises du parc industriel aient le réflexe de faire appel au centre Humanis pour toute prestation de formation », explique Mme Simard.

De la flexibilité et des ajustements sont possibles pour plusieurs sortes de besoins, comme la reconnaissance d'acquis, de la formation et du perfectionnement en ligne de courte durée, la diffusion de formations et d'ateliers, des offres de stage ou des visites industrielles destinées aux jeunes.

Mme Simard a mentionné que le nouveau partenariat développé avec le centre Humanis fera l'objet d'une présentation le 15 novembre lors du cocktail annuel de l'association.

FORMATION GRATUITE

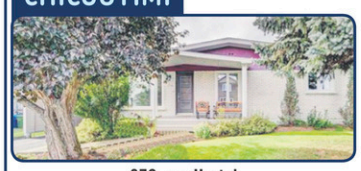
Le Centre Humanis souligne cette année son 20e anniversaire de fondation et pour l'occasion, l'institution offrira gratuitement une microprogrammation de 98 heures de formation spécialisée dans le développement d'affaires, la commercialisation, la gestion et la productivité et le leadership.

Les gestionnaires et entrepreneurs pourront suivre ces formations en ligne, dispensées à raison de six heures par semaine, autour de trois blocs distincts, soit le Web et les réseaux sociaux (39 heures), les ventes et le marketing (24,5 heures) la comptabilité (24,5 heures) et les ressources humaines (14 heures).

viacapitale SAGUENAY-LAC-ST-JEAN AGENCE IMMOBILIÈRE

CHICOUTIMI

2004, rue du Merlot
Nouveau jumelé avec abri d'auto.
Denise Blanchette 418 820-6277

CHICOUTIMI

872, rue Hertel
Verrière et terrain intime. Je vous attends!
Louise Belley 418 820-3198

CHICOUTIMI

2310, des Roitelets
Beau et grand condo rez-de-chaussée, foyer, grand îlot, 2 remises et 2 stationnements. BIENVENUE!
Michelle Claude 418 591-0053

JONQUIÈRE

3210, des Cassandres
André Dubé 418 818-6677

viaPROTECTIONS
propriétaire domiciliaire hypothécaire

5348939

VISITEZ NOS MAISONS VIACAPITALE ET AIMEZ NOTRE PAGE FACEBOOK

Équipe Dubé Poulin



Appelez-nous! ON VEND!

André Dubé
Courtier immobilier
418 818-6677

Caroline Poulin
Courtier immobilier
418 817-1212

Éric Dubé
Courtier immobilier
418 815-0545

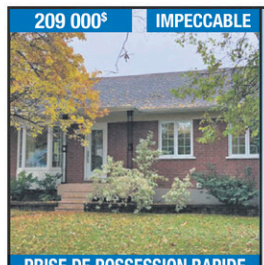
7/7 JOURS OPINION GRATUITE DE LA VALEUR MARCHANDE


SANS VOISIN ARRIÈRE MLS : 19616388
JONQUIÈRE : 2309, SAUCIER


MLS : 25439662 MLS : 11578486
JONQUIÈRE : 1892, LAPOINTE, 1890, LAPOINTE

5348712

209 000$ IMPECCABLE


PRISE DE POSSESSION RAPIDE
JONQUIÈRE
3163,
rue Cadieux
MLS: 23113286

viacapitale Pour vendre ou acheter
Courtier immobilier
Agence immobilière Saguenay-Lac-Saint-Jean
viaPROTECTIONS
propriétaire domiciliaire hypothécaire


Michelle AUDET
Courtier immobilier
418 812-8811
michelleaudet1@gmail.com

FAUT VOIR


PRÈS DES SERVICES ET DU CÉGEP
JONQUIÈRE
3910,
rue d'Orléans
MLS: 25447070

5348907

COLLISION MORTELLE À SAINT-GÉDÉON

Le cellulaire probablement en cause

PIERRE-ALEXANDRE MALTAIS
pamaltais@lequotidien.com

La femme de 24 ans morte tragiquement après être entrée en collision avec un poids lourd il y a un an sur la route 170 à Saint-Gédéon pourrait avoir été distraite par son cellulaire, conclut le Bureau du coroner.

Le soir du 26 octobre 2017, Noémie Côté circule en direction ouest sur la route qui relie Saint-Bruno à Saint-Gédéon quand son véhicule Honda Civic 2009 dévie de sa voie pour aller s'écraser sur un camion-remorque qui arrive en sens inverse.

L'impact ne laisse aucune chance à la jeune conductrice. Son corps est retrouvé dans le fossé du côté nord de la route et les secours font un constat de mort évidente à leur arrivée sur place vers 21 h 50.

Dans son rapport rendu public lundi, la coroner Nancy Bouchard conclut qu'il est « probable que l'accident ait été causé par une distraction due à la manipulation du téléphone cellulaire » de la victime.

Son raisonnement se base sur des informations récoltées auprès de l'ami qui avait passé la soirée avec la victime le jour du drame. Ce dernier a indiqué au coroner que M^me^ Côté s'était connectée une dernière fois à Messenger à 21 h 37, soit l'heure approximative du face-à-face è la suite duquel elle a perdu la vie.

Cette information n'a toutefois pas été confirmée puisque la coroner indique qu'il a été impossible de valider avec le registre de la compagnie de téléphone. D'après ce rapport, les derniers échanges avec son téléphone ont été faits à 18 h 40.

L'enquête du coroner a par contre permis de déterminer que la femme de 24 ans avait échangé pas moins de 16 messages textes avec un ami alors qu'elle était au volant le matin du 26 octobre 2017.

Décrite comme une fille active, sportive et enjouée par sa famille, Noémie Côté était allée rejoindre un ami à Jonquière le jour de l'accident. En sa compagnie, elle avait consommé du vin et de la bière. La coroner Bouchard note ainsi dans son rapport qu'il est aussi « possible que la consommation d'alcool ait réduit les facultés de conduire de M^me^ Côté. »

Les prélèvements qui auraient pu indiquer son taux d'alcool ont été impossibles à réaliser en raison de l'état du corps, démembré à certains endroits sous la force de l'impact.

Le face-à-face mortel est survenu devant les Serres Dame Nature de Saint-Gédéon. Après la collision initiale, un troisième véhicule avait aussi percuté les débris avant de s'immobiliser sur la chaussée de la 170.



Noémie Côté circulait sur la route qui relie Saint-Bruno à Saint-Gédéon, au moment de la collision mortelle.
— ARCHIVES LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS



5348711



5343634

CANNABIS

Gardez l'emballage ou la facture, dit la police



MARC ALLARD
mallard@lesoleil.com

La police de Québec incite les gens qui achètent de la marijuana à la Société québécoise du cannabis (SQDC) à garder l'emballage original ou la facture pour éviter des soupçons de possession de cannabis illégal.

Dans la nuit de dimanche à lundi, des patrouilleurs du Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) ont arrêté un homme de 40 ans, de Lévis, pour avoir conduit sous l'effet de la drogue. Mais les policiers l'ont aussi arrêté pour possession de cannabis illégal.

Cinq jours après la légalisation de la marijuana, le SPVQ n'a pas tardé à appliquer un article de la loi fédérale sur le cannabis qui interdit de posséder du cannabis illicite.

Étienne Doyon, porte-parole de la police de Québec, rappelle que seul le cannabis acheté à la Société québécoise du cannabis est légal au Québec.

«Pour que les gens n'aient pas à avoir de soucis», le SPVQ les encourage à «conserver soit une preuve d'achat ou leur emballage d'origine» de la SQDC, explique M. Doyon.

Ceux qui songeaient à réunir leur pot acheté à la SQDC dans un sac Ziploc devront peut-être se raviser. Quant à ceux qui possèdent toujours du cannabis acheté sur le marché noir, ils s'exposent à une arrestation et à une accusation de possession de cannabis illicite s'ils se font épingler.

Les contrevenants adultes reconnus coupables à la suite d'une accusation s'exposent à un maximum de cinq ans de prison moins un jour. Pour une possession moins grave, une amende maximale de 5000 $ et un emprisonnement maximal de six mois – ou l'une de ces peines – sont prévus dans la loi.

«UNE COCOTTE, C'EST UNE COCOTTE»

Reste à savoir comment les policiers seront en mesure de prouver qu'il s'agit bien de cannabis illicite. Car cette preuve «relève de l'enquête policière», précise Jean-Pascal Boucher, porte-parole du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP).

Lundi, le SPVQ ne pouvait pas révéler comment les policiers ont pu déterminer que le suspect aurait possédé du cannabis illicite.

Chose certaine, toutefois, la preuve est plus dure à faire lorsqu'un suspect nie qu'il s'agit de marijuana illégale.

Hormis l'emballage, le cannabis de la SQDC et le pot en vente sur le marché noir ont une apparence très similaire. «À l'oeil, on ne peut pas distinguer, dit Claude Rouillard, expert en neuropharmacologie et professeur au département de psychiatrie de l'Université Laval. Une cocotte, c'est une cocotte.»



Hormis l'emballage, le cannabis de la SQDC et le pot en vente sur le marché noir ont une apparence très similaire. — PHOTO LE SOLEIL, FRÉDÉRIC MATTE

Le cannabis de la SQDC présente toutefois des paramètres connus, note M. Rouillard. Ce n'est pas le cas de la marijuana illégale, dont les niveaux de THC et de CBD – des ingrédients psychoactifs du cannabis – peuvent varier beaucoup plus.

Pour déterminer qu'il s'agit bien de pot illicite, il faudrait être en mesure de comparer sa composition avec les Blue Dream, Pink Kush, Great White Shark et les dizaines d'autres sortes de cannabis légal à la SQDC. Ce qui exigerait des analyses en laboratoire.

Le SPVQ demande fréquemment ce genre d'analyses pour d'autres types de drogues au Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale, à Montréal. Mais celles-ci ne présentent pas de contreparties légales.

CE QUE DIT LA LOI FÉDÉRALE

Article 8 (1) b) › Il est interdit à tout individu âgé de 18 ans ou plus d'avoir du cannabis en sa possession lorsqu'il sait qu'il s'agit de cannabis illicite.

Trop de déchets

Certains acheteurs de cannabis se plaignent du fait que les emballages volumineux nuisent à l'environnement.

Conformément aux directives de Santé Canada, l'emballage doit prévenir la contamination du cannabis, être inviolable et à l'épreuve des enfants – une avancée par rapport aux sacs en plastique dans lesquels le produit était souvent vendu avant sa légalisation. Allan Rewak, directeur général du Conseil canadien du cannabis, a affirmé que l'industrie s'inquiétait des problèmes potentiels de traitement et de valorisation des déchets «depuis un moment», mais comprenait également la prudence de Santé Canada. Il a souligné que tous les emballages et les mises en garde doivent être de certaines dimensions et également contribuer à mettre le produit hors de la portée des enfants, ce qui augmente la quantité de matériaux utilisés. Selon lui, «la bonne nouvelle est que la majorité des produits d'emballage sont recyclables».

M. Rewak, dont l'organisation représente des producteurs autorisés de cannabis médicinal, affirme que l'industrie aimerait travailler avec le gouvernement pour réduire les emballages. Il explique que les avertissements pourraient figurer sur un encart dans un emballage déjà scellé avec un timbre d'accise.

Appelée à commenter cet enjeu, une porte-parole de Santé Canada, Maryse Durette, a fourni un lien vers la réglementation sur le cannabis et a suggéré de soumettre toute autre question aux gouvernements provinciaux sur la manière de se conformer à ces règles.

PRESSE CANADIENNE

APPEL À TOUS
HOMMAGE AUX MEILLEURS!
VOUS AVEZ RÉALISÉ UN EXPLOIT?
DITES-LE-NOUS!
Racontez-nous votre accomplissement ou celui d'un proche à **hommageauxmeilleurs@gcmedias.ca**. Nous publierons quelques-unes de vos histoires sur toutes nos plateformes en novembre.
PAPIER / INTERNET / TABLETTE / MOBILE
UNE INITIATIVE DE GROUPE CAPITALES MEDIAS fromages d'ici
5349306

L'ex-attaché d'Alexandre Cloutier engagé à l'UQAC

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

Le secrétaire général et vice-recteur aux partenariats de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), Alexandre Cloutier, a embauché son ex-attaché politique Jean Briand à titre de consultant pour une période de six mois afin de le seconder dans la définition de ce nouveau vice-rectorat.

La nouvelle a été annoncée à la communauté universitaire dans une note de service transmise au personnel la semaine dernière. Les services de M. Briand ont été proposés par le vice-recteur et tout indique que cette idée a obtenu le feu vert de la direction de l'établissement.

La porte-parole de l'UQAC, Marie-Karlynn Laflamme, a assuré que le poste en question était d'une durée de six mois et qu'aucune décision n'est prise pour l'avenir. Si jamais il devait y avoir des besoins pour un poste permanent, l'UQAC procédera à un appel de candidatures, a-t-elle expliqué.

Alexandre Cloutier occupe un nouveau poste, qui remplace celui connu autrefois sous le nom de secrétaire général et vice-recteur aux affaires étudiantes. Marie-Karlynne Laflamme affirme que le vice-rectorat aux partenariats doit être défini, puisqu'il s'agit de la création d'une structure provenant des demandes des partenaires de l'université.

« Alexandre Cloutier avait besoin d'aide pour la mise en place de ce nouveau vice-rectorat. Il a proposé Jean Briand. Le candidat proposé possède une bonne connaissance des différents partenaires de l'UQAC. L'idée a été retenue. Nous considérons qu'il s'agit d'un atout pour l'organisation », a poursuivi la porte-parole de l'université.

Les partenariats que l'université entend développer visent autant l'enseignement que le développement régional. La porte-parole a fait état des projets de formation, de recherche et développement ainsi que certains projets structurants de développement dans la région qui pourraient bénéficier d'un accompagnement des différentes composantes de l'université. « Jean Briand se voit confier la tâche de participer à la mise sur pied des activités de partenariat du nouveau vice-rectorat et d'accompagner le vice-recteur dans la mise en place d'une structure de fonctionnement pour le développement du secteur », précisait la note de service.

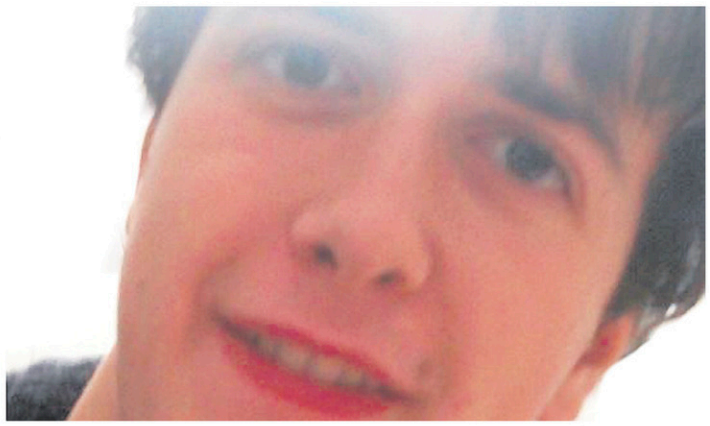
Cette embauche n'a pas fait que des heureux dans les murs de l'université. *Le Quotidien* a reçu des courriels hostiles à cette nomination.



Jean Briand a été engagé à titre de consultant par l'UQAC pour une période de six mois. Il secondera Alexandre Cloutier. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN



› SUSPECTÉ DE CRIMES SEXUELS



Le Service des enquêtes sur les crimes majeurs de la Sûreté du Québec tente d'identifier un suspect qui aurait commis des crimes à caractère sexuel possiblement entre 2008 et 2013. Les images du suspect ont été découvertes dans du matériel numérique lors d'une autre enquête. Les enquêteurs ne peuvent pas en dire plus à propos de la nature des crimes ni de l'endroit où ils auraient été commis «par respect des victimes», indique la SQ. L'homme recherché a les yeux et les cheveux bruns, et les enquêteurs ont déterminé qu'il s'exprime en français avec un accent québécois. Il a également deux grains de beauté près de la bouche. Toute personne qui aurait de l'information peut la transmettre à la Centrale de l'information criminelle de la Sûreté du Québec, au 1 800 659-4264. **PIERRE-ALEXANDRE MALTAIS** — PHOTO COURTOISIE

ARVIDA: 1933, FAY
186 500 $
Grand bungalow sans voisin arrière. 5 chambres, idéal pour grande famille. Cuisine avec évier en granite et salle de bains rénovée. SOUS ÉVALUATION MUNICIPALE!
Centris : 28547471
ARVIDA: 2727, MCLEOD
146 000 $
Jumelé avec cachet, très bien situé, à prox. du Carré Davis et des services quotidiens. Magnifique cuisine rénovée qui saura vous plaire. 2 ch. et 1 s.b. Garage détaché de 12x28. Libre immédiatement! À voir!
Centris : 13878820
JONQUIÈRE: 2062, DE LA TAMISE
179 900 $
Maison tout brique, beau hall d'entrée, 3 ch. (possibilité de 4) et 2 salles de bains. Beau terrain avec piscine hors-terre. Sous l'évaluation municipale!
Centris : 13081671
Proprio Direct
Marie-Eve Rathé
Courtier immobilier résidentiel
418 817-4933
marieratte@hotmail.com
5340555

VAGUE & VOGUE
ESPACE D'EAU | CUISINE ET SALLE DE BAIN
Vague&Vogue | 2424, rue Cantin, suite A, Jonquière | 418-547-2135 | vagueetvogue.com
5336872

Guy Ouellette prêtera serment en privé à l'Assemblée nationale

Guy Ouellette, seul député indépendant de l'Assemblée nationale, ne veut pas que les projecteurs soient braqués sur lui le jour où il sera assermenté.

Exclu du caucus libéral, M. Ouellette n'a pas encore prêté serment pour agir comme député, comme l'ont fait tous ses autres collègues la semaine dernière. « Son assermentation est de nature privée et, à sa demande, la date ne sera pas communiquée », explique Julie Champagne, responsable des relations médias à l'Assemblée nationale.

M^me^ Champagne indique qu'il arrive que des prestations du serment de député ne soient pas ouvertes au public, parce qu'il n'existe pas d'obligation en ce sens. Pour que le serment soit valide, il faut toutefois que le secrétaire général de l'Assemblée nationale, Michel Bonsaint, soit présent.

Ancien policier, M. Ouellette siège comme député libéral depuis 2007. Depuis que le Parti libéral du Québec l'a exclu de son caucus à cause d'un bris de confiance, il n'a pas accordé d'entrevue.

En campagne électorale, il a été révélé que M. Ouellette avait coulé des renseignements à la Coalition avenir Québec en 2016 afin d'embarrasser son propre gouvernement. Philippe Couillard avait alors défendu son candidat.

C'est le nouveau chef intérimaire Pierre Arcand, avec l'aval de tous les députés libéraux, qui lui a montré la porte le 5 octobre dernier.

Rappelons qu'en octobre 2017, son arrestation par l'Unité permanente anticorruption (UPAC) en lien avec une fuite de documents d'enquête a causé un immense choc à l'Assemblée nationale. M. Ouellette s'était alors retiré du caucus libéral avant d'être réintégré un mois plus tard. À ce jour, aucune accusation n'a été portée contre lui et le député se fait plutôt discret. **PATRICIA CLOUTIER, LE SOLEIL**

› 150 ÉLÈVES DE CHICOUTIMI ACTIVENT LEURS PIEDS



Plus de 150 enfants de l'École primaire Antoine-de-Saint-Exupéry de Chicoutimi ont participé à une randonnée de cinq kilomètres, lundi midi, à l'occasion du défi Active tes pieds. Sous la responsabilité du professeur d'éducation physique Dominic Simard et de ses collègues enseignants, les élèves se sont rendu sur la Zone portuaire et sur la rue Racine, accompagnés pour l'occasion par Francine Maltais, de l'équipe Réseau Dignité, qui parraine cette école dans le cadre du Grand Défi Pierre Lavoie. Les enfants ont comme objectif de marcher 6000 kilomètres, comme s'ils traversaient le Canada d'un océan à l'autre. En additionnant les distances des différentes activités, les jeunes ont marché quelque 4000 kilomètres jusqu'à maintenant. **ROGER BLACKBURN** — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LEVESQUE

CABINET FANTÔME DU PLQ

Prix de consolation pour Barrette

JEAN-MARC SALVET
jmsalvet@lesoleil.com

L'ex-ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, souhaitait hériter du Conseil du trésor dans un éventuel « gouvernement Couillard 2 ». Prix de consolation: il sera le critique de l'opposition officielle en cette matière.

Les postes du « cabinet fantôme » de l'aile parlementaire libérale ont été attribués par le chef intérimaire, Pierre Arcand. Si M. Barrette posera des questions à Christian Dubé, le président du Conseil du trésor nommé la semaine dernière par le premier ministre François Legault, il sera aussi le vis-à-vis libéral du ministre des Transports, François Bonnardel.

La députée Isabelle Melançon devient critique du Parti libéral du Québec (PLQ) en Culture, Communications et Protection de la langue française, tandis que sa collègue Marie Montpetit surveillera le travail de la ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Marie Chantal Chassé. Les deux élues libérales intervertissent leurs rôles par rapport aux postes ministériels qu'elles ont occupés sous Philippe Couillard.

L'ex-hockeyeur Enrico Ciccone a été nommé porte-parole de son parti en Sports, Loisirs et Saines habitudes de vie. Hélène David sera entre autres critique en matière de Laïcité, une délicate responsabilité ministérielle qui relève de Simon Jolin-Barrette.

L'ex-ministre des Transports, André Fortin, qui n'écarte pas la possibilité de se lancer dans la future course à la direction du PLQ, s'occupera de Santé, de Santé publique et de Vitalité des régions. Ainsi en a décidé Pierre Arcand.

L'ex-ministre des Finances, Carlos J. Leitão, surveillera le travail de son successeur, Éric Girard. S'ils ne seront pas d'accord en tout, les deux hommes parleront néanmoins le même langage.

Le député de Jean-Talon, Sébastien Proulx, seul rescapé libéral dans la capitale et dans l'Est-du-Québec, a été chargé par son chef de poser des questions sur la Capitale-Nationale à la vice-première ministre et ministre Geneviève Guilbault.

Il hérite aussi du domaine des Institutions démocratiques. C'est lui qui s'opposera au projet de mode de scrutin proportionnel lorsque le débat s'amorcera, lorsque la ministre Sonia Lebel présentera le projet de loi *ad hoc*. M. Proulx avait déjà été désigné leader parlementaire par Pierre Arcand il y a deux semaines.

Spécialiste des questions de fiscalité internationale, Marwah Rizqy a été choisie par son chef pour suivre les dossiers de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Stratégie numérique.



À défaut d'être le président du Conseil du trésor d'un « gouvernement Couillard 2 », Gaétan Barrette sera le critique de l'opposition officielle en cette matière. — ARCHIVES LA PRESSE

Vos courtiers de Chicoutimi au 345, des Saguenéens, #30

Centris #20425235



Logez-vous pour peu, située entre Chicoutimi et La Baie, revenu logement 3 ½, idéale premier acheteur, excellent rapport qualité/prix.

PRIX RÉDUIT DE BEAUCOUP

LIBRE RAPIDEMENT

CHICOUTIMI
1870-1872, LAVOIE



Samuel DESBIENS
418 820-9145
Courtier immobilier agréé

Centris #15273288



Sur terrain sans voisin arrière 48 331 pi ca., 1 garage attaché + 1 détaché, spa, cuisine et salle de bain rénovées.

INTIMITÉ ASSURÉE, À QUELQUES MINUTES DE CHICOUTIMI

ST-HONORÉ
1271, ROUTE MADOC



Marie-Claude SIMARD
418 591-0937
Courtier immobilier

L'IMMOBILIER, C'EST NOTRE VIE DEPUIS TOUJOURS

5344460

POUR VENDRE OU ACHETER
rcomeau@sutton.com



Rodrigue Comeau
Courtier immobilier
GROUPE Sutton NOUVELLE DEMEURE AGENCE IMMOBILIÈRE
418 540-2442
418 542-7587



VENDUE

JONQUIÈRE: 2503, Comtois
Construite en 1990, 3 ch. (2+1), garage 18x24 isolé, près du centre commercial, état neuf. MLS: 27131526

515 000 $



LAC-KÉNOGAMI: 8200, Route Kénogami
Construite en 2018, en bordure du lac. 3 ch. Véritable domaine. MLS: 21629261

389 000 $



LAC-KÉNOGAMIL:4616, des Patriotes
Construite en 2003, en bordure du lac Kénogami. 2 ch. avec poss. d'une 3e. Excellente qualité. MLS: 20554122

PRIX RÉVISÉ: 195 000 $



CANTON TREMBLAY: 105, Élie
3 ch., 2 garages, sous-sol aménagé au complet, armoires récentes. Très bien entretenue. MLS: 16353148

5344467

Dix députés du PQ aux mains pleines

À 10 députés seulement, les membres de l'aile parlementaire du Parti québécois (PQ) devront suivre de nombreux dossiers chacun.

La députée Véronique Hivon a été désignée critique de son parti en Éducation, en matière de Famille, de Justice aussi, de Relations Québec-Canada, d'Accès à l'information et de Soins de fin de vie.

Son collègue Sylvain Gaudreault a été chargé par son chef parlementaire, Pascal Bérubé, de talonner les ministres du gouvernement caquiste porteurs de plusieurs dossiers d'importance (voir autre texte).

Catherine Fournier, la plus jeune de tous les élus du Parlement, posera des questions aux responsables ministériels suivants : Économie, Immigration, Transports, Réforme des institutions démocratiques, Condition féminine et Métropole.

Le chef Pascal Bérubé s'est gardé le délicat dossier de la laïcité et ceux concernant la capitale.

Les députés Sylvain Roy, Lorraine Richard, Martin Ouellet, Harold Lebel, ainsi que les recrues Mégane Perry Mélançon et Joël Arseneau se partagent 21 autres dossiers.

« L'accessibilité aux soins de santé et aux services sociaux doit rapidement être élargie et les aînés doivent être assurés de vivre dans des conditions dignes », a affirmé le chef parlementaire intérimaire, Pascal Bérubé, par voie de communiqué de presse.

« De plus, un grand chantier de rénovation des écoles et d'ajout de ressources pour favoriser la réussite des élèves est nécessaire et urgent. Et il faut répondre sans tarder à l'enjeu criant de la pénurie de main-d'œuvre, qui freine notre développement économique. »

« Ignoré par le premier ministre lors de la récente campagne électorale, l'environnement doit devenir une priorité de tous les instants pour le Québec », a aussi indiqué Pascal Bérubé, en faisant en quelques phrases le tour de plusieurs sujets de société.

Les travaux de l'Assemblée nationale reprendront le 27 novembre. Cette session parlementaire d'automne sera de courte durée, puisqu'elle s'étirera sur deux semaines à peine.

Avec les dernières élections générales, le Parti québécois est passé du rang d'« opposition officielle » à celui de « deuxième groupe d'opposition ».

JEAN-MARC SALVET, LE SOLEIL

GYMNASE DU PATRO DE JONQUIÈRE

Sylvain Gaudreault interpelle Andrée Laforest

MÉLYSSA GAGNON
mgagnon@lequotidien.com

Quelques jours à peine après l'assermentation des parlementaires à Québec, le député de Jonquière à l'Assemblée nationale, Sylvain Gaudreault, interpelle la nouvelle ministre responsable de la région, Andrée Laforest, dans le dossier de la refonte du gymnase du Patro de Jonquière.

Lundi, Sylvain Gaudreault a utilisé le réseau social Facebook pour diffuser une lettre qu'il a envoyée à la nouvelle ministre, élue sous l'égide de la Coalition avenir Québec (CAQ) le 1er octobre.

« J'ai toujours dit que le dossier du gymnase du Patro serait au-dessus de la pile après les élections. Je ne voulais pas perdre de temps. Aujourd'hui, j'ai écrit à Mme Laforest et j'ai envoyé la lettre en copie conforme au ministre de l'Éducation, des Loisirs et du Sport et à la ministre déléguée. J'ai réitéré l'importance de ce dossier pour Jonquière et j'ai demandé une rencontre », a résumé Sylvain Gaudreault, au téléphone.

On sait que le précédent gouvernement libéral a refusé d'accorder une subvention de 2 millions $ pour la construction d'un gymnase neuf au Patro, nécessaire pour que l'organisme communautaire et de loisirs puisse poursuivre sa mission. Une campagne de financement a été déployée par le Patro, à laquelle plusieurs entreprises et acteurs du milieu ont contribué. La générosité des gens a permis de recueillir 2 millions $, soit la moitié de l'enveloppe requise.

Dans la correspondance acheminée à la ministre Laforest, Sylvain Gaudreault rappelle l'engagement de son chef, François Legault, à l'égard du projet. « L'objectif est de voir ensemble quelles sont les solutions. Le gouvernement a-t-il l'intention de reconduire le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives ? Est-ce qu'il reste des sommes résiduelles de ce programme qu'on pourrait appliquer au Patro ? Bref, je veux voir avec la ministre si elle entend réaliser le projet », poursuit Sylvain Gaudreault.

Le député veut profiter d'une rencontre avec la nouvelle ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et députée de Chicoutimi pour aborder d'autres enjeux d'importance pour sa circonscription. Il cite, en exemple, le sujet de la concertation régionale, dans la foulée de l'abolition, par le gouvernement de Philippe Couillard, des conférences régionales des élus.

PORTE-PAROLE

Lundi, Sylvain Gaudreault a été nommé porte-parole de son parti en matière de Santé, d'Environnement et d'Énergie, des ministères d'importance.

S'il est beaucoup associé à l'environnement et à la lutte contre les changements climatiques, le député jonquiérois est peut-être moins associé au domaine de la santé. Le principal intéressé estime que les deux thèmes sont interreliés.

« On n'a qu'à penser au phénomène du smog et à ses conséquences sur la santé. Même chose pour les îlots de chaleur, qui touchent les populations vulnérables. La pollution atmosphérique a des répercussions importantes sur la santé de la population. Il y a beaucoup de liens à faire avec l'environnement », fait valoir Sylvain Gaudreault, seul représentant du Parti québécois de la région à avoir remporté la faveur populaire il y a trois semaines.

Parmi les dossiers d'importance en santé aux yeux du péquiste, il cite la pérennité du service de médecins à domicile Jonquière Médic et l'urgence de l'hôpital de Jonquière comme des éléments prioritaires pour son secteur.



Le député de Jonquière, Sylvain Gaudreault —ARCHIVES LA PRESSE,



5344429

COMMOTION SUR TWITTER

Un ministre victime d'un faux compte

PATRICIA CLOUTIER
pcloutier@lesoleil.com

Le faux compte Twitter du nouveau ministre des Finances du Québec, Éric Girard, a causé une certaine commotion lundi dans le monde parlementaire et journalistique.

Créé dimanche, ce compte qui avait toutes les allures d'un compte officiel a fait le plein de plus de 800 abonnés en moins de 24 heures. Abonnés qui ont tous été induits en erreur. Parmi eux, l'attachée de presse du premier ministre François Legault, des journalistes, du personnel politique, de même que plusieurs nouveaux élus caquistes.

Ce faux compte a surpris lundi en annonçant en français et en anglais que Christine Lagarde, directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), était décédée dans un accident de la route.

La Coalition avenir Québec (CAQ) a réagi quelques minutes plus tard en dénonçant la fausse information véhiculée par ce compte. « C'est une mauvaise blague. M. Girard n'a pas de compte sur Twitter à l'heure actuelle », soutient Ewan Sauves, attaché de presse au cabinet du premier ministre.

La CAQ promet d'être plus vigilante. « On a peu d'emprise sur les faux comptes, mais c'est certain qu'on va tenter de surveiller ça de près, pour ne pas induire la population en erreur », ajoute M. Sauves.

Environ une heure après avoir été dénoncé par la CAQ, le compte est disparu de Twitter, et son auteur a révélé son identité. Il s'agit du journaliste italien Tommasso Debenedetti, qui a plusieurs coups semblables à son actif.

CORPS INCENDIÉS À TROIS-RIVIÈRES

Un des cadavres identifiés

MARTIN LAFRENIÈRE
ET GABRIEL DELISLE
martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca



Michel Lamy, en compagnie de son fils Steve Lamy, lors de leur comparution au Palais de justice de Trois-Rivières en 2014 à la suite d'une intervention des inspecteurs de la Commission de la construction du Québec qui avait tourné au vinaigre en 2011. Alors accusé de voie de fait contre un policier et sans antécédents juridiques, Michel Lamy avait plaidé coupable et bénéficié d'une absolution inconditionnelle en échange d'un don de 500 $. — ARCHIVES LE NOUVELLISTE

TROIS-RIVIÈRES — Steve Lamy est bel et bien un des deux individus dont le corps calciné a été trouvé le 10 octobre dans un véhicule incendié à Trois-Rivières.

Au cours des derniers jours, plusieurs indices semblaient identifier M. Lamy comme étant une des deux victimes. Cette information a été validée lundi en fin d'après-midi par la Sûreté du Québec. « Nous avons la confirmation qu'un des deux corps est celui de Steve Lamy », raconte le sergent Claude Denis, porte-parole de la SQ.

La police avait trouvé ce véhicule sur la route Bradley, dans le secteur de Sainte-Marthe. Steve Lamy, un Trifluvien de 50 ans, était porté disparu depuis le 8 octobre.

Son père, Michel Lamy, craignait avoir parlé à son fils pour la dernière fois le jour de sa disparition. Le père de l'entrepreneur en construction a été rencontré par la SQ peu de temps après la découverte du véhicule incendié. Dans une entrevue accordée au Nouvelliste quelques heures après avoir reçu la confirmation qu'un des deux corps retrouvés était bel et bien celui de son fils, Michel Lamy avoue tristement qu'il s'y attendait.

« J'ai tout le temps dit depuis le début que j'étais convaincu qu'il s'agissait bien de mon fils. Ce n'était pas dans les habitudes de mon gars de disparaître comme ça », confie le père endeuillé. « On travaille ensemble depuis 16 ans. Il me disait toujours où il allait. Il ne pouvait pas disparaître comme ça durant trois semaines. »

Pour ce qui est du deuxième corps, le travail d'enquête se poursuit, précise le sergent Denis. « Nous ne sommes pas encore rendus à l'identification formelle. C'est le laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale qui fait l'enquête. Avant de divulguer l'identité, il faut que l'identification soit faite à la satisfaction du coroner. »

Par ailleurs, le père de Steve Lamy ne sait pas si c'est le corps de son fils qui a été démembré ou celui de la deuxième victime. La confirmation de la mort de Steve Lamy permet à ses proches d'amorcer un processus de deuil. D'ailleurs, les funérailles de l'entrepreneur doivent avoir lieu ce week-end à Trois-Rivières.

GROUPE INCLUSIA

Des organismes montréalais en visite à Saguenay

MÉLYSSA GAGNON
mgagnon@lequotidien.com

Groupe Inclusia, né d'un regroupement entre SEMO Saguenay et Cible Action, est l'hôte de visiteurs de marque. Quatre représentants d'organismes montréalais œuvrant auprès d'immigrants, reconnus par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), tisseront des liens avec la région au cours des deux prochains jours.

Groupe Inclusia s'est fixé pour objectif d'accueillir et de retenir 75 nouveaux arrivants, dont 35 travailleurs qualifiés.

Ces organismes partenaires veulent faire connaître les régions du Québec afin de les associer aux divers projets de vie des personnes immigrantes qu'ils accompagnent

De leur côté, ces organismes partenaires veulent faire connaître les régions du Québec afin de les associer aux divers projets de vie des personnes immigrantes qu'ils accompagnent.

Lundi, les visiteurs ont parcouru le Saguenay à bord d'un minibus. Ils ont pu en apprendre davantage au sujet des services disponibles en région et ont rencontré des intervenants de Services Québec, du MIDI, de la Ville et de la MRC du Fjord du Saguenay, de même que des partenaires du milieu de l'éducation.

INITIATIVES PRÉSENTÉES

« Ils ont également été informés des initiatives portées par plusieurs organismes dont la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay–Le Fjord, Groupe Inclusia, la Table Avantages Saguenay et Coexister au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Finalement, ils ont eu l'opportunité d'en savoir davantage sur l'accès à la propriété et de visiter des entreprises. Ils ont également discuté avec des employeurs ayant développé des pratiques de gestion inclusives et avec des personnes immigrantes s'étant établies à Saguenay », a fait valoir Groupe Inclusia, par l'entremise d'un communiqué de presse.

Tout ce beau monde a partagé un repas dans le cadre du festival Saguenay en bouffe dans le but de discuter des tenants et aboutissants d'un projet de vie à Saguenay.



Des représentants d'organismes montréalais oeuvrant en immigration sont de passage à Saguenay. Sur la photo: Carlos Carmona, représentant de Carrefour Blé, Katia Girard, coordonnatrice du projet chez Groupe Inclusia, Eva Gracia-Turgeon, représentante d'ALPA, Marilyse Plouffe, représentante de Promis, Lisette Villafranca, représentante du Collectif, ainsi que Marie-Claude Gagné, Linda Jbiniani et Sylvie Pedneault, toutes trois intervenantes-formatrices chez Groupe Inclusia. — PHOTO COURTOISIE

SON CHIEN TUÉ DEVANT SES YEUX

« Ça n'a pas pris trente secondes »

MARIE-ÈVE MARTEL
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

GRANBY — Cinq jours après le drame, Francine Brodeur a encore le cœur gros. La Granbyenne vit très mal le deuil de sa petite Luna, une petite chienne de race morkie, dévorée vivante par un chien de son quartier jeudi dernier.

Comme tous les jours, Mme Brodeur promenait Luna dans son quartier. Or, la balade de jeudi après-midi a connu une fin tragique lorsque, sans crier gare, un molosse du voisinage s'est jeté sur la petite chienne, issue d'un croisement entre un bichon maltais et un yorkshire. Luna n'a eu aucune chance.

« Luna pèse à peu près cinq livres, estime sa maîtresse. L'autre doit peser entre 40 et 50 livres. C'était David contre Goliath : ça n'a pas pris trente secondes. »

Un des locataires demeurant dans la résidence où habite la propriétaire du chien a entendu les cris de Mme Brodeur et s'est précipité à l'extérieur pour lui venir en aide.

Malheureusement, il était trop tard. Luna étant mal en point, sa maîtresse l'a emmenée d'urgence chez le vétérinaire, qui a constaté le décès de la petite chienne.

« Si je l'avais prise dans mes bras à ce moment-là pour la protéger, est-ce que le chien m'aurait aussi sauté dessus ? », se questionne Mme Brodeur.

PLAINTE

Celle-ci a déposé une plainte auprès du Service de police de la Ville de Granby. « Selon les informations au dossier, le chien de type pitbull n'était pas attaché et a attaqué un petit chien et l'a secoué à quelques reprises », indique Daniel Tanguay, porte-parole du service policier de la municipalité.

Deux constats d'infraction, assortis d'amendes, ont été émis à l'endroit du propriétaire de l'animal, notamment pour avoir laissé celui-ci errer à l'extérieur de son terrain sans laisse et pour les blessures qu'il a causées.

Le molosse, également croisé avec la race labrador, a-t-on appris, a pour sa part été pris en charge par la SPA des Cantons pour une période de dix jours, le temps de procéder à son évaluation.

Le directeur de la SPA des Cantons, Carl Girard, explique que l'évaluation de l'animal est d'abord menée en fonction du danger qu'il représente pour les humains. « Notre priorité est de déterminer si le chien présente un risque pour l'humain, indique-t-il. Le chien est encore ici, on l'évalue et après nous émettrons des recommandations. »

« Comme il n'a pas attaqué un humain, ils vont sûrement le retourner [à ses maîtres] en leur disant de l'attacher, laisse tomber Mme Brodeur, qui craint une récidive. Là, c'est arrivé au mien, mais ça aurait pu et ça pourrait arriver à d'autres. »

C'est en effet le corps policier qui décidera, au terme des conclusions de la SPA, si le chien sera retourné à sa propriétaire ou non. Le retour de l'animal pourrait être assorti de conditions à respecter.

RESPONSABILISER LES MAÎTRES

Sans avoir eu vent d'autres incidents impliquant l'animal agresseur, Mme Brodeur craignait déjà celui-ci, qui se promenait librement et sans surveillance dans le quartier. « Il n'était jamais attaché, relate-t-elle. Deux jours avant [l'incident], je l'ai surpris en bas des marches de mon perron, alors que je me préparais à aller promener Luna. Qui sait s'il ne l'aurait pas attaquée ce jour-là. »

La dame a appris par la suite que l'animal « ne tolérerait ni chat ni chien ». « Quand je l'ai su, ça m'a mis en colère. Ce n'est pas le chien le problème, c'est le propriétaire. Les gens ne sont pas responsables avec leurs animaux », se désole Mme Brodeur.



La petite Luna n'a eu aucune chance. — PHOTO COURTOISIE

Si la Granbyenne a interpellé *La Voix de l'Est*, c'est pour lancer un cri du cœur aux propriétaires de chiens et les inviter à faire preuve de prudence avec leur animal, même s'il n'a jamais démontré le moindre signe d'agressivité. « Il faut que les chiens soient attachés », a-t-elle martelé.

« [Luna] c'était mon bébé, ma coloc. Je voulais m'en occuper pendant ma retraite, larmoie Francine Brodeur. Je n'ai jamais aimé un chien autant que celui-là. »

La propriétaire du chien fautif n'était pas à son domicile lors du passage de *La Voix de l'Est*. En fin de journée lundi, elle n'avait pas rappelé le journal, qui avait laissé ses coordonnées à l'occupant des lieux rencontré sur place.



Si la Granbyenne a interpellé *La Voix de l'Est*, c'est pour lancer un cri du coeur aux propriétaires de chiens et les inviter à faire preuve de prudence avec leur animal, même s'il n'a jamais démontré le moindre signe d'agressivité. — PHOTO LA VOIX DE L'EST, ALAIN DION

Il paiera pour son husky qui a mis la chienne de sa voisine enceinte

Presse canadienne

MONTRÉAL — Un homme a été condamné à payer quelque 800 $ parce qu'il n'a pas freiné les ardeurs de son chien qui a mis enceinte Bella, la petite chow-chow de la voisine.

Selon le jugement rendu le mois dernier, le chien de race husky de ce résidant de la région de Shawinigan s'est introduit dans la cour clôturée de la dame au printemps dernier.

« Enceinte intempestivement des œuvres du husky, Bella doit être opérée à grands frais pour mettre fin à la grossesse », rapporte le juge Alain Trudel de la Cour du Québec, division des petites créances, dans sa décision.

Sa propriétaire a donc réclamé à l'homme, parce qu'il a négligé de contrôler son animal, dit-elle, les honoraires et les frais du vétérinaire. Des dommages ont aussi été réclamés pour une porte-moustiquaire endommagée, bien que le juge ne précise pas ce qu'il lui est arrivé. Le montant de la réclamation s'élève à 711,50 $.

Le propriétaire du chien husky n'a pas offert sa version des faits au juge, car il ne s'est pas présenté en cour. Le jugement a été rendu contre lui par défaut. Il n'a pas non plus répondu aux questions de *La Presse canadienne*.

Le magistrat s'est ainsi fié aux déclarations de la dame, qu'il a jugée crédible, tout comme une témoin qu'elle a fait venir à la cour.

Il a rappelé dans sa décision les règles qui régissent la responsabilité du propriétaire d'un animal. Le Code civil prévoit que le propriétaire est tenu de réparer le préjudice que l'animal a causé, peu importe qu'il fût sous sa garde ou sous celle d'un tiers, ou qu'il se soit égaré ou échappé.

Considérant l'absence de contestation et le fait qu'il estime que la dame a prouvé les allégations essentielles de sa demande, le juge Trudel lui a accordé la somme réclamée, plus 101 $ de frais de cour.



La police turque, qui poursuit son enquête, a retrouvé lundi un véhicule du consulat saoudien, équipé d'une plaque d'immatriculation diplomatique, «abandonné» dans un stationnement souterrain d'Istanbul. — PHOTO AFP, OZAN KOSE

ASSASSINAT DE KHASHOGGI

Un meurtre «planifié», selon Ankara

EZZEDINE SAID
Agence France-Presse

ISTANBUL — La Turquie a affirmé lundi que le meurtre du journaliste saoudien Jamal Khashoggi avait été «sauvagement planifié» et promis que «rien ne resterait secret» dans cette affaire, à la veille de révélations promises par le président Recep Tayyip Erdogan.

«Nous sommes face à une situation qui a été sauvagement planifiée et des efforts conséquents ont été déployés pour dissimuler» ce meurtre, a déclaré lors d'une conférence de presse à Ankara Omer Celik, porte-parole du parti au pouvoir en Turquie (AKP).

Quelques heures plus tard, le porte-parole du président Recep Tayyip Erdogan, Ibrahim Kalin, a accentué la pression en affirmant que «rien ne resterait secret» et que les enquêteurs turcs iraient «au fond de cette affaire».

Après avoir soutenu que le journaliste était ressorti vivant du consulat, les autorités saoudiennes ont finalement admis samedi que Khashoggi y avait été tué, mais ont nié toute préméditation.

Le ministre saoudien des Affaires étrangères Adel Al-Jubeir a indiqué dimanche que Khashoggi avait été victime d'un «meurtre», évoquant une «opération non autorisée» par le pouvoir, dont Mohammed ben Salmane, dit «MBS», n'était «pas informé».

TRUMP PAS SATISFAIT

Des explications qui n'ont «pas satisfait» Donald Trump. «Nous en saurons très bientôt davantage», a dit à la presse le président américain, qui avait déjà évoqué la veille les «mensonges» de Ryad. Son gendre et conseiller Jared Kushner a de son côté conseillé à MBS «d'être transparent».

Dans la soirée, l'agence d'État saoudienne SPA annonçait que «MBS» avait reçu le secrétaire américain au Trésor Steven Mnuchin.

M. Mnuchin, qui est en tournée dans la région, avait annoncé il y a quelques jours qu'il renonçait à participer au forum international sur l'investissement prévu à Ryad à partir de mardi, pour cause d'affaire Khashoggi.

Les deux hommes ont souligné «l'importance du partenariat stratégique entre l'Arabie Saoudite et les États-Unis», a indiqué SPA.

ESPADRILLES RARES VENDUES POUR 98 000 $

La Cour d'appel donne raison à eBay

STÉPHANIE MARIN
Presse canadienne

MONTRÉAL — Le géant des ventes aux enchères en ligne eBay Canada peut respirer: la Cour d'appel a cassé un jugement qui le condamnait à payer plus de 86 000 $ à deux frères pour avoir retiré leur annonce, qui venait de recevoir une offre de 98 000 $ pour une rare paire d'espadrilles achetée pour la somme de... 320 $.

La Cour d'appel vient de trancher qu'eBay n'a pas commis de faute en retirant l'annonce: elle a agi de la sorte pour protéger ses utilisateurs et, de toute façon, il n'a pas été démontré que les vendeurs d'espadrilles auraient bien reçu les 98 000 $ si leur annonce n'avait pas été retirée du site.

Cette affaire remonte à février 2012. La jugeant suspecte, eBay Canada avait retiré l'annonce des frères Kevin Mofo Moko et Sandrin Thierry Mofo Moko, décrétant qu'il y avait plusieurs irrégularités.

Thierry avait fait la file pendant 30 heures en plein hiver pour se procurer le modèle convoité d'espadrilles Nike «Air Foamposite Galaxy 1» – dont un nombre limité était mis en vente – et il a finalement réussi à mettre la main sur une paire pour 280 $ plus taxes.

Elle sera ensuite mise en vente sur le site eBay. L'engouement est manifeste. Quelques heures avant la fin de l'enchère, soit trois jours après l'affichage, les offres atteignent 98 000 $.

Mais deux heures avant la fin, l'annonce disparaît du site, sans préavis.

PREMIÈRE VICTOIRE

Les deux frères intentent une poursuite contre eBay, lui reprochant d'avoir résilié unilatéralement leur contrat, sans raison valable. La juge Chantal Corriveau, de la Cour supérieure, leur avait donné raison. Et pour cette résiliation du contrat sans droit, elle avait ordonné en septembre 2016 à eBay de payer 86 700 $, soit le prix le plus élevé offert, moins la commission due à eBay de 10 % et la somme que les deux frères auraient obtenue s'ils avaient donné suite à une seconde enchère.

La juge considérait que les frères Mofo Moko avaient prouvé leur perte, car ceux qui font des offres sur eBay sont liés par celles-ci et parce qu'il existe aussi un mécanisme permettant à un autre enchérisseur d'acquérir l'objet si le premier se désiste.

La Cour d'appel vient d'infirmer cette décision.

Dans un jugement rendu le 19 octobre, la Cour tranche qu'il ne s'agissait pas ici d'une résiliation de contrat. Car une résiliation est définitive et signifie qu'il n'y a plus de contrat pour l'avenir. Ce n'était pas le cas ici, indique-t-elle, le détenteur du compte pouvant toujours s'en servir.

Selon le plus haut tribunal québécois, la question est plutôt de savoir si, en retirant l'annonce, eBay a utilisé son droit de surveillance de façon abusive.

PAS ABUSIF

Considérant que eBay doit gérer des millions d'annonces simultanées dans le monde, le droit de retirer une enchère n'est pas en soi abusif, écrit la Cour. Et ses actions n'étaient pas non plus abusives dans le cas spécifique de l'annonce des espadrilles Nike: plusieurs facteurs ont incité eBay à la retirer, soit le prix offert excessivement élevé, un utilisateur n'ayant jamais rien vendu sur le site, et la courte durée de l'enchère, qui est plus propice aux fraudes, selon l'expérience de l'entreprise.

«Dans ces circonstances et devant une soudaine hausse des mises et la courte durée de l'enchère, eBay n'avait pas beaucoup de temps pour réagir et était justifiée de retirer l'enchère, est-il écrit dans la décision. Notons qu'eBay, en retirant l'enchère, n'avait aucun autre intérêt que celui d'assurer la sécurité de son site et de protéger ses utilisateurs.»

D'ailleurs, si elle n'était pas intervenue et que la vente à 98 000 $ s'était réalisée, elle aurait obtenu une plus grosse commission, note la Cour.

Elle juge de plus qu'il est «improbable et incertain» que les deux frères aient bel et bien reçu 98 000 $ pour la paire d'espadrilles. Celui qui avait offert cette somme n'avait pas acquitté des transactions dans le passé. Et puis, lorsque les deux frères ont remis les souliers en vente, ils n'ont pas obtenu plus de 1900 $.

La Cour d'appel estime que la preuve ne permet pas de démontrer que ce montant aurait été effectivement versé, considérant que d'autres vendeurs offraient les mêmes espadrilles sur eBay pour des prix variant de 500 $ à 3200 $.



L'affaire remonte à février 2012. La jugeant suspecte, eBay Canada avait retiré l'annonce des frères Kevin Mofo Moko et Sandrin Thierry Mofo Moko, décrétant qu'il y avait plusieurs irrégularités. — ARCHIVES AP



Vendredi dernier, une quarantaine de manifestants sont entrés dans un local où se tenait une réunion de patrons de l'Aluminerie de Bécancour. Un lock-out y sévit depuis janvier. — PHOTO LE NOUVELLISTE, FRANÇOIS GERVAIS

LOCK-OUT CHEZ ABI

Plainte déposée à la police

LIA LÉVESQUE
Presse canadienne

MONTRÉAL — La police de Trois-Rivières a dû intervenir pour expulser une quarantaine de manifestants qui étaient entrés dans un local où se tenait une réunion de patrons de l'Aluminerie de Bécancour – où un lock-out sévit depuis janvier. Il n'y a eu aucune arrestation, mais la direction d'ABI a déposé une plainte.

La direction d'ABI affirme, dans un communiqué diffusé lundi, qu'une quarantaine de syndiqués étaient entrés dans le local, vendredi dernier, qu'ils « ont procédé à des techniques d'intimidation, effectué du vol d'information, extirpé des renseignements personnels des employés présents tels que leurs numéros de téléphone et les ont empêchés de poursuivre leur travail ».

La direction a refusé de faire d'autres commentaires, après avoir transmis ce communiqué. Elle a précisé avoir déposé une plainte formelle à la police de Trois-Rivières. Et elle a demandé « un suivi auprès des autorités afin d'éviter d'autres incidents ».

Joint au téléphone, le Service de police de Trois-Rivières a confirmé s'être rendu sur place à la suite d'une plainte, vendredi dernier.

« Les policiers se sont rendus sur place et effectivement, sur place, il y avait une quarantaine de manifestants qui étaient bruyants. Les locataires de l'endroit nous ont demandé de les expulser. C'est ce qu'on a fait. Je vous dirais que ça s'est bien passé. Les gens ont bien collaboré », a rapporté la porte-parole du service de police, l'agente Carole Arbelot.

« GESTES D'INTIMIDATION »

« Par la suite, les locataires sur place nous ont mentionné qu'il y aurait eu des gestes qui avaient été posés, des gestes d'intimidation et de vol. Donc, une plainte a été prise. Il reste maintenant à analyser cette plainte et peut-être faire un début d'enquête, aussi, s'il y a lieu », a précisé l'agente Arbelot.

Il n'y a eu aucune arrestation.

De son côté, en entrevue, le président de la section locale 9700 du Syndicat des Métallos, Clément Masse, a réfuté en bloc les allégations de la direction d'ABI. Il lui reproche de faire tout un plat avec une manifestation d'exaspération, pour tenter de discréditer les travailleurs qu'elle a mis en lock-out, il y a plus de neuf mois.

RESPECTUEUX, DIT LE SYNDICAT

« Le tout s'est fait dans l'ordre. D'ailleurs, il y avait des policiers qui ont été appelés sur place et ils n'ont arrêté personne. Tout s'est fait de façon civilisée, respectueuse. Il n'y a pas eu d'insulte faite. Les gens ont tout simplement manifesté leur désir de négocier. Et tout s'est bien déroulé », a assuré M. Masse.

« L'employeur, qui ne commente jamais rien, a décidé d'envoyer un communiqué à tous les médias pour dire qu'il avait fait une plainte. Il faut y voir une stratégie de l'employeur pour essayer de discréditer les travailleurs dans le cadre du conflit, au lieu de se présenter à la table de négociation et de négocier de bonne foi », a critiqué M. Masse.

Les 1030 travailleurs d'ABI, membres du Syndicat des Métallos, affilié à la FTQ, ont été mis en lock-out le 11 janvier dernier. Depuis, la direction de l'usine continue d'exploiter l'aluminerie, mais à raison d'une série de cuves sur trois.

POSTES CANADA

Les grèves tournantes ont débuté

Presse canadienne

OTTAWA — Les grèves tournantes des syndiqués de Postes Canada ont commencé dans quatre villes au pays, dans la nuit de lundi. Mardi, ce sera au tour de Toronto d'être ciblée.

Selon le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), qui représente 50 000 employés, les grèves de 24 heures ont été lancées à minuit une à Victoria, à Edmonton et à Windsor ; en Nouvelle-Écosse, la grève a été déclenchée à 1 h 01, à Halifax. Le syndicat affirme qu'il n'y aura pas de service de livraison ni de cueillette du courrier et des colis dans ces secteurs.

Le porte-parole de Postes Canada, Jon Hamilton, avait déclaré dimanche que dans l'éventualité de grèves tournantes, le courrier serait acheminé normalement dans toutes les autres villes du pays.

Cette forme de débrayage a été lancée après que les négociateurs n'ont pas réussi à conclure un nouvel accord pour renouveler la convention collective avant la date butoir de lundi, fixée par le syndicat.

M. Hamilton a assuré que la partie patronale était déterminée à conclure une entente. Il a ajouté que Postes Canada avait déposé une offre qui comprend des augmentations salariales, la sécurité d'emploi, une amélioration des avantages sociaux, et qui ne demande aucune concession.

PRINCIPAUX PROBLÈMES

De son côté, le président du STTP, Mike Palecek, a déclaré que les principaux problèmes n'avaient pas été réglés, notamment la sécurité d'emploi, la fin des heures supplémentaires obligatoires et une amélioration des mesures de santé et sécurité.

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, qui représente les petites et moyennes entreprises, souhaite la fin rapide de ces grèves tournantes. Elle prévient en outre qu'une grève prolongée pourrait gruger les bénéfices des PME avant la saison du magasinage du temps des Fêtes. L'association exhorte également Postes Canada à resserrer ses dépenses pour réduire les coûts d'expédition.

La ministre fédérale du Travail, Patty Hajdu, a indiqué qu'elle surveillait la situation de près. M^me^ Hajdu encourage les parties à poursuivre les discussions pour parvenir à un règlement négocié.

EN BREF

La levée des tarifs sur l'aluminium et l'acier évoquée

OTTAWA — Chrystia Freeland et son futur homologue mexicain aux Affaires étrangères n'osent prédire à quel moment les États-Unis lèveront leurs tarifs douaniers sur les importations d'acier et d'aluminium, imposés par la Maison-Blanche en juin. Le Canada et le Mexique ont rétorqué à ces tarifs américains en imposant leurs propres droits de douane sur certaines importations américaines. Or, les trois pays ont depuis conclu une entente de principe pour un nouvel accord de libre-échange nord-américain. Lors d'une conférence de presse commune à Ottawa, lundi, aux côtés de son homologue mexicain désigné, Marcelo Ebrard, la ministre canadienne des Affaires étrangères n'a donné aucun calendrier pour la levée de ces tarifs. Elle a estimé que rien n'empêchait les trois partenaires commerciaux de lever dès maintenant ces droits de douane. Par ce geste, croit M^me^ Freeland, les trois pays prouveraient l'importance du partenariat nord-américain. Marcelo Ebrard sera assermenté le 1^er^ décembre lorsque le nouveau gouvernement d'Andres Manuel Lopez Obrador prendra le pouvoir au Mexique, à la suite des élections du 1^er^ juillet. Par l'intermédiaire d'un interprète, il a estimé lundi que l'élimination des droits de douane pourrait avoir lieu une fois que le nouvel accord commercial aura été ratifié par les trois capitales. **PRESSE CANADIENNE**

Marie-Lyne Joncas en lice, Philippe Laprise à l'animation des Olivier

MONTRÉAL — François Bellefeuille, Jérémy Demay, Pierre Hébert, Katherine Levac, Mariana Mazza, François Morency et Laurent Paquin sont les sept humoristes qui se disputeront le prix de l'Olivier de l'année lors du prochain Gala les Olivier.

Pierre Hébert et Philippe Laprise, natif de Jonquière, assureront l'animation de l'édition 20e anniversaire du gala, le 9 décembre.

François Bellefeuille pourrait repartir avec pas moins de cinq trophées à la fin de la soirée; Laurent Paquin, avec quatre statuettes; et Katherine Levac, avec trois.Dans la catégorie de la découverte de l'année, la Robervaloise Marie-Lyne Joncas et sa partenaire du duo Les Grandres Crues, Ève Côté, sont en lice, au même titre que Sam Breton, Yannick de Martino, Maude Landry et Philippe-Audrey Larrue-St-Jacques.

Le gala sera diffusé à Radio-Canada. Le vote populaire pour l'Olivier de l'année se déroulera en ligne du 27 novembre, à midi, au 9 décembre, à 21 h 30. **PRESSE CANADIENNE**



La rose de Jéricho est une hymne à cette plante répandue du Moyen-Orient et à la diversité corporelle. — PHOTO COURTOISIE, DAMIAN SIQUEIROS

PREMIÈRE PRÉSENTATION DE LA ROSE DE JÉRICHO

La danse d'une métaphore

MYRIAM ARSENAULT
marsenault@lequotidien.com

***La rose de Jéricho*, la plus récente création du danseur et chorégraphe américain Andrew Skeels, sera présentée par La Rubrique le 23 octobre, au Centre national d'exposition (CNE) de Jonquière. L'artiste, qui a évolué au sein des Grands Ballets canadiens, foulera pour la première fois les planches d'un théâtre de la région.**

Andrew Skeels est un chorégraphe prometteur. Après avoir obtenu son diplôme du Boston Ballet, il a fait partie, à titre de danseur, de la troupe des Grands Ballets canadiens jusqu'en 2013, avant de se lancer dans sa propre compagnie de danse, Skeels Danse. Depuis ce temps, il accumule les projets auxquels il ajoute sa touche personnelle. Il est reconnu pour appliquer un regard cinématographique à ses projets artistiques, qui viendrait de ses années comme éditeur de film.

Son projet, *La rose de Jéricho*, est un hymne à cette fleur répandue dans les zones arides du Moyen-Orient. Cette plante bien spéciale peut survivre des semaines sans eau. Selon le chorégraphe, elle est forte et robuste. « Ce que j'aime de cette plante, c'est qu'on pourrait la déraciner et la placer dans une nouvelle terre plus fertile, et elle repousserait de plus belle. C'est un peu l'image générale de notre projet. Nous sommes trois immigrants qui ont quitté leur milieu pour une vie meilleure », a expliqué M. Skeels en entretien avec *Le Quotidien*.

En effet, il a travaillé avec la musicienne Sussan Deyhim, de l'Iran, et le designer mexicain Wilber Tellez afin de créer ce spectacle. Le chorégraphe lui-même a quitté les États-Unis pour venir habiter au Canada.

L'histoire de *La rose de Jéricho* réunira sept danseurs sur scène. Grâce à leurs formations très diversifiées, ils créeront sur scène une performance éclectique, sur la métaphore de la fleur. « Il y a vraiment un mélange de styles. C'est un mix de danse classique, de hip-hop et de break dance », a confirmé l'artiste.

Le chorégraphe a affirmé que le spectacle était pour tous les publics. « Le talent des danseurs est de très haut niveau, et nous avons travaillé très fort pour rendre la musique accessible à tous », a-t-il renchéri.

Le public de Saguenay aura même la chance de voir Andrew Skeels en action, puisqu'il remplacera exceptionnellement un danseur habituel.

La rose de Jéricho a été présentée dans plusieurs théâtres du Québec. La troupe a visité Montréal, Saint-Sauveur, L'Assomption, Saint-Jean-sur-le-Richelieu et, tout récemment, Rimouski. Les danseurs prendront ensuite la route au cours des prochaines semaines et s'arrêteront d'ailleurs à Baie-Comeau, Sept-Îles et Longueuil.

affaires

OR	1222,12
$US/ONCE	- 4,37
PÉTROLE	80,07
BARIL US$	0,13
ALUMINIUM	0,92
$US/LIVRE	0,75 %
EURO	0,6658
€EURO	0,0034
LE DOLLAR	76,35
¢US	0,03

facebook/LeQuotidien ProgresDimanche

@lequotidien_cyb

PRINCIPAUX INDICES

Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	914.89$	-2.75$	100 442 470
S&P/TSX 300	15 412.70$	-57.40$	278 747 761
S&P/TSX VENTURE	0.00$	0.00$	0
DOW JONES	25 317.41$	-126.93$	0
NASDAQ (QQQ)	173.91$	0.89$	24 460 725
NASDAQ/Canada	0.00$	0.00$	0

TORONTO

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
AURORA CANNABIS	ACB	11.42$	-1.59$	69 359 862
APHRIA INC	APH	15.77$	-2.53$	16 705 611
HEXO CORP	HEXO	5.82$	-0.89$	15 250 242
MANULIFE FIN	MFC	21.15$	0.29$	8 252 080
BOMBARDIER INC.,	BBD.B	3.73$	0.09$	7 845 799
CANOPY GROWTH	WEED	54.46$	-6.84$	7 166 257
ROYAL NICKEL	RNX	0.76$	-0.07$	6 370 436
LUNDIN MINING	LUN	5.35$	-0.06$	4 752 352
KINROSS GOLD CORP.	K	3.69$	-0.14$	4 413 936
BARRICK GOLD	ABX	17.17$	-0.12$	4 127 016

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
CONSTELLATION	CSU	905.92$	19.68$	40 669
SHOPIFY INC	SHOP	176.12$	10.05$	381 996
CANADIAN PACIFIC	CP	265.16$	4.05$	371 592
KINAXIS INC	KXS	91.38$	2.94$	169 480
TOROMONT IND	TIH	65.82$	2.19$	253 175
WSP GLOBAL INC	WSP	68.02$	2.08$	316 652

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
FAIRFAX FINANCIAL	FFH	623.31$	-25.39$	113 994
CANOPY GROWTH	WEED	54.46$	-6.84$	7 166 257
WEST FRASER TIMBER	WFT	63.97$	-2.88$	982 215
HORIZONS MARIJUANA	HMMJ	20.27$	-2.66$	2 314 490
APHRIA INC	APH	15.77$	-2.53$	16 705 611
LASSONDE	LAS.A	236.75$	-2.02$	1049

NEW YORK

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
SPDR S&P 500 ETF	SPY	275.03$	-1.19$	34 280 304
Bank of America	BAC	27.36$	-0.95$	33 900 409
General Electric	GE	12.40$	-0.16$	22 303 462
iShares Tr -	EEM	40.08$	0.39$	20 764 780
Barclays Bank Plc	VXX	34.56$	0.25$	19 739 055
The Fin Select	XLF	26.10$	-0.57$	18 646 719
Ford Motor Co.	F	8.41$	-0.10$	15 049 378
Chesapeake Energy	CHK	4.54$	-0.16$	12 351 086
iShares Tr -	IWM	153.01$	-0.33$	11 911 376
iShares Tr -	EFA	63.46$	-0.31$	11 712 527

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Boston Beer Co	SAM	280.61$	14.45$	118 112
AutoZone, Inc.	AZO	736.51$	9.93$	124 317
Medifast Inc	MED	211.96$	7.77$	59 165
Shopify Inc	SHOP	134.39$	7.61$	961 562
Praxair Inc	PX	166.80$	6.94$	3 153 479
Wells Fargo & Co.	WFC.PR.L	1261.90$	6.70$	4659

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Berkshire Hathaway	BRK.A	309 624.59$	-5165.40$	30
NVR Inc.	NVR	2130.00$	-35.36$	19 146
Texas Pacific Land	TPL	743.53$	-28.52$	9094
Markel Corp	MKL	1097.22$	-21.78$	21 383
Fortive Corp	FTV.PR.A	1022.33$	-16.99$	46 785
RH	RH	109.11$	-13.47$	737 598

NASDAQ

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Advanced Micro	AMD	25.03$	1.37$	53 915 190
Invesco QQQ Trust	QQQ	173.91$	0.89$	24 460 725
TOP Ships Inc	TOPS	1.97$	0.70$	22 291 011
Helios & Matheson	HMNY	0.02$	0.00$	19 176 219
Intel Corp	INTC	45.01$	1.01$	18 332 332
Micron Technology	MU	39.76$	-0.69$	17 934 590
ProShares Tr -	SQQQ	13.24$	-0.22$	16 601 164
Comcast Corp	CMCSA	35.75$	-0.23$	15 422 159
Microsoft Corp	MSFT	109.63$	0.97$	15 342 932
Apple Inc	AAPL	220.65$	1.34$	14 461 186

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Amazon.com Inc	AMZN	1789.30$	25.27$	2 372 002
Amer Railcar	ARII	70.00$	23.71$	1 254 962
Booking Holdings	BKNG	1827.29$	21.55$	156 317
NASDAQ Test Symbol	ZJZZT	29.75$	13.75$	57 520
MercadoLibre Inc	MELI	313.56$	11.69$	363 182
Inogen, Inc	INGN	202.88$	7.50$	231 521

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Tilray Inc	TLRY	122.60$	-22.70$	2 794 113
Atrion Corp.	ATRI	676.05$	-13.57$	7237
Credit Acceptance	CACC	404.71$	-13.44$	65 105
Isramco, Inc.	ISRL	114.00$	-8.95$	371
Coherent Inc	COHR	123.57$	-8.68$	517 244
Nektar	NKTR	39.89$	-8.30$	3 445 502

TITRES VEDETTES À TORONTO

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	14.80$	14.44$	14.72$	0.01 $
Barrick Gold Corp	ABX	17.36$	17.05$	17.17$	-0.12 $
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	61.77$	61.05$	61.68$	0.37 $
Bombardier CL A	BBD.A	3.77$	3.56$	3.75$	0.10 $
Bombardier Inc.	BBD.B	3.76$	3.53$	3.73$	0.09 $
BCE Inc.	BCE	53.89$	52.88$	53.05$	-0.40 $
Bank of Montreal	BMO	103.96$	102.76$	102.90$	-0.79 $
Bank of Nova Scotia	BNS	71.34$	70.73$	70.85$	-0.32 $
CAE Inc	CAE	24.63$	24.03$	24.58$	0.56 $
Cascades Inc.	CAS	11.12$	10.67$	10.70$	-0.39 $
Cogeco Cable Inc.	CCA	69.48$	68.28$	68.69$	-0.66 $
Canfor	CFP	21.09$	20.16$	20.22$	-0.27 $
CIBC	CM	116.39$	115.40$	115.56$	-0.18 $
Canadian Natural Res.	CNQ	37.71$	36.86$	37.46$	0.29 $
CN Railway Company	CNR	111.74$	109.86$	111.52$	0.42 $
Canadian Pacific Railway	CP	265.96$	258.76$	265.16$	4.05 $
Canadian Tire	CTC	0.00$	0.00$	231.50$	0.00 $
Canadian Western Bank	CWB	33.06$	31.40$	31.53$	-1.44 $
Domtar	UFS	59.51$	58.77$	59.38$	0.45 $
Emera	EMA	39.42$	39.03$	39.27$	0.04 $
Enerplus	ERF	14.15$	13.83$	13.83$	-0.26 $
CGI Group Inc.	GIB.A	81.14$	78.77$	80.77$	2.00 $
Transcontinental Inc.	TCL.A	21.53$	20.76$	21.16$	0.46 $
Great-West Lifeco	GWO	30.13$	29.79$	30.11$	0.20 $
Industrial Alliance	IAG	49.19$	47.18$	47.82$	0.42 $
Societe financiere IGM	IGM	32.38$	31.78$	32.35$	0.19 $
Imperial Oil	IMO	44.01$	43.50$	43.83$	0.02 $
Quebecor Inc	QBR.B	26.86$	26.45$	26.75$	0.18 $
Loblaws Cos.	L	65.96$	65.17$	65.40$	-0.51 $
Laurentian Bank	LB	42.15$	41.73$	41.92$	-0.04 $
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	33.54$	33.00$	33.45$	0.32 $
Magna International	MG	62.98$	61.71$	62.64$	0.33 $
Metro Inc.	MRU	41.74$	40.81$	41.33$	0.05 $
National Bank	NA	61.15$	60.49$	60.54$	-0.48 $
Pro-AMS Trust	GSB.UN	0.00$	0.00$	7.86$	0.00 $
Precision Drilling Corp.	PD	3.77$	3.64$	3.66$	-0.10 $
Jean Coutu Group	PJC.A	0.00$	0.00$	24.50$	0.00 $
Potash Corp	POT	0.00$	0.00$	25.78$	0.00 $
Power Corp.	POW	27.46$	27.22$	27.39$	0.01 $
Power Financial	PWF	28.71$	28.44$	28.71$	0.16 $
Quebecor Inc.	QBR.B	26.86$	26.45$	26.75$	0.18 $
Rogers Comm. Inc.	RCI.B	67.81$	66.34$	67.68$	0.86 $
Royal Bank	RY	99.18$	98.06$	98.26$	-0.74 $
Saputo Inc.	SAP	39.71$	39.22$	39.27$	-0.27 $
Shaw Communications	SJR.B	25.41$	25.08$	25.36$	0.16 $
Sun Life financial	SLF	49.67$	49.11$	49.43$	0.09 $
SNC-Lavalin	SNC	48.31$	46.87$	48.01$	1.10 $
Superior Propane Corp	SPB	12.49$	12.30$	12.35$	0.03 $
Suncor Energy Inc.	SU	47.20$	46.26$	46.45$	-0.40 $
Telus Corporation	T	45.86$	45.31$	45.50$	-0.19 $
Transalta Corporation	TA	7.29$	7.21$	7.24$	0.04 $
Tembec	TMB	0.00$	0.00$	5.18$	0.00 $
TD Bank	TD	74.33$	73.42$	73.47$	-0.57 $
Transcanada Pipe	TRP	53.68$	52.68$	52.73$	-0.70 $
Torstar Corp.	TS.B	1.29$	1.18$	1.24$	0.01 $
Weston George Ltd	WN	92.14$	91.48$	91.82$	-0.20 $



Dans une lettre envoyée le 27 janvier 2017, Alain Bellemare soulignait que son équipe avait reçu l'ordre de prendre «tous les moyens nécessaires afin de protéger la propriété intellectuelle (de l'entreprise) ainsi que de son savoir-faire».
— PHOTO PC, RYAN REMIORZ

POURSUITE CONTRE MITSUBISHI

Le patron de Bombardier est intervenu

JULIEN ARSENAULT
Presse canadienne

À deux reprises, le président et chef de la direction de Bombardier est intervenu pour tenter de régler le différend entre l'avionneur québécois et Mitsubishi à propos d'un vol présumé de propriété intellectuelle, qui se retrouve maintenant devant les tribunaux américains.

Par l'entremise de missives, Alain Bellemare a prévenu le président du conseil d'administration de Mitsubishi Heavy Industries, Hideaki Omiya, que les pratiques de sa filiale Mitsubishi Aircraft causaient des « préjudices importants » à Bombardier.

Dans une lettre envoyée le 27 janvier 2017, M. Bellemare souligne que son équipe a reçu l'ordre de prendre « tous les moyens nécessaires afin de protéger la propriété intellectuelle (de l'entreprise) ainsi que de son savoir-faire ».

Ce document fait partie de la preuve déposée par l'avionneur québécois auprès du tribunal du district ouest de Seattle avec sa poursuite, dans laquelle il allègue que certains de ses employés, dont plusieurs Québécois, ont illégalement transmis à la société japonaise des documents contenant des secrets industriels pour ensuite venir gonfler ses rangs.

La poursuite vise également Aerospace Testing Engineering & Certification (AeroTEC), qui épaule Mitsubishi dans le cadre du développement de son avion de ligne MRJ, qui accumule les retards et dont la mise en service est désormais attendue en 2020.

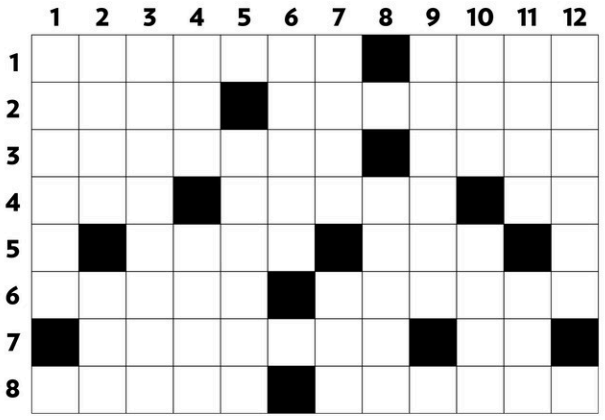
Dans ses reproches, Bombardier affirme que Mitsubishi Aircraft et AeroTEC auraient recruté pas moins de 92 de ses employés au Québec et aux États-Unis.

Des secrets industriels concernant le processus de certification auprès de Transport Canada et son pendant américain – la Federal Aviation Administration – auraient été transmis.

Dans sa lettre du début 2017, M. Bellemare indique clairement qu'il craint que les travailleurs recrutés par la société japonaise n'utilisent la propriété intellectuelle de Bombardier afin d'aider au développement du MRJ, qui peut transporter jusqu'à 90 passagers et concurrencer des appareils de la société québécoise.

Les allégations avancées dans la poursuite n'ont pas encore été prouvées devant un tribunal.

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Qui n'a pas gagné – Groupe qui s'oppose à un autre, se bat contre lui.
2 Chef militaire, dans les pays musulmans – Personne salariée qui exécute un travail manuel.
3 Rapetissée – Instrument qui sert à se battre ou à chasser.
4 Mot qui sert à accepter – Ils conduisent les messages du système nerveux – Conjonction qui marque la liaison entre deux mots.
5 Elle peut être noire dans un mots croisés – Montre du sang-froid.
6 Mousse blanchâtre qui se forme à la surface des liquides agités – Tout petit morceau de pain.
7 Avertir quelqu'un d'un danger – Participe passé du verbe rire.
8 Garçon né du même père et de la même mère qu'un autre enfant – Marque qui sert à retrouver un emplacement, un endroit.

VERTICALEMENT

1 Os parallèle au tibia.
2 Un oiseau qui vit en Australie – Conjonction qui introduit une explication.
3 Qui donne envie de rire, de se moquer.
4 Qui a des touffes serrées et abondantes – Qui a une saveur aigre.
5 Introduit une chose dans une autre.
6 Mise par écrit.
7 Zigouiller – Étendue d'eau salée.
8 Grand marché ou exposition commerciale qui a lieu à date fixe et au même endroit.
9 Couche de saleté qui se forme sur la peau, le linge, les objets.
10 C'est principalement de l'azote et de l'oxygène – Avoir un réalité, une existence.
11 Mot qui marque la similitude, l'identité totale – Action de lancer une rondelle vers le but.
12 Ministre d'un culte religieux.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	T	R	A	N	C	H	E	■	C	L	I	C
2	R	E	L	U	E	■	G	R	A	I	N	E
3	A	C	T	E	■	S	A	I	N	T	E	S
4	Q	U	I	■	P	A	R	T	I	■	D	■
5	U	■	T	E	L	L	E	■	C	L	I	P
6	E	T	U	D	I	E	■	C	U	I	T	E
7	R	I	D	E	■	E	T	A	L	E	E	S
8	■	R	E	N	E	S	■	P	E	N	S	E

MOT MYSTÈRE

ABROUTI
AILANTE
AROLE
AUNE
AVENUE
AZEROLE

BERCEAU
BROUSSIN
BUCHERON
BUISSON

CHICOT

EBOUTER
ELEIS
ELEVE
ENTER
ERABLE
ESSART
EXOTIQUE

FRENE

GELIF
GELIVURE

HAUTIN
HETRE
HEVEA

LAIS
LIBER

MAI

NOEL
NOUEUX
NOYER

OBIER
OLIVERAIE
OLIVIER
OREE
ORME
ORNE
OSERAIE

PIN
POSSE

QAT

RACINE
REJET
RIDEAU
ROBINIER
ROSIER
ROUVRE

SEC
SURIN

TAN
TCHITOLA
TEK
THE
TRONC

ULCERE

VIGNE

ARBRES - Un mot de 7 lettres

N	K	E	T	C	H	I	T	O	L	A	U	N	E	N
E	O	R	E	E	E	I	A	R	E	V	I	L	O	O
X	L	Y	J	E	V	E	L	E	P	S	L	S	S	U
O	E	O	E	L	E	I	S	T	S	E	S	E	T	E
T	R	M	R	R	B	A	T	U	L	I	R	A	N	U
I	V	A	R	E	I	B	O	O	U	A	Q	G	R	X
Q	U	N	R	O	Z	R	R	B	I	M	I	E	N	T
U	O	O	E	L	B	A	R	E	I	V	I	L	O	H
E	R	E	I	N	I	B	O	R	N	E	C	I	R	E
P	T	L	R	L	E	R	S	N	E	A	E	V	E	H
O	A	O	A	R	R	O	I	U	F	T	S	U	H	A
S	N	N	C	S	T	U	E	D	R	I	N	R	C	U
S	T	E	I	I	E	T	R	O	E	I	L	E	U	T
E	A	A	N	P	H	I	N	E	N	A	N	E	B	I
U	L	C	E	R	E	C	A	V	E	N	U	E	G	N

Solution du dernier numéro : OURSE **23-10-2018**

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

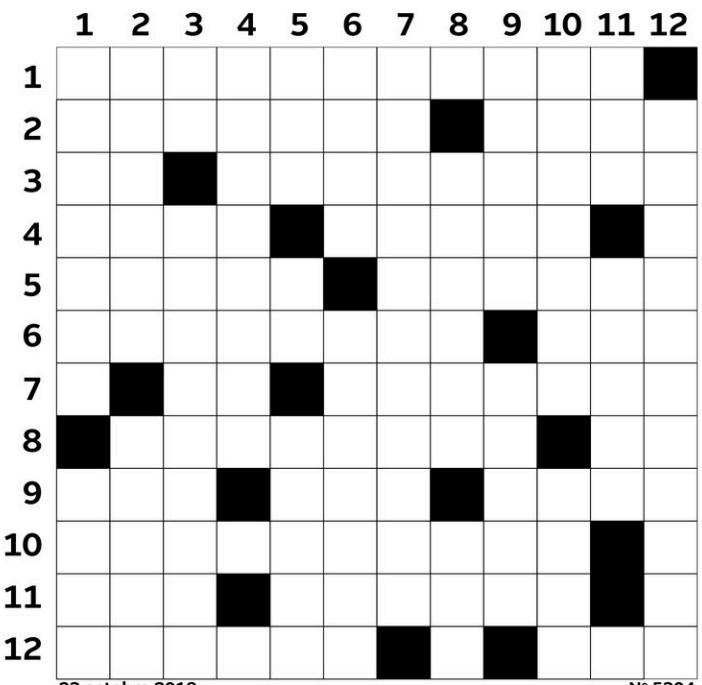
1. Multitude de gens qui s'agitent.
2. Qui manifeste de l'orgueil - Pèse l'emballage d'une marchandise.
3. Symbole chimique - Marques durables que laissent les plaies.
4. Division d'un ouvrage - Chaise.
5. C'était un esclave - Fermé hermétiquement.
6. Usine génératrice d'énergie électrique - Célèbre agent secret.
7. A six faces - Faucon.
8. Muscle de la joue - Réponse.
9. Singe - Canton suisse - Très courte.
10. Personne qui est du même pays qu'une autre.
11. En marchant, on en a vite fait le tour - Chanteurs.
12. Disposer en réseau - Issue d'une côte.

VERTICALEMENT

1. Qui est faux - Style d'improvisation vocale.
2. Osé - Peuple polynésien de Nouvelle-Zélande.
3. C'était le do - Qui adoptent les manières en usage dans la haute société.
4. Jeunes sourires.
5. Place - Erbium - Ensemble d'objets de même nature.
6. La pupille s'y trouve - Attirer l'attention de.
7. Ensemble des lois concernant un domaine particulier.
8. Il encourage les artistes - Semi-consonne constrictive sonore.
9. Superpose - Glander.
10. Ramasser - Partie d'une amphore.
11. Celle des croisades, par exemple - Roche sédimentaire d'origine éolienne.
12. Vitale.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	H	A	H	U	T	E	R	■	O	S	T
2	R	A	P	E	■	O	P	I	A	C	E	E
3	O	N	I	R	I	Q	U	E	S	■	C	S
4	U	T	■	C	O	U	I	N	E	R	■	S
5	P	I	L	U	L	E	S	■	P	A	P	E
6	I	S	O	L	E	■	E	N	T	I	E	R
7	S	E	M	E	■	F	E	U	I	L	L	E
8	S	■	B	E	N	I	■	E	S	■	O	S
9	A	M	E	N	A	G	E	M	E	N	T	■
10	N	I	S	■	P	E	P	E	■	I	O	N
11	T	E	■	S	E	R	I	N	S	■	N	U
12	E	N	V	I	E	■	S	T	■	O	S	E



23 octobre 2018 N° 5304

SUDOKU

			2		5			
4				6	9	1		2
6				1			9	
			5		8	4		1
	7	1						6
		8	1			5		
		2	9					
					4		8	5
		4	7			9		

Niveau de difficulté : moyen **4578**

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

9	8	5	7	6	1	2	3	4
7	1	6	3	2	4	9	5	8
4	2	3	9	8	5	6	1	7
3	6	9	8	5	7	4	2	1
1	7	2	4	3	6	5	8	9
5	4	8	1	9	2	7	6	3
8	5	4	6	7	3	1	9	2
6	9	7	2	1	8	3	4	5
2	3	1	5	4	9	8	7	6

4577

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

E P O Q	L N U O	I L E T	T E	R D D	E E I P	L N	L E F E	I E A	N M	M C	L E E	A S R	V	
			■			■							■	
			■			■			■					
				■						■			■	
								■						

Thème : Citation de Madame de Pompadour

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Pierre de Ronsard: Ce sont les seuls interprètes des vrais Dieux que les poètes.

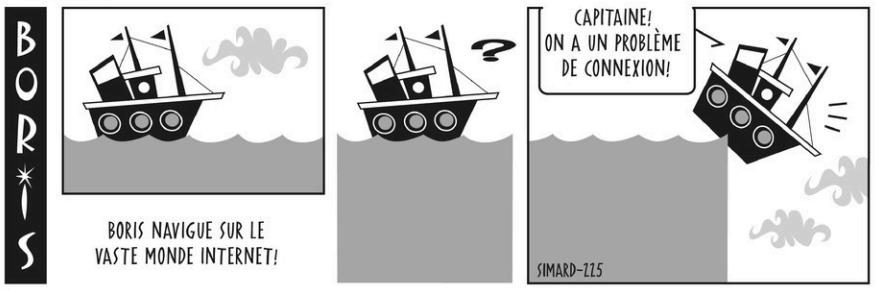
Peanut



Ben



Boris



HOROSCOPE 23 octobre 2018

Bélier du 21 mars au 19 avril - Le mensonge est bien mauvais, car le menteur lui même ne l'aime pas. Cette veille de Pleine Lune risque de rendre la franchise moins évidente à exprimer, soit pour vous, soit pour les personnes de votre entourage. Même si la vérité n'est facile ni à dire, ni à entendre, c'est l'avenue qui génèrera le moins de regrets à moyen et à long terme. Et la Lune est encore en Bélier...

Taureau du 20 avril au 20 mai - Il y a de ces sujets épineux que vous ne devriez pas amener sur le tapis vous-même, surtout avec l'entrée du Soleil en Scorpion, et une veille de Pleine Lune en Taureau! Toutefois, si c'est l'autre qui décide d'aborder la question, vous ne devriez pas refuser d'en discuter. La meilleure approche consistera à parler honnêtement de vos attentes et de vos sentiments.

Gémeaux du 21 mai au 21 juin - Apportant un climat complexe, l'entrée du Soleil en Scorpion, veille de Pleine Lune en Taureau diversifiera les possibilités dans plusieurs domaines de votre vie. Une porte qui était fermée à double tour semble désormais bel et bien ouverte. Volontairement ou non, les démarches entreprises par quelqu'un d'autre pourraient vous placer dans une situation nettement avantageuse.

Cancer du 22 juin au 22 juillet - Un couteau aiguise l'autre. Maintenant que le Soleil passe de la Balance vers le Scorpion, la complicité de ceux qui aspirent aux mêmes idéaux que vous pourrait vous propulser dans l'action et vous valoir davantage de renommée. Car en cette veille de Pleine Lune en Taureau, rien ne semble pouvoir vous ralentir face à la poursuite d'un objectif...

Lion du 23 juillet au 22 août - En cette veille de Pleine Lune, l'entrée du Soleil en Scorpion pourrait créer un climat plus complexe pour le cher Lion. Vous pourriez toutefois mettre un terme à un malaise de longue date. Tandis que les activités sociales seront quand même cordiales, l'intimité constituera le secteur privilégié. Une étape pour faire des présentations et rencontrer un nouveau cercle d'individus.

Vierge du 23 août au 22 septembre - En cette veille de Pleine Lune en Taureau, il devrait être facile de projeter l'image souhaitée aux yeux de votre entourage. D'ailleurs il s'en faudra de peu pour que vous puissiez obtenir des autres ce que vous espérez d'eux. Il suffira de permettre aux autres de venir vous gâter et d'accepter ce qu'ils désirent vous offrir. Mais la Lune est encore en Bélier...

Balance du 23 septembre au 23 octobre - Pour toute chose, chacun a sa propre opinion. Plus est important le nombre d'individus, plus nombreux sont les avis divergents. En cette veille de Pleine Lune en Taureau, le défi consistera à faire suffisamment confiance à votre vision des choses afin de ne pas permettre à quelqu'un d'autre de vous en faire douter au point de faire fausse route.

Scorpion du 23 octobre au 21 novembre - Le vrai courage est souvent celui de choisir. Maintenant que le Soleil fait son entrée au tout début de votre Signe soulignant votre étape anniversaire, le moment semble bien indiqué pour prendre une décision longuement mûrie. Par contre, étant donné cette veille de Pleine Lune en Taureau, la possibilité de controverse n'est pas exclue...

Sagittaire du 22 novembre au 21 décembre - Cette veille de Pleine Lune devrait stimuler votre détermination et votre besoin d'accomplissement. Tandis que les occasions de faire valoir vos mérites ne manqueront pas, vous serez en mesure d'obtenir une certaine reconnaissance dans quelque domaine que ce soit. Le risque à éviter serait de ne pas accorder assez de marge de manoeuvre aux autres.

Capricorne du 22 décembre au 19 janvier - La Lune encore en Bélier pourrait vous amener à négliger certaines affaires, notamment en tardant à répondre à vos messages. Il serait dommage de ne pas donner suite à une proposition avant qu'il ne soit trop tard. Cette veille de Pleine Lune pourrait toutefois vous être favorable si vous ne laissez pas une opportunité vous filer entre les doigts.

Verseau du 20 janvier au 18 février - Arrivant en Scorpion, le Soleil pourrait créer un climat plus complexe, d'autant plus en cette veille de Pleine Lune en Taureau, conjointe à votre astre Uranus! Tandis que les rassemblements seront source d'une certaine excessivité, mieux vaudra ne pas vous acharner à essayer de faire entendre raison à des personnes visiblement entêtées.

Poissons du 19 février au 20 mars - Cette veille de Pleine Lune en Taureau vous propose un milieu de semaine plutôt stimulant. Le climat ambiant se prêtera probablement à une rencontre intéressante. Il faut dire que l'entrée du Soleil en Scorpion sera plutôt un allié, et tout ira bien si vous ne conduisez pas une affaire à un rythme qui soit trop rapide afin que les autres puissent vous suivre...

MARDI À LA TÉLÉ

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

23 OCTOBRE	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Méca-nimaux	Camions/ Clic bnde	RDI matin	Marina Orsini			Ricardo	Silence, on joue!	Téléjou-rnal Midi	Tout le monde	Downton Abbey / Une vraie surprise		Virginie	Virginie	Temps-Paix	Temps-Paix	Entrée principale			Silence, on joue!
V	Moment V		Moment V		Infopu-blicité	Infopu-blicité	Atomes crochus	Atomes crochus	Occupa-tion	UNE VIE ENTRE SES MAINS (2016) avec John Lee Ames, Fiona Gubelmann.			UN TUEUR À NOS TROUSSES (2016) avec Marcus Rosner, Laura Mennell.				Les Simpson	Les Simpson	Guerre des clans
CJPM	(6h00) Salut Bonjour				2 filles / Begin	Christian Partie 2 de 2	Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles		L'AUTRE BELLE-FAMILLE (2004) avec Robert De Niro, Ben Stiller.				Nouvelles /(:15) Infopublicité			Top modèles	TVA nouvelles	
TQc	(:55)Roboc arPoli	(:25)Chuggington	Masha/M ichka	LaFamill e/Oui-Oui	(:05) Calinours	Tatonka/(:40) Yakari	Argon-autes	Cochon dingue	Génial!	Conseils famille	L'heure est grave		Point doc		Le Bricoleur	Livre Jungle	Salmi-gondis	Argon-autes	Dragons: Les rives	Cochon dingue

23 OCTOBRE	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
ICI RC Télé	Le Téléjournal	RDI économie	District 31	La Facture	Unité 9		Faits Divers		Le Téléjournal avec Céline Galipeau		Sports ex/(:05) Route ADISQ	(:35) Entrée principale	
V	Un souper parfait	Occupation double Grèce	Rire et délire	Taxi payant	Les jeux fous d'Ellen		NCIS: Los Angeles / L'incorruptible		Le show de Rousseau	(:45) Occupation double Grèce		NVL	Moment V
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	LOL :-)	L'Académie / En nature	0' / Changement de cap		L'heure bleue		TVA nouvelles	(:35) Denis Lévesque		(:35) Deux filles le matin	
TQc	La Pat'Patrouille	Conseils de famille	Génial!	Banc public	National Geographic / Le Japon sauvage		Homeland / Andante		L'heure est grave	Format familial	Deux hommes en or		Génial!
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	ChersVoisins/(: 10) ChersVoisins	Classe à part / L'éclosion		Irresponsable	Chacun son île / Fidji		Accusé / L'histoire de Léo		TV5 le journal / (:20) C à dire?!	Journal Afrique	C à vous
CANAL D	Le cosmos dans tous ses états		Rat rods de Vegas / Rat rod familial		Le convoi de l'extrême / Tout en douceur		Panique sur la 401 / Une très longue nuit		Texas Chrome		Alaska: La ruée vers l'or		La ruée vers l'or
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages / Quartiers sous tension		Le Téléjournal		Le Téléjournal		Le National	Le National	24/60
RDS	(17h00) Le 5 à 7	Hockey 360° (D)		LNH Hockey / Flames de Calgary c. Canadiens de Montréal (D)					LMB Baseball / L.A. D./Bos. (D)		Sports 30	Sports 30	LNH Canadien / Cgy./Mtl.
VIE	Réno par le haut / Réno haute en couleur		Trading Spaces / Des rayures et un poteau de danseuse		Pas le choix! / Famille cherche espace additionnel		Tous pour un chalet! / Salles de bain		C'est quoi ton plan?	Rénos en famille	Ça change pas le monde	Pimp mon garage	KATE ET LÉOPOLD
SERIES+	Graceland / Conflit d'intérêt		Élémentaire / La méthode inuit		Blue Bloods / Le mal à la racine		Code Black (v.f.) / La dame de cœur		Instinct / Mauvais rôles		La loi et l'ordre: Crimes sexuels / Fake news		Rizzoli & Isles
Z	Les pires chauffards canadiens		L'Illusionniste / L'art de l'évasion		Sans origine: Orphan Black / Stérilisation de masse		Surnaturel / La casse du siècle		Marvel's Inhumans (v.f.) / Le retour de Black Bolt		Maripier!	Porn To Be Wild	Les Brown
HISTORIA	De l'acier et du feu		Cash Cowboys / La vente aux enchères de Scott		Cash Cowboys / La Belle province		Pawn Stars	Pawn Stars	Les a$ de la brocante / Toujours prêts!		Les a$ de la brocante / La quête du moteur perdu		Les a$ de la brocante
ÉVASION	Plongée dans le grand bleu / Géants des Palaos		Vu sur terre / Nevada		Maraton Man / Californie		Mission café / Madagascar		Unis pour survivre / Naufragés		Bienvenue chez nous / Katia et Meddy		Vu sur terre / Nevada
ICI ARTV	(17h30) Temps d'une paix	Le temps d'une paix / Le départ pour les chantiers		Famille! Partie 2 de 2	Anne		Anne		Génie / Picasso: Chapitre un		Les Borgia / Narcisse		Aux limites de l'illusion

Petites Annonces

418 549-4444
Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:
Du lundi au vendredi
Sur place: 8 h 30 à 16 h 30
Par téléphone: 8 h à 17 h 30

1051,boulevard Talbot, Chicoutimi • Courriel: classees@lequotidien.com

IMMOBILIER VENTE

6644 Propriétés à vendre

2 IMMEUBLES de 4 logements rénovés à neuf, pour vente rapide, 418-547-2127 ou 418-557-2434

6687 Terrains, terres et fermes à vendre

CHAMBORD - Lac Brûlé, à 4 km du village, 3 grands terrain, de villégiature à vendre, 1 de 6,056 m², 2e, 4,031m², 3e, 3,742m², Peu demeurer à l'année, chemin ouvert. Services : électricité, ordures, téléphone cellulaire, sentiers vtt et motoneige à 1,8 km. à voir, 418 342-6905.

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 6½

(1 mois gratuit pour logements neufs seulement, avec ascenseur); autres logements rénovés

arrière de La Cage aux Sports et UQAC

Semi-meublés, meublés ou non

581-306-4503, 418-815-3383
isabonjour27@outlook.fr

ALEXIS (Place) JONQUIÈRE
Rues Nadeau et Truchon
1 mois gratuit
3½ à partir de 500$/mois
5½, à partir de 700$/mois
rénovés, chauffés, éclairés, porte patio
Près de Canadian Tire, CFP et du CÉGEP.

Tél.: 1-581-500-0303 (sans frais)

6737 Logements à louer

CANTON TREMBLAY 3 1/2, rénové, rez-de-chaussée, en campagne, à 10 min. de la ville, idéal pers. seule, retraitée, non-fumeur, pas d'animaux, libre. 581-234-3225.

CHICOUTIMI 5½, 643 Taché, rez-de-chaussée, 550$ chauffé, libre. Tél.:418-696-2311.

JONQUIERE 4½. rénové au goût du jour, près des services, idéal personne tranquille, libre. Tél.:418-542-6255, 418-540-9803.

LA BAIE, 192 boul. Grande Baie N., 4½, 2e étage, non ch./écl., libre, 500$, dernier mois gratuit, 418-544-4785

SERVICES ET EXPERTS

6778 Vacances et voyages

CASINO DE CHARLEVOIX, 2 nov., 35$ et 30 nov., 2 jours 150$ (1 nuit/ 3 repas)
Contacter Lise Gauthier 418 812-0740
Voyages Aqua Sud 418 690-2840

6783 Massothérapie et soins thérapeutiques

ST-Félicien, massage thérapeutique ou relaxant, pour tous, 418-671-0831

6787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

6797 Paysagement et services extérieurs

RAMASSAGE de feuilles, terrains résidentiels, secteurs Chicoutimi, Jonquière. Tél.:418-550-6791 Jean Larouche.

SERVICES PERSONNELS

6818 Ésotérisme et cartomancie

VOYANCE par don de la voyance
Tu as tes réponses, l'amour, travaille et santé.
30 ans d'expérience 418 548-5331

6819 Messages personnels

20 ans, superbe petite blonde, style mannequin, très féminine (5 pi. 2 po, 105 lb), cheveux longs, magnifique visage et un corps splendide. Pour rencontre intime et discrète à votre résidence ou à votre hôtel. Beauté garantie! Aucun numéro masqué. (Se déplace seulement, ne reçoit pas) Tél.:581-234-2406

581 306-5065
Massagedevelours@hotmail.com
Sérieux, discret et propre.

À CHICOUTIMI, belle femme, grassette, chaleureuse, douce, sensuelle, reçoit en toute confidentialité. Se déplace. 418-820-9653.

A FLEUR de peau, Eric et Billy.
Tél.:418 550-0632

ALEX, rencontres discrètes, H. ou F., engagés ou non et couple. Tél.:418-719-4840.

APPELLE-MOI POUR UNE RENCONTRE
418 376-3352

AU MENU pour vous monsieur la jolie Julie Dès 8h à 17h 7 jours sur 7 : 418 376-1274.

Belle femme dans la trentaine se déplace au Saguenay-Lac-St-Jean. Tél.:418-818-9845

BIANCÉ, 25 ans, jolie perle noire légèrement grassette, belles fesses bombées, reçoit à Jonquières, 418-550-0730

L'ART d'éveiller les sens dans la sensualité. Tél. : 418 973-4839.

SÉPHORA, pulpeuse, reçoit et se déplace. Engage. Tél.:581-490-1994.

EMPLOIS

6834 Offres d'emploi

CHAUFFEUR classe 1 recherché(e) Québec et Toronto, «Dry Box» 2 à 3 semaines par mois sur base régulière, 1 an d'exp. requise, bonnes conditions de travail et dossier de conduite intact. 418 540-2666.

LIVREUR(EUSE) avec auto, temps plein, temps partiel, 418-690-8989, Alexandre.

LIVREUR(EUSE) pour livraison au Saguenay, aucune exp. requise, 3h/nuit, 7 jours/7, 418 540-3553.

6834 Offres d'emploi

Recherche camelot avec voiture

Saint-Félicien
Secteur des roulottes entre la 1re et la 5e Rue

Secteur du rang Double jusqu'au Zoo de Saint-Félicien

pour distribuer
★ Le Quotidien★

Contacter Serge Gosselin
418-618-4098
418-256-1164
sergegosselin2012@hotmail.com

URGENT
Recherche camelot avec voiture

Dolbeau-Mistassini
Saint-Eugène et Albanel

pour distribuer
★ Le Quotidien et Le Progrès à domicile★
170 copies

Excellent revenu d'appoint
Bienvenue aux retraités

Contacter Serge Gosselin
418-618-4098
418-256-1164
sergegosselin2012@hotmail.com

VÉHICULES

6851 Automobiles

ACHAT ET VENTE DE
PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs.
Garage René Girard. Tél. : 418-548-3306.

6851 Automobiles

ADIEU BAZOU 100$ à 1,000$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.: 418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

CHEVROLET MALIBU LS 2013
Seulement 28,000 km, bien entretenue appartenait à des gens du 3e âge, 8,995$.
970-319- 6691

ENTREPOSAGE pour l'hiver, autos, motos, motorisés, bateaux, roulottes, ancien entrepot Laurent Lapointe, quelque place de disp., **Carol Girard 418-696-1404, Éric Tremblay ; 418-549-5656**

HYUNDAI Sonata, 2009, 39,000km, état neuf, 5,500 nég., 418 543-1415

6856 Véhicules demandés

1000$ ET MOINS
ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél.:418-543-8361.

MARCHANDISES

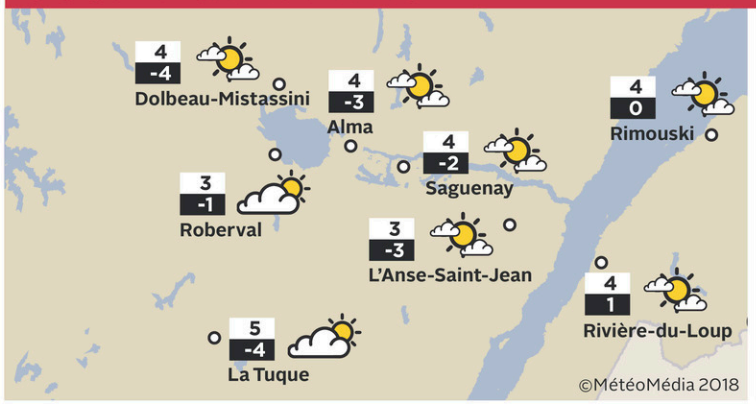
6883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

BOIS de chauffage, bouleaux, (érables, merisiers à l'occasion), 16po., fendu et livré, Saguenay, 95$ la corde, 581-306-2430

LES PETITES ANNONCES
418 549-4444
leQuotidien
lePrograès

• VÉHICULES
• HABITATIONS
• LOGEMENTS

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. 4
Min. -2
Quelques flocons
Précipitations : 40 %
Vents légers

Jeudi
Max. 1
Min. -4
Ciel variable
Précipitations : 30 %
Vents du nord-ouest 29 km/h

Vendredi
Max. -1
Min. -5
Ciel variable
Précipitations : 30 %
Vents de l'ouest 26 km/h

Samedi
Max. 2
Min. -3
Généralement ensoleillé
Précipitations : 20 %
Vents légers

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Éclaircies	3	1
Chibougamau	Variable	3	-5
Gaspé	Plu ou nei	5	0
Gatineau	Averses	9	-1
Îles-de-la-Mad.	Éclaircies	5	3
Maniwaki	Nuageux	7	-2
Montréal	Averses	9	3
Mont-Tremblant	Variable	6	-2
Québec	Averses	5	1
Rimouski	Beau	4	0
Sept-Îles	Beau	3	-1
Sherbrooke	Averses	9	1
Tadoussac	Beau	3	1
Thetford Mines	Plu et nei	5	-2
Trois-Rivières	Variable	7	0
Val-d'Or	Plu et nei	4	0

LE SOLEIL

7h15 — 17h40
Durée du jour : 10h25

LA LUNE
Coucher : 5h42 — Lever : 17h45
24 oct. — 31 oct. — 07 nov. — 15 nov.

LES MARÉES

La Baie		Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
2h49	4,8	3h00	4,3
8h55	0,7	10h03	0,4
15h05	5	15h16	4,4
21h17	0,5	22h25	0,2

LE VENT
Vents légers

Météo Média
Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

PRIÈRES FAVEURS OBTENUES



FAVEURS OBTENUES

Merci Mon Dieu. Dites 9 fois "Je vous salue Marie" par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

L.F.

CARRIÈRES/ FORMATION/ AVIS/APPEL D'OFFRES

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de **M. Éric Larouche**, en son vivant résidant au 2, rue Saint-Joseph, appartement 104, Les Cèdres (Québec), J7T 1T2, survenu le 24 octobre 2017, un inventaire des biens du défunt a été dressé par la liquidatrice successorale, Lysa Beaulieu, conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés au bureau de Me Marie-Claude Munger, notaire exerçant au 345, rue des Saguenéens, bureau 140, Saguenay (Chicoutimi), province de Québec, G7H 6K9.

Donné à Saguenay ce 23 octobre 2018

Me Marie-Claude Munger, notaire

5350007

Ville de Saguenay

Avis public

Le 4 septembre 2018, le conseil municipal de la Ville de Saguenay a adopté le règlement suivant :

- VS-RU-2018-82 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY POUR PERMETTRE LES FRESQUES URBAINES (ARS-1123).

Au terme de la période de 30 jours prévue aux articles 59.7 et/ou 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), la Commission municipale du Québec n'a reçu aucune demande d'avis de conformité à l'égard de ce règlement.

Tout intéressé peut en prendre connaissance au Service des affaires juridiques et du greffe, 201, Racine Est, Chicoutimi.

Ce règlement est réputé conforme et il est entré en vigueur rétroactivement au 11 octobre 2018.

SAGUENAY, le 23 octobre 2018.

L'assistante-greffière de la Ville
ANNIE JEAN

5350082

Fusillade à Fredericton : l'accusé plaide l'aliénation mentale

FREDERICTON — L'homme accusé de meurtre lors d'une fusillade à Fredericton qui a fait quatre morts en août dernier estime qu'il devrait être «exonéré» pour cause d'aliénation mentale temporaire. Matthew Raymond dit avoir des preuves qui démontrent son innocence dans les décès des policiers de Fredericton Sara Burns et Robb Costello, et des civils Donnie Robichaud et Bobbie Lee Wright. Les quatre victimes ont été abattues le 10 août devant un édifice à logement de la ville. Lors de sa comparution devant un juge, lundi, Matthew Raymond, qui est âgé de 48 ans, a déclaré qu'il ne devrait pas être placé en détention, mais qu'il devrait plutôt être acquitté «tout de suite».

Grèce : l'attaque de l'ambassade canadienne revendiquée

OTTAWA — Un groupe anarchiste grec a revendiqué lundi l'attaque de l'ambassade du Canada dans ce pays. Le groupe Rouvinokas explique dans un communiqué qu'il a attaqué l'ambassade, tôt dimanche matin, en réplique à son appui aux projets miniers d'Eldorado Gold en Grèce. Une vidéo accompagnant le communiqué montre une dizaine de militants casqués et vêtus de noir qui fracassent les fenêtres de l'ambassade et l'aspergent de peinture.

New York : un avion d'Air Canada heurté par un autre appareil

NEW YORK — Un avion d'Air Canada qui venait d'atterrir à l'aéroport LaGuardia de New York lundi après-midi a été endommagé par la présence d'un autre avion sur la voie de circulation, ont indiqué des responsables de l'aéroport de New York. Rudy King, porte-parole de l'autorité portuaire de New York et du New Jersey, a affirmé que l'avion d'Air Canada était immobile sur la voie de circulation lorsqu'un avion d'American Eagle, exploité par Republic Airlines, a accroché une aile en tentant un virage. M. King a indiqué que les deux avions se sont rendus à leurs portes sans autre problème et qu'il n'y avait pas eu de perturbation des activités à l'aéroport. **PRESSE CANADIENNE**

COMMISSION SCOLAIRE DE LA CAPITALE

Le père d'un enfant autiste intente une poursuite

ISABELLE MATHIEU
imathieu@lesoleil.com

Avant même l'entrée à la maternelle, la Commission scolaire de la Capitale savait que Thomas souffrait d'autisme et aurait besoin de soutien à l'école. Ce n'est que cinq ans plus tard que la porte d'une classe spécialisée s'est ouverte pour lui.

Le père de Thomas, Michel Labonté, témoigne cette semaine dans le cadre de la poursuite de 600 000 $ qu'il a intentée contre la Commission scolaire de la Capitale. Le père allègue que la commission scolaire a fait preuve de discrimination et n'a pas offert l'éducation primaire que méritait son garçon, aujourd'hui âgé de 15 ans.

Selon la prétention du père, jamais les autorités scolaires n'ont procédé à l'évaluation des besoins et capacités de l'enfant, comme le requiert la Loi sur l'instruction publique.

En mars 2011, lorsque Thomas est en deuxième année, le médecin qui le suit fait une recommandation pour que l'enfant intègre une classe spécialisée. Thomas n'y aura accès qu'en 2013, dans la classe Le Petit Prince à l'école des Écrivains, dans le quartier Les Saules. Selon la commission scolaire, ce retard s'explique par une longue liste d'attente.

Thomas devra faire deux fois sa quatrième année dans sa nouvelle classe spécialisée. Il y termine son cours primaire. Aujourd'hui, il étudie au secondaire, dans une classe spécialisée.



Une violente séquestration

Trois présumés complices tentent d'arracher un doigt et un oeil à leur victime

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Benoit Desrosiers, Roxanne Lapointe et Maxime Vanier sont accusés d'avoir tenté de couper un doigt et d'arracher un oeil à un individu pour un différend de 150 $ relié à la drogue à Sherbrooke.

Les trois accusés auraient gardé de force un individu pour obtenir la somme due en mai dernier sur la rue Short à Sherbrooke. Vanier aurait tenté de lui arracher un doigt avec une pince, alors que Desrosiers a essayé de lui arracher un œil avec une cuillère.

Le trio subissait son enquête sur remise en liberté, lundi, devant le juge Conrad Chapdelaine de la Cour du Québec au palais de justice de Sherbrooke.

Une enquêteuse du Service de police de Sherbrooke est venue expliquer que le 27 mai dernier, le couple Maxime Vanier et Roxanne Lapointe aurait commis ces graves gestes avec Benoit Desrosiers.

Les trois complices sont accusés de séquestration, voies de fait graves et voies de fait armées. L'événement principal a commencé à l'hôtel Albert. La victime a acheté des stupéfiants à Maxime Vanier, mais ce dernier ne les aurait pas remis. En passant devant le véhicule de Vanier, la victime a repris son 150 $.

LOTO QUÉBEC — RÉSULTATS DU : DIMANCHE 21 OCTOBRE 2018

lotoquebec.com/loteries

TOUT ou RIEN : 02 03 04 08 09 10 15 16 17 18 21 23

Lotto 6/49 : 1 5 2 5 1 4 3 6

Sprint : 01 06 15 21 41

Lotto Poker : 3♡ 3♣ 6♠ 7♢ V♠

Astro : Jour - Mois - Année - Signe : 18 FÉVRIER 72 SAGITTAIRE

Banco : 03 05 06 07 09 12 16 21 31 33 39 49 56 57 61 64 65 66 67 69 — Turbo x 3

Quotidienne : 2 45 3 805 4 6423

Triplex : 26 32 35 36 41

Extra : 0311327

Grande Vie : La loterie Grande Vie. 1 000 $ par jour à vie!

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

AVIS DE DÉCÈS



ARSENEAULT (M. Boyd)

Le 19 octobre 2018, est décédé au Centre d'hébergement Georges-Hébert, à l'âge de 82 ans et 6 mois, M. Boyd Arseneault, époux de Mme Huguette Blackburn, demeurant au Centre d'hébergement Georges-Hébert, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2048, rue de Neuville
Arvida (ancienne gare)

le mercredi 24 octobre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le jeudi 25 octobre 2018 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le jeudi 25 octobre 2018 à 11 h à l'église St-Mathias.

Il était le fils de feu Mme Winnifred Cassidy et de feu M. Peter Arseneault.

Outre son épouse, Mme Huguette Blackburn, il laisse dans le deuil sa fille Dominique Arseneault (Serge Duchesne); son petit-fils Francis Dufresne; son frère et ses soeurs: Allein Arseneault, Sharon-Ann, Walter, et leur conjoint et conjointe. Il était aussi le frère de feu Ralph Arseneault.

Il laisse également dans le deuil les membres de la famille Blackburn ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur des maladies du coeur et de l'AVC.

Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS



LAPOINTE (Mme MARLEINE)

1946 - 2018

À la Maison Michel-Sarrazin, le 19 octobre 2018, à l'âge de 72 ans, est décédée dame Marleine Lapointe, épouse de feu M. Normand Casaubon. Elle était la fille de feu dame Laurette Sasseville et de feu M. Jean-Joseph Lapointe. Elle demeurait à Québec. La famille vous accueillera au

Complexe du Parc Commémoratif La Souvenance
301, rang Ste-Anne
Québec, QC, G2G 0G9

Le 26 octobre 2018 de 13 h à 16 h. Une liturgie de la Parole suivra à 16 h en la chapelle du Parc Commémoratif.

Elle laisse dans le deuil ses filles: Martine (Steve Renaud et Sara-Kim) et Claudia (Hervé Moffatt); sa petite-fille adorée Rebeka Moffatt; son frère Marcel; ses soeurs: Danielle, Murielle, Francine et Micheline; ses beaux-frères et sa belle-soeur de la famille Casaubon: Gilles (Mona Vaillancourt), Michèle (Jean-Marc Rondeau) et Alain; ses deux grandes amies: Danielle Pedneault et Lise Busque; sa fille adoptive Line Gingras (Steve Potvin); sa chère voisine Caroline Faucher; les autres membres de sa famille et tous les gens qui l'adoraient.

La famille tient à remercier sincèrement tout le personnel extraordinaire de la Maison Michel-Sarrazin pour l'attention et l'écoute apportée ainsi que pour les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de la Maison Michel-Sarrazin, 2101, chemin St-Louis, Québec (Qc), G1T 1P5, Tél.: 418-688-0878.

Pour renseignements: Athos
Téléphone: 418-871-2372, télécopieur: 418-767-2309, courriel: gsreception@athos.ca
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le Registre à la mémoier de la personne décédée: www.lepinecloutier.com

AVIS DE DÉCÈS



FORTIN (Mme Irène Doyon)

Est décédée, entourée de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Roberval, le 21 octobre 2018, à l'âge de 69 ans et 10 mois, Mme Irène Doyon, épouse de M. Jean-Clément Fortin, demeurant à Saint-Félicien. Elle était la fille de feu M. Léonard Doyon et de feu Mme Anita Bolduc. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
961, boulevard Sacré-Coeur
Saint-Félicien

le samedi 27 octobre 2018 à compter de 8 h 30. Le service funéraire aura lieu le même jour à 10 h 30 à la chapelle du Complexe funéraire et les cendres seront déposées au cimetière de Desbiens.

Outre son époux M. Jean-Clément Fortin, elle laisse ses enfants: Nancy (Mario Laprise), Nathalie (Éric Servais) et Steve Fortin (Kathy Bilodeau); ses petits-enfants: Julia et Justine Laprise, Christopher et Jordan Tessier et Coralie Fortin.

Elle était la soeur de: Lucie (Richard Gauthier), Pierrette (feu Jean-Marc Côté), Maurice (Jeannine Roy), Omer (Jacqueline Guay), Francine (André Fortin), Thérèse (Langis Lavoie) et Sylvie (France Paradis); la belle-soeur de: Ghislaine Fortin (feu Jean-Claude Dallaire), feu Cyrille Fortin (Clémence Julien), Rose Fortin (Julien Doucet) et Raymond Fortin (Lise Julien).

Également, elle laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à Défi-Cancer, secteur Domaine-du-Roy, C.P. 81, Roberval, Québec, G8H 2N4, (418) 275-3353.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour information : (418) 679-3333, télécopieur : (418) 679-1688
Courriel : mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS



ROBERTSON (Mme France)

Est décédée, à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, le 17 octobre 2018, à l'âge de 47 ans et 5 mois, Mme France Robertson, épouse de M. Guy St-Arnaud, demeurant à Pointe-aux-Trembles et autrefois de Mashteuiatsh. Elle était la fille de M. Normand Robertson et de Mme Jeannette Siméon. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le mardi 23 octobre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le mercredi 24 octobre 2018 à 10 h 30 à l'église de Mashteuiatsh et les cendres seront déposées au cimetière de Mashteuiatsh.

Outre son époux M. Guy St-Arnaud et ses parents M. Normand Robertson et Mme Jeannette Siméon, elle laisse ses deux fils adorés: Gabriel et David Robertson-St-Arnaud.

Elle était la soeur de feu Ted-Peeter Robertson; la petite-fille de: feu M. Tommy Robertson (feu Mme Adrienne Paul) et feu M. Antonio Siméon (feu Mme Marie-Rose Germain); la belle-fille de: M. Florian St-Arnaud et de Mme Denise Babin; la belle-soeur de: Serge St-Arnaud (Hélène Harvey), Yves St-Arnaud (Hélène Basting) et Raynald St-Arnaud (Denise Laberge).

Également, elle laisse ses oncles et tantes, ses cousins et cousines, ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la fabrique Kateri-Tekakwitha de Mashteuiatsh, 1761, rue Amishk, C.P. 149, Mashteuiatsh (Québec), G0W 2H0, (418) 275-2938.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.



Devenez **membre** maintenant
www.afdr.coop **418 545-2643**

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME
Votre coopérative...

CHICOUTIMI 520, boul. du Saguenay Est | **CHICOUTIMI-NORD** 345, St-Armand | **LATERRIÈRE** 1000, rue du Boulevard | **ST-AMBROISE** 560, rue Simard

Ensemble...

Soutenir les proches d'un défunt, c'est poser un geste de solidarité!

C'est une valeur qui nous est chère, à l'image de notre engagement envers les familles!

Soyons **SOLIDAIRE** et **DEVENONS MEMBRE** de notre **COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE** pour seulement **20 $ À VIE...**

5346110



AVIS DE DÉCÈS

SIMARD (MME CLAIRE GRENON)

Est décédée, entourée de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Roberval, le 21 octobre 2018, à l'âge de 68 ans et 5 mois, Mme Claire Grenon, épouse de M. Lucien Simard, demeurant à Roberval. Elle était la fille de feu M. Adélard Grenon et de feu Mme Angéla Savard. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le mercredi 24 octobre 2018 à compter de 12 h 30. Le service funéraire aura lieu le même jour à 14 h 30 à la chapelle du Complexe funéraire et les cendres seront déposées au cimetière de Roberval à une date ultérieure.

Outre son époux M. Lucien Simard, elle laisse ses enfants: Carl Simard (Julie Truchon) et Michel Simard; ses petits-enfants: Alycia, Joakym, Amy, Meg, feu Jake et Jillian.

Elle était la soeur de: René, feu Ghislaine (Robert Fortin), feu Rachel, Claude (Colette Taillon), Diane (Sylvain Imbeault), Richard (Chantale Deschênes) et Marc; la belle-soeur de: Nicole Simard (Gérard Bradette), feu Pierrette Simard (feu Marc-Andray Desrosiers), France Simard (feu Gaston Tremblay), Alain Simard, Noëlla Simard (Ghislain Bouchard), Jean-Marie Simard, Andrée Simard (Michel Savard), Sonia Simard (Claude Fournier), Serge Simard (Lily Flamand), Sylvain Simard et Nathalie Simard (Michel Roy). Également, elle laisse ses oncles et tantes, ses cousins et cousines, ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du cancer du sein, 1155, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 1705, Montréal (Québec) H3B 3Z7, 1 877 990-7171.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.



AVIS DE DÉCÈS

ST-LAURENT (M. CHARLES)

Est décédé paisiblement, entouré de l'amour des siens, à la Maison Colombe-Veilleux de Dolbeau-Mistassini, le 19 octobre 2018, à l'âge de 77 ans et 3 mois, M. Charles St-Laurent, époux en 1res noces de feu Mme Rose-Aimé Desrosiers et en 2es noces de Mme Ghislaine Martel, demeurant à Saint-Félicien. Il était le fils de feu M. Alphonse St-Laurent et de feu Mme Emma Godin. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
961, boulevard Sacré-Coeur
Saint-Félicien

Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le mardi 23 octobre 2018 à 10 h 30 à l'église de Saint-Félicien et les cendres seront déposées au cimetière du Nouveau-Brunswick à une date ultérieure.

Outre son épouse Mme Ghislaine Martel, il laisse ses enfants: Sylvie (Serge Mathieu), Michel (Isabelle Harvey) et Suzanne (Patricia Desmeules); les enfants de Mme Ghislaine Martel: feu Dominic Ouellet (Sonia Goderre), Caroline Ouellet (Yvan Roy) et Alain Ouellet (Sabrina Tremblay) ainsi que ses 14 petits-enfants. Il était le frère de: feu Janette (feu Robert Leblanc), feu Irène (feu Prudent Arseneault), feu Lionel (Bernice Kowalsky), feu Edmond (Yolande Hachey), Pauline (Gildard Leblanc), Thérèse (Ulton Mcgaghey), Germaine (Eddy Boissonneault), feu Aline (Fernand Parent), Cécile (Yvan Hennessy), Louis (Annette Doucet), Pierrette (Gilles Arseneault) et Simonne (Jean-Paul Young); le beau-frère de: feu Réjane Martel (feu Normand Vallée), Monique Martel (Richard Bouchard), Michelle Martel (Réjean Jacques), Denise Martel, feu Roger Martel, Lisette Martel, Lawrence Martel (Carole Côté), Line Martel (Raymond Gagnon), feu Madeleine Martel (Julien Plourde), Danielle Martel (Jacques Dubois) et feu Steve Martel. Également, il laisse les membres des familles Desrosiers et Ouellet, ses neveux et nièces et autres parents et amis. M. St-Laurent était retraité de l'usine Donohue de Saint-Félicien. Il était Chevalier de Colomb. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Maison Colombe-Veilleux, 1832, boulevard Wallberg, Dolbeau-Mistassini (Québec), G8L 1H9, (418) 276-4224.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour information : (418) 679-3333, télécopieur : (418) 679-1688
Courriel : mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

POUR ACCÉDER AUX ÉLIMINATOIRES DE LA MLS

L'Impact espère un dernier miracle

ALEXIS BÉLANGER-CHAMPAGNE
Presse canadienne

MONTRÉAL — L'Impact espérera vivre une finale hollywoodienne à sa campagne, le week-end prochain, et se faufiler dans les éliminatoires de la MLS.

Après une première moitié de campagne misérable, la formation montréalaise a connu un redressement au cours de l'été. La troupe de Rémi Garde a présenté un dossier de 6-11-0 lors de ses 17 premiers matchs en MLS, avant de renverser la vapeur avec une fiche de 8-4-4 depuis la mi-campagne.

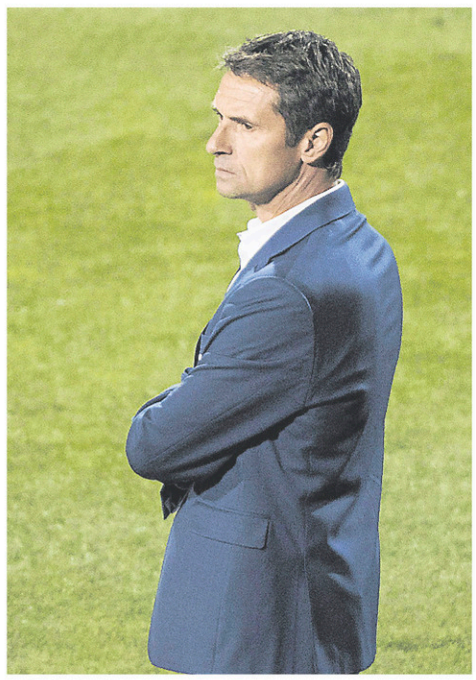
« Je préfère ce scénario, en commençant la saison avec un creux de vague avant de voir le niveau de jeu augmenter, à celui inverse, a dit Garde après la victoire de 2-0 de l'Impact contre le Toronto FC, dimanche, qui permettait à sa troupe de conserver des chances de participer aux éliminatoires. Nous avons maintenant l'occasion d'arriver en éliminatoires avec le vent dans les voiles, mais nous devons d'abord gagner un match de plus. »

Si l'Impact parvient à se qualifier le week-end prochain, ce sera parce qu'il aura vaincu le Revolution de la Nouvelle-Angleterre, à Foxborough, et que le Crew de Columbus aura perdu ou fait match nul devant ses partisans contre le Minnesota United. Selon le site spécialisé Sports Club Stats, il s'agit d'un scénario qui a seulement 10,1 pour cent des chances de se produire.

Les joueurs de l'Impact seront toutefois gonflés à bloc, souhaitant profiter de cette dernière occasion au cours d'une saison riche en rebondissements.

« Nous jouons bien depuis plusieurs mois, même s'il y a eu quelques mauvais résultats en cours de chemin, a rappelé le gardien Evan Bush. Il y a quelque chose de spécial qui s'est développé au sein de l'équipe et j'espère que nous allons être en mesure de prolonger la saison encore un peu. »

Ce qui semble avoir mené à ce déblocage en cours de campagne chez l'Impact est un changement de mentalité opéré par Garde, qui a su engager tous ses joueurs dans la cause de l'équipe.



Rémi Garde — ARCHIVES PC, GRAHAM HUGHES

« Je pense que c'est le fait de se connaître mieux en tant que personne et pas seulement comme footballeur, a expliqué le milieu de terrain Samuel Piette. Au début, nous n'avions pas nécessairement tous les mêmes objectifs. Je ne veux pas dire que c'était une question d'ego, mais il y en avait qui pensait plus à leur personne. Maintenant, la recette est de travailler en équipe et nous sommes tous sur la même longueur d'onde. »

Avec cette formule, l'Impact a fait le nécessaire pour revenir dans la course. Les joueurs répètent depuis le début du mois de septembre que chaque match est une finale. Ce ne sera jamais plus vrai en saison régulière que dimanche prochain en Nouvelle-Angleterre.

« Le mode "playoffs" est enclenché depuis un certain temps, a rappelé Garde. Nous sommes contents de continuer notre route jusqu'au dernier match. C'est déjà quelque chose de positif. »

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

VOTRE COOPÉRATIVE PROPRIÉTÉ DES GENS DU MILIEU

Notre approche :

- Accueil
- Humanité
- Écoute
- Accompagnement
- Suivi
- Professionnalisme

JONQUIÈRE
2580, St-Dominique



ARVIDA
2048, de Neuville



KÉNOGAMI
3711, Cabot





BRIGITTE DESCHÊNES
Directrice générale et thanatologue
418 547-2116

« VOUS ACCOMPAGNER EST UN PRIVILÈGE »

5346741

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Toronto	9	6	3	0	0	6	34	30	12	2-3-0-0	4-0-0-0	6-3-0-0	P-2
Tampa Bay	7	5	1	1	0	4	28	18	11	4-1-0-0	1-0-1-0	5-1-1-0	G-1
Montréal	**7**	**4**	**1**	**2**	**0**	**3**	**24**	**19**	**10**	**3-1-0-0**	**1-0-2-0**	**4-1-2-0**	**P-1**

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Caroline	9	5	3	1	0	5	29	26	11	2-1-1-0	3-2-0-0	5-3-1-0	G-1
New Jersey	6	4	2	0	0	4	22	14	8	4-1-0-0	0-1-0-0	4-2-0-0	P-2
Pittsburgh	6	3	1	1	1	3	20	20	8	2-1-1-0	1-0-0-1	3-1-1-1	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Boston	8	4	2	2	0	4	27	23	10	3-0-0-0	1-2-2-0	4-2-2-0	P-3
Buffalo	9	5	4	0	0	5	22	25	10	2-2-0-0	3-2-0-0	5-4-0-0	G-2
Ottawa	**7**	**4**	**2**	**1**	**0**	**4**	**28**	**25**	**9**	**3-1-1-0**	**1-1-0-0**	**4-2-1-0**	**G-3**
Columbus	7	4	3	0	0	4	23	26	8	2-2-0-0	2-1-0-0	4-3-0-0	P-1
Washington	7	3	2	1	1	3	29	28	8	3-1-0-1	0-1-1-0	3-2-1-1	P-1
Philadelphie	9	4	5	0	0	3	31	37	8	2-3-0-0	2-2-0-0	4-5-0-0	P-1
N.Y. Islanders	7	3	4	0	0	3	20	20	6	1-1-0-0	2-3-0-0	3-4-0-0	P-1
Floride	6	1	2	1	2	0	21	25	5	0-2-1-0	1-0-0-2	1-2-1-2	P-1
N.Y. Rangers	8	2	5	1	0	1	19	28	5	2-3-0-0	0-2-1-0	2-5-1-0	P-2
Detroit	9	1	6	1	1	1	20	39	4	0-2-1-0	1-4-0-1	1-6-1-1	P-1

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Nashville	8	7	1	0	0	7	27	15	14	3-1-0-0	4-0-0-0	7-1-0-0	G-5
Colorado	9	6	1	1	1	6	33	20	14	2-0-1-0	4-1-0-1	6-1-1-1	G-3
Winnipeg	9	6	2	1	0	6	29	24	13	5-0-1-0	1-2-0-0	6-2-1-0	G-3

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Anaheim	9	5	3	0	1	4	24	22	11	2-1-0-1	3-2-0-0	5-3-0-1	P-2
Calgary	8	5	3	0	0	5	30	24	10	2-1-0-0	3-2-0-0	5-3-0-0	G-1
Vancouver	8	5	3	0	0	5	25	24	10	2-0-0-0	3-3-0-0	5-3-0-0	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Minnesota	8	4	2	1	1	4	22	24	10	3-0-1-1	1-2-0-0	4-2-1-1	G-3
Chicago	8	4	2	2	0	4	30	32	10	1-2-1-0	3-0-1-0	4-2-2-0	P-1
San Jose	8	4	3	1	0	4	26	21	9	2-1-0-0	2-2-1-0	4-3-1-0	G-2
Vegas	8	4	4	0	0	3	18	21	8	2-1-0-0	2-3-0-0	4-4-0-0	G-3
St. Louis	8	2	3	3	0	2	25	29	7	1-2-1-0	1-1-2-0	2-3-3-0	P-1
Edmonton	6	3	3	0	0	3	13	19	6	1-1-0-0	2-2-0-0	3-3-0-0	P-1
Dallas	7	3	4	0	0	3	19	21	6	3-2-0-0	0-2-0-0	3-4-0-0	P-3
Los Angeles	8	2	5	1	0	2	15	28	5	1-2-1-0	1-3-0-0	2-5-1-0	P-4
Arizona	7	2	5	0	0	1	11	17	4	0-2-0-0	2-3-0-0	2-5-0-0	P-1

LNH

Dimanche 21 octobre
Calgary 4 N.Y. Rangers 1
Tampa Bay 6 Chicago 3
Buffalo 4 Anaheim 2
Lundi 22 octobre
Colorado 4 Philadelphie 1
Caroline 3 Detroit 1
St. Louis 4 Winnipeg 5 (P)
Washington à Vancouver, 22h.
Mardi 23 octobre
Arizona à Columbus, 19h.
Floride à N.Y. Rangers, 19h.
Calgary **à Montréal**, 19h30.
Boston **à Ottawa**, 19h30.
San Jose à Nashville, 20h.
Anaheim à Chicago, 20h30.
Los Angeles à Dallas, 20h30.
Pittsburgh à Edmonton, 21h.
Mercredi 24 octobre
Toronto à Winnipeg, 19h.
Floride à N.Y. Islanders, 19h.
Tampa Bay au Colorado, 21h30.
Vancouver Vegas, 22h.
Jeudi 25 octobre
Nashville au New Jersey, 19h.
Philadelphie à Boston, 19h.
Montréal à Buffalo, 19h.
Columbus à St. Louis, 20h.
Los Angeles au Minnesota, 20h.
N.Y. Rangers à Chicago, 20h30.
Anaheim à Dallas, 20h30.
Pittsburgh à Calgary, 21h.
Washington à Edmonton, 21h.
Vancouver en Arizona, 22h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 22 octobre.

	B	A	Pts
Matthews, Tor	10	6	16
Mackinnon, Col	8	6	14
Rielly, Tor	4	10	14
Rantanen, Col	2	12	14
Bergeron, Bos	6	7	13
Aho, Car	4	9	13
Kane, Chi	7	5	12
Gaudreau, Cal	5	7	12
Marner, Tor	4	8	12
Kuznetsov, Was	4	8	12
Malkin, Pit	3	9	12
Marchand, Bos	2	10	12
Pastrnak, Bos	8	3	11
Debrincat, Chi	7	4	11
Tavares, Tor	6	5	11
McDavid, Edm	4	7	11

HOCKEY

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sorel-Tracy	6	5	1	0	0	23	16	10
Thet. Mines	5	3	1	1	0	16	7	7
R.-Du-Loup	5	3	2	0	0	21	22	6
Jonquière	6	3	3	0	0	22	23	6
St-Georges	5	2	3	0	0	19	19	4
Berlin	5	0	5	0	0	9	23	0

Vendredi 26 octobre
R.-Du-Loup à St-Georges, 20h.
Jonquière à Sorel-Tracy, 20h.
Berlin à Thet. Mines, 20h30.
Samedi 27 octobre
Thet. Mines à R.-du-Loup, 19h30
St-Georges à Jonquière, 19h30
Sorel-Tracy à Berlin, 19h30

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 22 octobre.

	MJ	B	A	PTS
Tatar	7	3	5	8
Byron	7	4	3	7
Domi	7	2	4	6
Petry	7	0	6	6
Gallagher	7	4	1	5
Drouin	7	2	3	5
Lehkonen	7	1	4	5
Danault	7	1	3	4
Hudon	6	2	1	3
Armia	7	1	2	3
Reilly	7	1	2	3
Kotkaniemi	7	0	3	3
Shaw	5	1	1	2
Peca	6	0	2	2
Juulsen	7	0	1	1
Benn	7	0	0	0
Ouellet	7	0	0	0
Mete	5	0	0	0
Price	5	0	0	0
Alzner	2	0	0	0
Niemi	2	0	0	0
Deslauriers	1	0	0	0
Scherbak	0	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	2	1	2	13	0	2,57	,904
Niemi	2	0	0	6	0	2,88	,893

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 22 octobre.

	MJ	B	A	PTS
Tierney	7	2	7	9
Chabot	7	2	7	9
Duchene	7	1	7	8
Lajoie	7	4	3	7
Stone	7	4	2	6
Boedker	7	2	4	6
Smith	7	2	3	5
Demelo	7	1	4	5
White	7	2	2	4
Dzingel	5	2	2	4
Ryan	7	1	3	4
Wideman	7	2	0	2
Anderson	6	0	1	1
Borowiecki	7	0	0	0
Pyatt	7	0	0	0
Paajarvi	7	0	0	0
Carey	4	0	0	0
Harpur	3	0	0	0
McCormick	1	0	0	0
Condon	1	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Anderson	4	1	1	18	0	2,99	,920
Condon	0	1	0	5	0	5,00	,828

HOCKEY

COLLÉGIAL

SECTION NORD-EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sainte-Foy	12	10	2	0	0	51	30	20
Thetford	14	8	4	0	2	48	42	18
Alma	12	5	7	0	0	42	44	10
St.Lawrence	13	3	7	2	1	37	51	9

SECTION SUD-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Saint-Laurent	14	8	4	2	0	54	50	18
Lionel-Groulx	12	7	5	0	0	53	49	14
Abitibi-Témis.	12	5	6	1	0	30	49	11
A.-Laurendeau	14	4	10	0	0	33	51	8

SECTION CENTRE DU QUÉBEC

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Hyacinthe	12	10	1	1	0	50	25	21
Lennoxville	14	9	3	1	1	57	40	20
Laflèche	12	5	6	1	0	40	46	11
Sorel-Tracy	15	4	8	2	1	47	65	11

Dimanche 21 octobre
Abitibi 5 Sainte-Foy 2
Alma 3 André-Laurendeau 0
St-Laurent 1 Lennoxville 6
Vendredi 26 octobre
Lennoxville à Laflèche, 19h15
A.-Laurendeau à St-Laurent, 19h30
Thetford à St-Hyacinthe, 19h30
Samedi 27 octobre
Ste-Foy à Lionel-Groulx, 12h30
St.Lawrence à Alma, 18h
Sorel-Tracy en Abitibi, 19h
Thetford à A.-Laurendeau, 19h40

LHJAAAQ

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Granby	16	13	3	0	0	83	44	26
Terrebonne	14	12	2	0	0	71	44	24
Princeville	15	12	3	0	0	86	60	24
La Côte du Sud	13	8	4	1	0	58	48	17
Montréal-Est	14	8	5	0	1	60	54	17
St-Jérôme	17	7	7	2	1	64	56	17
St.-Gabriel	15	7	8	0	0	58	74	14
Longueuil	13	6	6	0	1	57	55	13
Valleyfield	14	5	6	1	2	51	64	13
Lac St-Louis	16	6	10	0	0	38	57	12
Chambly	13	4	7	2	0	41	57	10
Gatineau	15	3	10	2	0	48	78	8
Montréal-Nord	13	3	9	1	0	37	61	7

Dimanche 21 octobre
St-Jérôme 3 La Côte du Sud 2
Terrebonne 8 Gatineau 4
Granby 2 Lac St-Louis 1
Longueuil 2 Montréal-Est 3
Valleyfield 7 Chambly 3
Mercredi 24 octobre
Montréal-Est à St-Jérôme, 19h.
Lac St-Louis à Montréal-Nord, 19h30.
Jeudi 25 octobre
Granby à Valleyfield, 19h30.
Vendredi 26 octobre
Chambly à Princeville, 19h.
Valleyfield à St.-Gabriel, 19h30.
La Côte du Sud à Terrebonne, 19h30.
Montréal-Est à Granby, 19h45.
Gatineau à Longueuil, 20h.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
B.-Comeau	13	9	3	0	1	54	40	19
Chicoutimi	13	7	3	1	2	45	34	17
Rimouski	14	7	6	1	0	62	41	15
Québec	13	6	6	1	0	41	44	13

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
R.-Noranda	13	11	2	0	0	61	34	22
B.-Boisbriand	12	7	4	1	0	42	31	15
Gatineau	13	5	6	1	1	39	43	12
Val-d'Or	13	3	9	1	0	32	58	7

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Halifax	14	11	3	0	0	58	38	22
Moncton	13	8	3	2	0	56	40	18
Charlottetown	13	7	5	1	0	44	46	15
Cap-Breton	14	7	6	0	1	56	49	15
St-Jean	13	2	8	2	1	28	71	7
A.-Bathurst	12	3	9	0	0	30	53	6

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Drummondville	14	9	4	1	0	58	41	19
Victoriaville	12	6	5	0	1	35	41	13
Sherbrooke	12	5	6	1	0	41	40	11
Shawinigan	13	4	9	0	0	37	75	8

Dimanche 21 octobre
Cap-Breton 9 Saint-Jean 2
Shawinigan 4 A.-Bathurst 2
Rimouski 4 Moncton 5
Halifax 4 Drummondville 3 (P)
R.-Noranda 4 Chicoutimi 3 (F)
Val-d'Or 4 Gatineau 3 (P)
Mardi 23 octobre
Sherbrooke à Val-d'Or, 19h.
Mercredi 24 octobre
Charlottetown à Bathurst, 18h.
Sherbrooke à R.-Noranda, 19h.
B.-Comeau à Québec, 19h.
Boisbriand à Rimouski, 19h30.
Victoriaville à Gatineau, 19h30.
Jeudi 25 octobre
Saint-Jean à Moncton, 18h.
Vendredi 26 octobre
Moncton à A.-Bathurst, 18h.
Halifax au Cap-Breton, 18h.
St-Jean à Charlottetown, 18h30.
Québec à Rimouski, 19h30.
B.-Comeau à Chicoutimi, 19h30.
Val-d'Or à R.-Noranda, 19h30.
B.-Boisbriand à Gatineau, 19h30.
Sherbrooke à Drummondville, 19h30.
Victoriaville à Shawinigan,19h30.

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lévis	16	16	0	0	0	99	28	45
St-François	15	11	4	0	0	60	42	30
T.-Rivières	14	9	3	2	0	56	34	28
Jonquière	16	7	6	1	2	46	48	22
N.-Dame	14	1	12	0	1	25	82	4

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Magog	15	13	0	1	1	85	32	41
C.C.-LeMoy.	15	7	6	1	1	50	55	22
Lac-St-Louis	16	7	8	0	1	52	54	21
St-Hyacinthe	17	5	11	1	0	41	62	13
Châteauguay	13	4	7	2	0	34	51	12

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Gatineau	14	11	1	2	0	49	28	33
L.-Montréal	16	8	6	0	2	47	44	26
St-Eustache	15	6	8	1	0	36	65	17
C.E.-Blondin	14	5	8	1	0	45	51	15
Amos	16	3	11	2	0	34	83	10

Dimanche 21 octobre
Jonquière 4 Amos 1
Châteauguay 4 E.-Blondin 3 (P)
C.C.-LeMoy. 1 Saint-Eustache 3
T.-Rivières 4 Lévis 5 (P)
Magog 4 Saint-Hyacinthe 1
Mercredi 24 octobre
Magog à T.-Rivières, 19h.
Châteauguay à L.-St-Louis, 19h.
Vendredi 26 octobre
C.E.-Blondin à N.-Dame, 19h.
L.-Mtl à St-Eustache, 19h15.
Amos à Gatineau, 19h30.
T.-Rivières à Lévis, 19h30.
Magog au C.C.-LeMoy., 19h30.
Samedi 27 octobre
Amos à Gatineau, 13h.
C.LeMoy. à Châteauguay, 13h30.
C.E.-Blondin à Lévis, 14h.
St-François à Jonquière, 14h.

LHSAAAQ

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Windsor	4	3	0	1	0	22	18	7
Cap-Madeleine	5	3	1	1	0	20	17	7
La Tuque	3	3	0	0	0	17	6	6
Nicolet	4	2	1	1	0	18	18	5
Louiseville	3	2	1	0	0	18	12	4
Joliette	4	2	2	0	0	18	18	4
Bécancour	3	1	1	1	0	11	16	3
Plessisville	4	1	2	1	0	17	20	3
Waterloo	4	1	2	0	1	16	22	3
Donnacona	4	1	3	0	0	13	23	2

Vendredi 26 octobre
Donnacona à Windsor, 20h30
Nicolet à Louiseville, 20h30
La Tuque à Bécancour, 20h30
Samedi 27 octobre
La Tuque à Plessisville, 20h
Windsor à Joliette, 20h30
Bécancour à Nicolet, 21h

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Springfield	6	4	0	0	2	28	16	10
Charlotte	6	5	1	0	0	22	13	10
Hartford	8	4	3	1	0	23	22	9
Scranton	6	4	2	0	0	18	14	8
Lehigh Valley	6	3	2	0	1	24	26	7
Bridgeport	7	3	3	1	0	20	25	7
Providence	7	2	4	1	0	22	26	5
Hershey	8	2	5	0	1	15	23	5

Section Nord

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Rochester	8	5	2	1	0	31	28	11
Cleveland	7	5	2	0	0	23	16	10
Utica	8	4	4	0	0	28	30	8
Belleville	6	3	3	0	0	20	15	6
Laval	7	3	4	0	0	16	18	6
Binghamton	7	3	4	0	0	16	26	6
Toronto	7	2	4	0	1	28	33	5
Syracuse	5	2	3	0	0	14	16	4

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Milwaukee	7	5	2	0	0	24	19	10
Texas	7	3	2	1	1	22	22	8
Chicago	6	3	2	0	1	22	17	7
Rockford	6	3	2	1	0	19	21	7
Iowa	5	3	2	0	0	21	13	6
G. Rapids	6	3	3	0	0	16	20	6
Manitoba	6	3	3	0	0	16	23	6
San Antonio	6	1	5	0	0	13	19	2

Section Pacifique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
San Jose	7	4	1	0	1	24	14	10
Colorado	6	4	1	1	0	19	15	9
Tucson	6	4	1	0	0	18	15	9
San Diego	5	3	2	0	0	21	20	6
Ontario	7	2	3	1	1	23	32	6
Stockton	6	2	3	1	0	20	31	5
Bakersfield	5	2	3	0	0	17	15	4

Samedi 20 octobre
Lehigh Valley 3 Bridgeport 4 (F)
Milwaukee 5 Chicago 4 (F)
San Antonio 3 Manitoba 6
Stockton 3 San Jose 2
Mardi 23 octobre
Laval à Toronto, 19h.
San Antonio à Milwaukee, 20h.
Mercredi 24 octobre
Cleveland à Chicago, 12h.
Charlotte à Utica, 19h.
Lehigh Valley à Hartford, 19h.
Binghamton à Belleville, 19h.
San Antonio à Rockford, 20h.
Vendredi 26 octobre
G. Rapids à Belleville, 19h.
Syracuse à Toronto, 19h.
Charlotte à Binghamton, 19h05.
Hershey à W./B. Scranton,19h05.
Utica à Rochester, 19h05.
Cleveland à Milwaukee, 20h.
Colorado à Iowa, 20h.
Chicago au Texas, 20h.
San Jose à San Antonio, 20h30.
Stockton à San Diego, 22h.
Tucson à Ontario, 22h.

UNIVERSITAIRE

LIGUE DE L'ONTARIO

Division Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Ottawa	4	4	0	0	0	16	7	8
Queen's	5	4	1	0	0	13	9	8
McGill	6	3	2	1	0	25	18	7
UOIT	6	3	2	1	0	21	19	7
Concordia	5	3	2	0	0	17	15	6
UQTR	5	3	2	0	0	15	14	6
Carleton	5	2	1	0	2	18	17	6
Nipissing	4	2	2	0	0	18	15	4
RMC	6	2	4	0	0	10	23	4
Laurentienne	4	1	3	0	0	9	16	2

Division Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Brock	5	4	1	0	0	16	12	8
Ryerson	5	4	1	0	0	28	15	8
York	5	3	1	1	0	19	15	7
Windsor	5	3	2	0	0	18	15	6
Guelph	5	2	1	0	2	20	13	6
Toronto	5	2	2	0	1	12	16	5
Lakehead	4	2	2	0	0	12	19	4
Western	5	2	3	0	0	13	18	4
Waterloo	6	1	3	1	1	14	29	4
Laurier	5	0	5	0	0	13	22	0

Vendredi 26 octobre
RMC à Lakehead, 19h
Laurentienne à York, 19h
Concordia à Western, 19h
Queen's à Waterloo, 19h
McGill à Toronto, 19h
Nipissing à Laurier, 19h
UQTR à Ryerson, 19h15
Ottawa à Brock, 19h15
UOIT à Windsor, 19h30
Carleton à Guelph, 19h30
Samedi 27 octobre
McGill à Western, 16h
UQTR à Ryerson, 16h15
RMC à Lakehead, 19h
Laurentienne à York, 19h
Nipissing à Waterloo, 19h
Concordia à Toronto, 19h
Queen's à Laurier, 19h07
Carleton à Brock, 19h15
UOIT à Windsor, 19h30
Ottawa à Guelph, 19h30

FOOTBALL

LCF

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Ottawa	16	9	7	0	410	398	18
Hamilton	16	8	8	0	472	396	16
Toronto	16	4	12	0	350	496	8
Montréal	16	3	13	0	275	474	6

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
d-Calgary	16	12	4	0	475	325	24
Saskatchewan	17	11	6	0	415	428	22
x-Winnipeg	16	9	7	0	497	365	18
x-C.-B.	16	9	7	0	398	412	18
Edmonton	17	8	9	0	449	447	16

Vendredi 26 octobre
Calgary à Winnipeg, 20h30.
Samedi 27 octobre
Ottawa à Hamilton, 16h.
C.-B. à Saskatchewan, 19h.
Dimanche 28 octobre
Toronto à Montréal, 13h.

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
N.-Angleterre	5	2	0	,714	214	179
Miami	4	3	0	,571	151	177
N.Y. Jets	3	4	0	,429	182	176
Buffalo	2	5	0	,286	81	175

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Pittsburgh	3	2	1	,583	171	154
Cincinnati	4	3	0	,571	184	203
Baltimore	4	3	0	,571	176	101
Cleveland	2	4	1	,357	151	177

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Houston	4	3	0	,571	155	144
Tennessee	3	4	0	,429	106	127
Jacksonville	3	4	0	,429	116	146
Indianapolis	2	5	0	,286	189	185

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Kansas City	6	1	0	,857	260	182
L.A. Chargers	5	2	0	,714	195	163
Denver	3	4	0	,429	165	164
Oakland	1	5	0	,167	110	176

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Washington	4	2	0	,667	126	121
Philadelphie	3	4	0	,429	154	138
Dallas	3	4	0	,429	140	123
N.Y. Giants	1	5	0	,167	117	162

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Minnesota	4	2	1	,643	177	165
Green Bay	3	2	1	,583	148	144
Detroit	3	3	0	,500	157	158
Chicago	3	3	0	,500	170	134

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
La N.-Orléans	5	1	0	,833	204	163
Caroline	4	2	0	,667	142

Les frères Mesa choisissent Miami

Le meilleur joueur autonome international Victor Victor Mesa (photo) et son jeune frère Victor fils, deux voltigeurs cubains, ont signé des contrats avec les Marlins de la Floride, lundi. Les Marlins ont versé une prime à la signature de 5,25 millions$ à Victor Victor et 1 million à Victor fils. «Ce n'est pas un secret, il y a beaucoup de Latinos et de Cubains ici. Je me sens comme à la maison», a dit Victor Victor, qui avait récemment publié sur son compte Instagram une photo le montrant avec son frère assis dans l'abri des Marlins et tenant un drapeau cubain. Derrière eux, on pouvait voir des chandails des Marlins à leurs noms. Âgé de 22 ans, Victor Victor Mesa a commencé à jouer dans la meilleure ligue cubaine à 16 ans. Son frère, âgé de 17 ans, est un frappeur ambidextre qui a joué avec l'équipe nationale U18. Les Marlins ont conclu plusieurs échanges pour accroître le montant d'allocation pour les joueurs internationaux, y compris le million de dollars qu'ils ont reçu lorsqu'ils ont cédé le releveur droitier Kyle Barraclough aux Nationals de Washington, ce mois-ci. **ASSOCIATED PRESS**



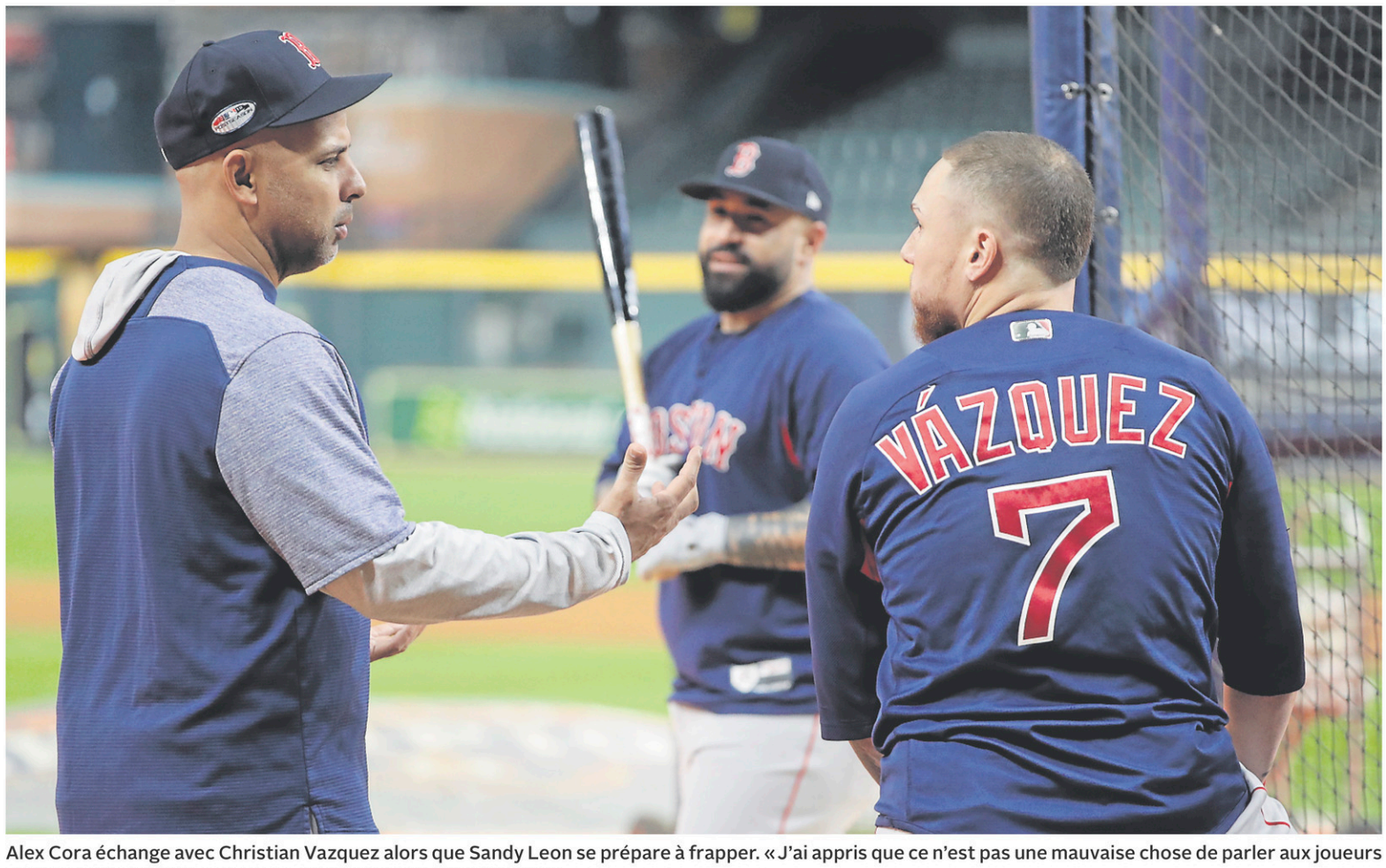
Du temps froid à Boston

La première rencontre de la Série mondiale entre les Dodgers de Los Angeles et les Red Sox de Boston sera disputée par temps froid, mais il semble que les deux clubs pourront éviter la pluie. Les prévisions météo pour mardi soir laissent entrevoir un mercure oscillant près de 10°C vers 20h09, heure prévue du premier lancer. La température devrait baisser au fur et à mesure que le match progressera et les probabilités d'averses sont de 50% en après-midi, mais toute pluie devrait avoir cessé pour le début de la rencontre. Il devrait faire encore un peu plus froid lors du deuxième match mercredi. La série se déplacera ensuite vers Los Angeles, où les deux équipes peuvent s'attendre à du temps chaud et ensoleillé. **ASSOCIATED PRESS**

Dans la langue des joueurs

La démarche du gérant Alex Cora repose sur le dialogue

Associated Press



Alex Cora échange avec Christian Vazquez alors que Sandy Leon se prépare à frapper. «J'ai appris que ce n'est pas une mauvaise chose de parler aux joueurs et d'avoir une relation avec eux», déclare le gérant des Red Sox. — PHOTO AP, FRANK FRANKLIN II

BOSTON — Quand Alex Cora a été embauché pour gérer les Red Sox il y a un an, il a découvert un jeune club talentueux à la recherche d'une nouvelle voix aux commandes, après des sorties hâtives lors des séries de 2016 et 2017. Dès la première rencontre, il a fait une promesse à l'équipe. «Je leur ai dit que peu importe les circonstances, j'allais m'efforcer d'être authentique et accessible.»

Mettre les relations avec ses joueurs au premier plan avait bien servi Cora par le passé, que ce soit comme directeur général de l'équipe portoricaine à la Classique mondiale de baseball, en 2017; comme dg et gérant en Ligue hivernale, à Porto Rico; et aussi comme instructeur sur le banc des Astros de Houston, les champions en titre de la Série mondiale.

Six mois après son arrivée à Boston, Cora, surnommé «A.C.» par ses joueurs, a remodelé l'attitude dans le vestiaire. Centrée sur les joueurs, son approche a aidé la formation à établir un record d'équipe avec 108 victoires en saison régulière.

«J'ai appris que ce n'est pas une mauvaise chose de parler aux joueurs et d'avoir une relation avec eux, a dit le gérant de 43 ans. En faisant cela, vous allez avoir le meilleur d'eux-mêmes. Les gens peuvent penser que franchir cette ligne n'est pas utile, mais je le vois dans l'autre sens. Je l'ai vécu.»

DÉFI RELEVÉ

Boston a écarté les Yankees et les Astros, atteignant ainsi la Série mondiale pour la première fois depuis 2013. L'adversaire à compter de mardi (20h): les Dodgers de Los Angeles.

Cora peut devenir le cinquième gérant à remporter le championnat à sa première saison. Un exploit réussi par Bob Brenly (Arizona, 2001), Ralph Houk (Yankees, 1961), Eddie Dyer (Cardinals, 1946) et Bucky Harris (Senators de Washington, 1924).

Les Red Sox ont profité de changements tels que l'ajout du cogneur J.D. Martinez, mais le succès de Cora n'est pas une surprise pour ceux qui ont vu l'ancien joueur relever le défi de gérer à la fois des personnalités et des décisions, au jour le jour.

David Price, par exemple, a peiné à s'acclimater au dur climat sportif de Boston lors des deux premières saisons de son pacte de 217 millions$ pour sept ans, signé en 2015. Il a trouvé un équilibre ce mois-ci, obtenant sa première victoire en séries en carrière comme partant. Il louange Cora et sa présence apaisante.

«Je dirais la façon dont il se comporte, tout simplement, répond le lanceur pour expliquer le secret du succès de Cora. Ça ne change pas. C'est plus facile quand votre équipe gagne 108 matchs, mais quand même. Il n'a pas changé du tout.»

Le gérant et le lanceur ont également connecté à un niveau personnel. Cora a eu deux filles jumelles la saison dernière et Price a un fils de 17 mois.

Cora n'attend pas que les joueurs l'approchent. Avant le début de la saison régulière, il avait rencontré Mookie Betts, Xander Bogaerts et Jackie Bradley fils. Le sujet? Leur dire que c'est tout à fait correct de partager leurs émotions sur le terrain.

BILINGUE

Ajoutons que le fait d'être bilingue (anglais et espagnol) a permis à Cora, né à Porto Rico, de nouer des contacts plus personnels avec les joueurs hispanophones. Un luxe à ne pas négliger, dans un sport comptant peu de gérants latins.

Les joueurs se sentent libres d'aller le voir pour lui faire part de leurs préoccupations, mentionne le joueur de champ intérieur Brock Holt. «Je pense qu'il nous rend ça facile d'être nous-mêmes. Ce qui compte pour lui, c'est d'être prêt à jouer.»

Cora a probablement utilisé des façons de faire qui ont fonctionné avec les Astros, mais le gérant de ceux-ci, AJ Hinch, dit qu'il agit beaucoup à sa manière. «Il a toujours en tête de trouver des petits avantages dans le jeu. Il possède l'un des plus brillants esprits de baseball que je connaisse.»

Cora reste humble devant le rendement des siens. «Non, nous ne sommes pas parfaits. C'est ce qui est bien: nous pensons que nous pouvons continuer de nous améliorer. Et nous avons encore une série à disputer.»



Les patineurs de la région ont connu leur part de succès, en fin de semaine, à Sherbrooke. — PHOTO COURTOISIE

PATINAGE DE VITESSE COURTE PISTE

Bonnes performances régionales à Sherbrooke

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

Une délégation de 10 patineurs du Saguenay–Lac-Saint-Jean était à Sherbrooke, en fin de semaine, pour participer à la compétition de patinage de vitesse courte piste Élite 2. Quelques coureurs ont réussi à se démarquer au sein du groupe B.

Victoria Gareau, de Chicoutimi, a remporté la médaille d'or au 1500 mètres. Au 1000 m, la Robervaloise Flavie Laroche-Roy a gagné le bronze, tandis que chez les gars, le Chicoutimien Émilien Blackburn a obtenu la médaille d'or au 1000 m.

De son côté, Charles Fortin a terminé au pied du podium au 500 mètres du groupe B, mais il a tout de même établi un nouveau record pour un membre du centre Marc Gagnon, le centre d'excellence du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Sélectionnée sur l'équipe nationale en vue des deux premières Coupes du monde de la saison, Claudia Gagnon a fait honneur de sa présence, samedi. Elle était ensuite absente dimanche pour parfaire sa préparation en vue des deux rendez-vous internationaux.

Parmi les dix patineurs de la région, quatre s'entraînent toujours au centre Marc Gagnon, tandis que les six autres sont à Montréal. Au total, 87 patineurs ont pris part à la compétition.

Résultats régionaux au classement général

Féminin
11- Claudia Gagnon
16- Karina Montminy
21- Flavie Laroche-roy
22- Victoria Gareau
25- Rosalie Tremblay
27- Mélina Tremblay

Masculin
19- Justin Bergeron
21- Samuel Villeneuve
30- Charles Fortin
31- Émilien Blackburn

LNAH

Spiro Goulakos honoré

Le défenseur des Marquis de Jonquière Spiro Goulakos a été nommé la première étoile de la semaine dans la Ligue nord-américaine (LNAH). Vendredi, dans une victoire de son équipe 6-3 contre les 3 L de Rivière-du-Loup, le hockeyeur de 28 ans a réussi un tour du chapeau, en plus d'amasser une passe. Il s'agissait de ses premiers points dans l'uniforme des Marquis. La deuxième étoile a été décernée au gardien Philippe Cadorette, auteur d'un deuxième blanchissage en autant de semaines. Le gardien de l'Assurancia de Thetford a repoussé 37 tirs, vendredi soir, contre les BlackJacks de Berlin. L'attaquant des 3L de Rivière-du-Loup Kéven Veilleux complète le podium hebdomadaire. En deux matchs, le gaillard a récolté cinq points, dont deux buts. L'attaquant des Marquis, James Desmarais, a également été considéré dans les honneurs de la semaine. Il a marqué deux buts lors de son seul match de la fin de semaine, vendredi.

JONATHAN HUDON

COUPE DANIEL HARDY

Une tonne de médailles pour les judokas d'ici

Les clubs de judo de la région ont fait le plein de médailles à la Coupe Daniel Hardy, en fin de semaine, au PEPS de l'Université Laval. En combinant les résultats de quatre clubs, pas moins de 46 médailles ont été récoltées.

Le club Judokas de Jonquière a été le plus vorace avec 27 médailles. Une médaille d'or, cinq d'argent et deux de bronze ont été gagnées chez les U12, les U14 ont remporté quatre médailles d'or et deux d'argent, puis les U16 ont mis la main sur deux médailles d'or et une d'argent. Les U18 sont repartis avec une médaille d'or, une d'argent et quatre de bronze. Une médaille d'or et une autre de bronze ont été gagnées chez les U21 et finalement, dans la catégorie senior, une médaille d'or et une de bronze ont été ajoutées au compteur.

Le club de judo Albatros de Dolbeau-Mistassini a également contribué en épinglant 10 médailles. Ses membres ont remporté trois médailles d'or chez les U12, deux médailles d'or et une de bronze chez les U14, une d'or et une de bronze chez les U16, en plus d'une médaille d'or dans les catégories U18 et U21.

Le club de Chicoutimi est reparti avec sa part du gâteau en gagnant deux médailles d'or chez les U14, une médaille d'or chez les U16, deux médailles de bronze chez les U18 et une de bronze chez les seniors.

Finalement, le club de Laterrière a récolté une médaille de bronze dans les catégories U14, U16 et U18.

JONATHAN HUDON

LNH

Santini sur la la liste des blessés

NEWARK, N.J. — Les Devils du New Jersey ont inscrit le nom du défenseur Steven Santini sur la liste des blessés en raison d'une fracture de la mâchoire. Santini s'est blessé samedi, quand il a été atteint au visage par une rondelle en première période du match contre les Flyers de Philadelphie. Il s'agissait de la première rencontre à laquelle il participait cette saison. L'équipe a également annoncé les rappels de l'attaquant Kevin Rooney et du défenseur Egor Yakvolev de leur club-école de Binghamton, dans la Ligue américaine de hockey. **ASSOCIATED PRESS**

Landeskog obtient la 1re étoile

NEW YORK — L'ailier gauche Gabriel Landeskog de l'Avalanche du Colorado, qui a amassé six buts et une passe en trois matchs, a mérité la première étoile de la dernière semaine dans la LNH. Le joueur de centre Connor McDavid des Oilers d'Edmonton et le gardien Marc-André Fleury des Golden Knights de Vegas figurent également au tableau d'honneur. Landeskog, qui aidé l'Avalanche à récolter cinq points sur une possibilité de six, a notamment réussi son troisième tour du chapeau en carrière, dont le but victorieux, lors d'un gain de 5-3 contre les Devils du New Jersey, jeudi. McDavid a quant à lui totalisé six points (2-4-6) en trois rencontres, tandis que Fleury a savouré deux victoires en autant de départs et mérité samedi sa 408e victoire en carrière, dépassant Glenn Hall au 10e rang de la liste de tous les temps. **PRESSE CANADIENNE**

Hockey de développement

Les différentes équipes des Espoirs du Saguenay–Lac-Saint-Jean ont totalisé un dossier global de cinq victoires, trois revers et un match nul au courant de la fin de semaine. Voici les résultats complets des formations en action.

PEE-WEE RELÈVE
Samedi
Océanic Est-du-Québec 3
Espoirs 4
Dimanche
Océanic Est-du-Québec 2
Espoirs 9

PEE-WEE AAA
Samedi
Estacades Mauricie 4
Espoirs 1

BANTAM RELÈVE
Samedi
Océanic Est-du-Québec 0
Espoirs 3
Dimanche
Océanic Est-du-Québec 0
Espoirs 4

BANTAM AAA
Samedi
Cyclone Blizzard 3 Espoirs 1
Dimanche
Typhon Blizzard 2 Espoirs 2

MIDGET ESPOIR
Samedi
Albatros de RDL 2 Espoirs 5
Dimanche
Albatros de RDL 3 Espoirs 2

LAISSÉ DE CÔTÉ SAMEDI CONTRE LES SÉNATEURS

Hudon, victime d'embouteillage

MICHEL LAMARCHE
Presse canadienne

MONTRÉAL — Charles Hudon a des statistiques supérieures cette année à celles de la saison dernière à pareille date. Mais aussi paradoxal que cela puisse paraître, ce n'est pas suffisant pour lui garantir une place dans la formation.

Après avoir inscrit deux buts au fil des six premiers matchs de l'équipe – autant que Jonathan Drouin et un de plus que Artturi Lehkonen et Joel Armia – Hudon a été laissé de côté, samedi, contre les Sénateurs d'Ottawa.

Ce scénario pourrait bien se répéter, mardi soir, face aux Flames de Calgary. Hudon et Nikita Scherbak étaient de nouveau les attaquants en surplus lors de la séance d'entraînement de l'équipe, tenue exceptionnellement au Centre Bell en cette journée de prise de la photo d'équipe.

Comme il refuse de le faire systématiquement la veille d'un match, l'entraîneur-chef Claude Julien n'a pas voulu s'avancer sur la composition de sa formation en vue du passage des Flames. Par ailleurs, il n'a pas hésité à mettre les pendules à l'heure au sujet de Hudon et de son rendement jusqu'à maintenant cette saison.

« Présentement, nous avons trois trios qui vont quand même assez bien, et ce sont tous des joueurs qui sont durs à remplacer, a noté Julien. Dans le cas de Charles, il ne joue pas du mauvais hockey, c'est seulement une question de nombre de joueurs. »

SHAW DE RETOUR

Le match de samedi a notamment permis à Julien de ramener Andrew Shaw, qui avait raté deux rencontres à cause d'un virus, et Nicolas Deslauriers, pour qui il s'agissait d'une première sortie cette saison après une fracture faciale.

« Ça fait partie des décisions que l'on doit prendre en cours de route. Est-ce qu'on leur donne la chance de retrouver leur rythme, ou bien est-ce qu'on les retourne dans les estrades parce qu'on veut faire place à Charles Hudon ? Ce sont ces décisions qu'il faudra prendre lors des prochains matchs », a-t-il fait remarquer.

« Mais Charles n'a rien à se reprocher, a aussitôt enchaîné Julien. Nous savons qu'il a écopé une couple de pénalités lors de son dernier match qui n'étaient pas de bonnes pénalités, mais ce n'est pas la raison. Il joue du bon hockey dans le rôle qu'on lui a donné jusqu'à maintenant. Et je n'aurais aucun problème, en cas de blessure au sein de mes trois premiers trios, à réintégrer Charles Hudon. C'est ça qui est difficile ; il est assez bon pour jouer sur les trois premiers trios, mais par contre, c'est une question de personnel et de nombre de joueurs. »

Étrangement, Hudon se retrouve dans cette situation alors qu'il avait été limité à un seul point même s'il avait participé aux 12 premières parties de l'équipe l'an dernier. C'est lors de ce 12e match, à Ottawa, qu'il avait éclaté avec une performance de deux buts et une aide.

« Je ne suis pas du genre à critiquer au sujet de mon temps d'utilisation. Pour le temps que j'ai, je fais de bonnes choses. Avec "Pecs" (Matthew Peca), avec "Shawzy" (Andrew Shaw), avec "Pleky" (Tomas Plekanec), nous avons fait de bonnes choses. Il n'y a pas beaucoup de quatrièmes lignes qui produisaient comme nous. Je m'attarde à accomplir les bonnes choses et je n'ai pas de réponse à vous fournir s'il y a des choses que je dois changer. »



Jesperi Kotkaniemi, au centre, entouré de ses coéquipiers Artturi Lehkonen, à gauche, et Charles Hudon, célébrait alors un but compté aux dépens des Devils du New Jersey, le 17 septembre, à Montréal. — ARCHIVES PC, PAUL CHIASSON

Kotkaniemi : bientôt un 10e match

MICHEL LAMARCHE
Presse canadienne

MONTRÉAL — Le fameux 10e match de Jesperi Kotkaniemi avec le Canadien de Montréal approche et pourrait même se concrétiser samedi, à Boston. Et pour l'instant, rien ne laisse croire qu'il ne sera pas du rendez-vous.

« On n'en a même pas parlé. Honnêtement », a lancé l'entraîneur-chef Claude Julien lundi, lorsque questionné à ce sujet.

Si Kotkaniemi participe à une 10e rencontre avec le Canadien, que ce soit samedi ou dans deux semaines, il aura officiellement entamé la saison initiale de son premier contrat professionnel, un pacte de trois ans, dans la LNH.

C'est une situation à laquelle Julien commence à être habitué avec le Canadien, car il a vécu la même chose en 2017-2018 avec le défenseur Victor Mete.

Dans un cas comme dans l'autre, les propos de l'entraîneur-chef se recoupent quand vient le temps d'analyser le rendement général du jeune joueur en question. Maintes fois l'an dernier, il s'était montré satisfait de la progression de Mete, et on entend un discours semblable avec Kotkaniemi.

« Comme je l'ai dit pendant le camp d'entraînement, à partir du tournoi des recrues, pendant le camp et le calendrier préparatoire, il a fait des pas de géants. En ce moment, je ne vois pas un joueur qui n'est pas à sa place », a analysé Julien.

Jusqu'à maintenant, le Finlandais de 18 ans a obtenu trois mentions d'aide en un peu plus de 14 minutes d'utilisation par rencontre.

« Si des gens s'attendaient à le voir mener notre équipe au chapitre des pointeurs, ce n'aurait pas été réaliste. Il produit, même lors des mises en jeu. Nous ne sommes pas la meilleure équipe au niveau des mises en jeu, mais il ne se trouve certainement pas au bas de la liste. Ce que nous voyons, c'est un jeune joueur qui continue de découvrir la ligue. Nous pensons qu'il deviendra un meilleur joueur lorsqu'il deviendra plus à l'aise et aura acquis plus d'expérience. C'est de la façon dont nous voyons les choses. »

Un peu comme Julien, Kotkaniemi ne semble nullement préoccupé par le plateau des 10 parties dans la LNH.

« Je n'ai pas vraiment compté (les matchs). J'avance une journée à la fois en tentant de faire de mon mieux », a déclaré Kotkaniemi.

UNE DISETTE QUI N'INQUIÈTE PAS

Pendant que Kotkaniemi lorgne encore son premier but dans la LNH, son compatriote Artturi Lehkonen est à la recherche de son premier filet… depuis le match d'ouverture contre les Maple Leafs de Toronto.

Après avoir eu l'honneur d'avoir été le premier buteur du Canadien cette saison, Lehkonen est bloqué au chiffre 1 même s'il occupe le quatrième rang au sein de l'équipe avec 17 tirs.

Des 12 joueurs de la formation montréalaise ayant inscrit au moins un but, Lehkonen se classe 11e avec un taux d'efficacité de 5,9 pour cent. Seul Joel Armia, à 5,3 pour cent, a fait moins bien.

« Dans l'ensemble, c'est bon, mais il y a quelques petites choses que je peux améliorer, a déclaré Lehkonen, sans entrer dans les détails. L'équipe connaît un meilleur départ et c'est bon. J'essaie d'aider l'équipe à gagner et c'est sûr que je voudrais marquer davantage. »

Cette mini-léthargie ne semble nullement inquiéter Claude Julien qui, comme Lehkonen, préfère s'attarder au portrait global.

« Ma façon d'analyser ça, c'est avec notre fiche de 4-1-2 et avec le fait que l'équipe va bien. Artturi joue quand même assez bien. C'est un gars qui est capable de marquer des buts, peut-être plus qu'il ne le démontre présentement. Tout le monde a des débuts de saison différents, mais en fin de compte, il nous aide à gagner des matchs. C'est ce qui est important présentement. »

Le tennis féminin à l'honneur

PHIL DESGAGNÉ
CHRONIQUE
p.desgagne@hotmail.ca



Cette semaine, c'est la semaine du tennis féminin au Club de tennis intérieur Saguenay d'Arvida.

Depuis plusieurs années, le Challenger Banque Nationale de Saguenay nous permet de voir des futures vedettes du circuit féminin venir au Saguenay faire leurs classes et prendre de l'expérience, mais surtout, accumuler des points WTA qui vont les aider à gravir les échelons sur le plan mondial.

Plusieurs filles qui sont passées par ce tournoi se retrouvent aujourd'hui parmi l'élite mondiale. Le Challenger de Saguenay offre 60 000 $ US en bourses, ce qui en fait un des plus importants tournois féminins au Québec, après la Coupe Rogers, disputée en alternance entre Montréal et Toronto au mois d'août.

Cette compétition permet également à notre relève canadienne de prendre de l'expérience et d'accumuler de précieux points pour leur carrière.

Si on regarde un peu en arrière, des joueuses qui ont participé au tournoi ont atteint le top-10 mondial. On peut penser à Angelique Kerber, Madison Keys, Coco Vandeweghe, Julie Coin, Eugenie Bouchard, Sabine Lisicki et plusieurs autres. Ça démontre toute l'importance du tournoi.

Lors de la conférence de presse tenue avant le tournoi, le président du comité organisateur, Jean Delisle, semblait inquiet quant au futur du tournoi, et surtout de son financement. Jean faisait remarquer que son entente financière se terminait bientôt avec Promotion Saguenay. Il reste une année à l'entente actuelle.

Il devra donc renouveler une nouvelle entente, mais cette fois avec les élus actuels de Saguenay. Il espère un partenariat aussi généreux que celui qu'il avait obtenu avec Promotion Saguenay. Sinon, l'avenir du tournoi pourrait être compromis.

Toujours selon le président du comité organisateur, il est de plus en plus difficile de recruter des commanditaires majeurs pour tenir l'événement. Jean Delisle me disait qu'il avait déjà eu des pourparlers avec les élus de Jonquière et que ceux-ci étaient réceptifs à ses demandes. Car il faut le rappeler, le Challenger Banque Nationale de Saguenay est l'un des seuls événements sportifs internationaux à se tenir à Saguenay.

Il s'agit d'une superbe visibilité pour la Ville, car l'événement est retransmis sur Internet partout à travers la planète. Pour ceux qui n'ont jamais eu l'occasion d'assister à l'événement, vous allez être impressionné par la qualité du jeu offert par les filles. En plus, les installations du Club de tennis intérieur Saguenay sont tout à fait exceptionnelles pour tenir un tel événement.

Bon tennis !



Si on regarde un peu en arrière, des joueuses qui ont participé au Challenger Banque Nationale de Saguenay ont atteint le top-10 mondial. On peut penser notamment à la Montréalaise Eugenie Bouchard.
— ARCHIVES AP, JULIO CORTEZ

LES SAGS ET LEUR TROISIÈME CHANDAIL

La semaine dernière, les Saguenéens ont présenté leur troisième chandail. Il faut le dire : plusieurs clubs du circuit Courteau ont un troisième chandail. J'ai beaucoup aimé le look de ce nouvel uniforme, qui s'inscrit dans l'ère des nouveaux chandails, à la mode 2018 avec des couleurs flamboyantes, et avec le logo en valeur.

C'est assuré que les partisans de l'équipe vont apprécier ce nouveau chandail, mais ceux de ma génération vont demeurer fervents du chandail bleu et blanc. Je vois les couleurs des Saguenéens depuis les années 50. Le chandail Bleu des Sags est d'ailleurs considéré comme l'un des plus beaux de toute la Ligue canadienne de hockey (LCH), et en plus, il est l'un des deux ou trois chandails les plus vendus dans la LCH.

Mais il faut faire avec les années actuelles. Le nouveau chandail va se vendre très bien à la boutique souvenir et c'est pourquoi on a présenté ce troisième uniforme.

TEST DE PROFONDEUR

En début de saison, Yanick Jean parlait de profondeur dans son équipe. Avec la longue liste des blessés en ce moment, on est en mesure d'apprécier cette profondeur. Malgré l'absence de plusieurs joueurs clés, le succès des Sags est toujours là. Ils continuent d'impressionner en ce début de saison avec de très bonnes performances.

J'ai hâte de voir le prochain voyage dans les Maritimes (du 7 au 10 novembre). Ça va nous donner exactement le portrait des Sags en vue du classement dans leur conférence.

LES MARQUIS

La semaine dernière, je parlais que plus la saison allait avancer, plus les Marquis allaient se placer parmi les meilleurs clubs de la Ligue nord-américaine. C'est exactement ce qui se produit actuellement. Ils se rapprochent du sommet du circuit.

GROSSE VICTOIRE EN DOUBLE

Katherine



JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

Katherine Sebov s'est offert un cadeau dès son entrée en scène au Challenger Banque Nationale de Saguenay. La deuxième Canadienne mieux classée dans le tournoi et sa partenaire de double, Elitsa Kostova, ont fait tomber les premières favorites, Naomi Broady et Ayaka Okuno, en trois manches de 4-6, 6-3 et 10-6 au super bris d'égalité.

L'histoire est d'autant plus digne de mention quand on sait que les deux gagnantes du jour se connaissent à peine, ayant choisi de jouer ensemble au Club de tennis intérieur Saguenay d'Arvida pour ajouter du millage.

« J'ai décidé de m'inscrire en double pour jouer plus de matchs, parce que je n'ai pas joué assez dans les derniers mois, a expliqué Katherine Sebov. Ce n'est pas tous les jours que tu bats des bonnes joueuses bien classées. C'est certainement ma plus belle victoire en double. »

En attendant de jouer son prochain match de double, Sebov va amorcer son tournoi en simple mardi soir, contre la Belge et huitième tête de série, Kimberley Zimmermann. Cette rencontre risque d'être serrée puisque les deux joueuses ont sensiblement le même classement. Zimmermann est 248e au monde, tandis que Sebov est 274e.

Placée dans la même portion de tableau que la favorite Kateryna Kozlova, Sebov préfère se concentrer sur son jeu avant de se projeter trop loin.

« On a tous des attentes, mais j'essaie de ne pas trop y penser, a-t-elle partagé. Je vais sur le terrain avec l'intention de jouer le mieux que je peux et il va arriver ce qui doit arriver. Je ne m'en fais pas trop avec le résultat. »

BELLE SAISON

La blondinette débarque à Saguenay forte de quelques beaux résultats au cours de la saison. Demi-finaliste au Challenger de Granby et quart-de-finaliste à Gatineau, en plus d'une demi-finale et d'une finale lors de différents tournois au Japon, Katherine Sebov a l'impression qu'elle a fait de bons choix pour assurer son développement.

« J'ai connu une bonne saison avec quelques succès, a-t-elle fait

Horaire de mardi

COURT 1
À partir de 10h
Elitsa Kostova (BUL) (5) c. Jada Bui (CAN)
Jacqueline Cako (USA) c. Alexandra Vagramov (CAN)
Pas avant 13h
Carson Branstine (CAN) c. Francesca Jones (GBR)
Kateryna Kozlova (UKR) (1) c. Sherazad Reix (FRA)
Pas avant 18h30
Katherine SEBOV (CAN) c. Kimberley Zimmerman (BEL) (8)
Hayley Carter (USA)/Catherine Harrison (USA) c. Bianca Andreescu (CAN)/Carson Branstine (CAN)

COURT 2
À partir de 10h
Maegan Manasse (USA) c. Conny Perrin (SUI) (2)
Usue Maitane Arconada (USA) c. Robin Anderson (USA)

COURT 3
À partir de 10h
Tara Moore (GBR) c. Jessika Ponchet (FRA) (6)
Quirine Lemoine (NED) c. Alexandra Cadantu (ROU)
Kennedy Shaffer (USA) c. Amra Sadikovic (SUI)
Pas avant 14h
Tara Moore (GBR)/Conny Perrin (SUI) (3) c. Dasha Ivanova (USA)/Petra Januskova (CAN)
Elena Bogdan (ROU)/Alexandra Cadantu (ROU) c. Lorraine M. Guillermo (USA)/Jessica Ho (USA)

Sebov en pleine forme

valoir. Ce n'est pas incroyable, mais j'ai défendu tous mes points de la saison dernière et je n'en ai aucun à défendre jusqu'au mois de mars. C'est une bonne nouvelle. »

Plus forte physiquement, Katherine Sebov a amélioré sa technique durant l'été. Elle veut maintenant continuer à travailler sur sa vitesse et ses mouvements dans les différentes facettes du jeu.

« Je me suis beaucoup entraînée et j'ai changé quelques trucs par rapport à la saison dernière, a fait remarquer la joueuse de 19 ans. J'ai joué beaucoup de tournois la saison dernière, mais cette année, j'ai fait plus de conditionnement physique en espaçant davantage mes tournois. Ç'a mieux fonctionné et physiquement, je sens que je me suis beaucoup améliorée. »

Sur le terrain, Sebov joue avec intensité. Si elle canalise bien ses énergies, elle croit être en mesure de tenir son bout devant n'importe quel adversaire.

« Je suis très émotive quand je joue, mais c'est une bonne chose parce que c'est ce qui détermine qui je suis, a-t-elle exprimé. Si j'utilise mes émotions de façon positive, je peux vraiment faire de belles choses. »

Actuellement 274e au classement mondial, la droitière souhaite bien entendu gravir les échelons. Mais pas à n'importe quel prix. À Saguenay, Bianca Andreescu est la Canadienne la mieux classée avec une 242e place.

« J'aimerais finir 150e d'ici la fin de la saison, mais je sais que je vais devoir bien jouer lors des prochains tournois, a soulevé Katherine Sebov. On verra. En ce moment, je ne pense pas trop à mon classement, je veux seulement jouer des matchs et voir ce que je peux faire sur le terrain. Si je me concentre là-dessus, je vais bien faire. »



Katherine Sebov (photo) et sa partenaire Elitsa Kostova ont fait tomber les premières têtes de série du tableau du double, lundi après-midi. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

QUALIFICATIONS COMPLÉTÉES

Le début des choses sérieuses

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

Les choses sérieuses peuvent commencer au Challenger Banque Nationale de Saguenay. Les derniers matchs de qualifications ont été complétés lundi, comblant les dernières places disponibles dans le tableau principal.

Favorite lors des qualifications, Nadia Gilchrist s'est inclinée devant Hayley Carter, tout comme la deuxième tête de série Dasha Ivanova, éliminée par Kennedy Shaffer. La troisième joueuse mieux classée, Jessica Ho, a eu plus de succès en évinçant la Canadienne Louise Kwong 6-2 et 6-3. Finalement, Dasha Lopatetskaya a mérité une place dans le grand tableau en défaisant Pamela Montez.

Un seul match du tableau principal a été joué lundi et c'en fut tout un. La troisième favorite, Richel Hogenkamp, a eu besoin de tout son petit change pour venir à bout de la jeune Polonaise de 17 ans Maja Chwalinska. Hogenkamp a finalement triomphé 6-4, 6-7 (5) et 6-3 en 3 h 04 min.

Cinq matchs de double ont également été joués. Notons la belle victoire de la Canadienne Sharon Fishman et de sa partenaire Maria Sanchez en deux manches de 6-1 et 6-3, en à peine une heure de jeu, devant la paire formée d'Usue Maitane Arconada et de Jacqueline Cako, classée deuxième.

L'action reprend mardi matin à 10 h avec des matchs sur trois terrains.

LAISSÉ DE CÔTÉ SAMEDI CONTRE LES SÉNATEURS
CHARLES HUDON « N'A RIEN À SE REPROCHER »
37

facebook/ LeQuotidien Progres
@lequotidien_cyb

1/11 À VOTRE TOUR !

UNE RÉALISATION DU SERVICE DE LA PROMOTION

ANDREW MOLSON

BRASSER DES AFFAIRES… ET PROMOUVOIR LE REPRENEURIAT

Avec près de 60 000 entreprises à céder au cours des prochaines années au Québec, il est essentiel de préparer la relève entrepreneuriale afin de préserver les emplois, les savoirs et le dynamisme sur tout le territoire québécois. Représentant de la septième génération de la famille Molson, c'est à tout le moins le message que s'applique à transmettre Andrew Molson auprès des actuels propriétaires dirigeants.

« Dans toutes les régions du Québec se trouvent des femmes et des hommes en âge de prendre leur retraite, mais qui sont toujours aussi passionnés par les entreprises qu'ils dirigent. Ils doivent néanmoins apprendre à céder leur place pour le bien de ce qu'ils ont créé au fil des ans. À titre de porte-parole du CTEQ, mon souhait est d'enclencher une réflexion à cet égard chez ces entrepreneurs », fait valoir d'entrée de jeu Andrew Molson.

Très engagé et détenteur d'une vaste expérience en affaires, l'homme possède le Cabinet de relations publiques NATIONAL, assume la présidence du conseil du Groupe conseil RES PUBLICA et siège notamment au conseil d'administration de Molson Coors Brewing Company et de la Société en commandite CH, propriétaire du Canadien de Montréal. Il agit en outre comme administrateur de plusieurs organismes à but non lucratif.

« L'objectif consiste à assurer la poursuite des activités de l'entreprise, à garder la confiance de tous… »

AIDE, CONSEIL ET SOUTIEN

S'il lui tient à cœur d'accroître le rayonnement de la cause du repreneuriat – qui est appelée à gagner en importance dans les années à venir –, il souligne du même souffle que chaque entreprise qui disparaît se traduit par des pertes d'emplois, directs et indirects, et par une communauté qui s'affaiblit. Il insiste donc sur les notions d'aide, de conseil et de soutien autour desquelles s'articule la mission du CTEQ et qui visent la pérennité des organisations.

« Des gens qui sont prêts à acheter, il y en a beaucoup, mais identifier des entrepreneurs qui pourraient vendre



Andrew Molson

s'avère un exercice autrement plus difficile, note M. Molson. Dans le transfert, il y a un aspect personnel, émotif. Il existe différentes manières de passer le flambeau, mais l'objectif consiste chaque fois à assurer la poursuite des activités de l'entreprise, à garder la confiance de tous les intervenants qui gravitent autour d'elle. »

À PROPOS DU CTEQ

Créé en 2015, le CTEQ coordonne les démarches des repreneurs et cédants dans leur projet de transfert d'entreprise. Présente sur tout le territoire québécois, son équipe de conseillers propose des formations et des évènements (sommets, conférences, 5@7, etc), mais aussi un service de mise en relation et référencement d'opportunités de reprise et de profils de repreneurs, l'INDEX.

Le Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ) poursuit sa mission et rayonne de plus en plus dans le milieu économique. Dans cette série d'articles, découvrez l'engagement de personnalités d'affaires qui partagent tellement la même vision du CTEQ qu'elles ont choisi d'en devenir des ambassadeurs ou des membres du conseil d'administration.

Prochain rendez-vous : le 30 octobre

SECRETS DE RÉUSSITE

››› LES DÉFIS

Dans le cas du cédant, séparer la personne de l'entreprise est souvent difficile. Il faut pour ce faire recourir à des conseillers, particulièrement dans un contexte familial. Il y a un aussi défi de loyauté et d'engagement à long terme dans le processus de transfert.

››› LES BONNES PRATIQUES

Les gens qui ont du succès ont su s'entourer de talents et combinent à la fois une vision à court et à long terme de l'entreprise. Conserver son sens de l'humour et considérer la concurrence avec respect sont également des éléments clés.

››› UN CONSEIL

Le transfert, il importe de bien y penser et de se préparer avant d'en parler. On doit avoir en tête le maintien des valeurs et principes qui ont fait la réussite de l'entreprise pour attirer et retenir les talents. Continuer d'être attrayant, c'est une forme de leadership…



Le Centre de transfert d'entreprise du Québec

guide et coordonne le processus de transfert d'entreprise pour favoriser la pérennité des entreprises et des emplois du Québec.

INFORMATION
FORMATION
MAILLAGE
COORDINATION
RÉFÉRENCMENT

Centre de transfert d'entreprise du Québec

1 844-200-CTEQ (2837)
ctequebec.com

5348956